ROBIN DES BOIS

A LA TRACE

Bulletin d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande d'animaux
n°4 / 1er janvier - 31 mars 2014

Sommaire

Introduction	1
Hippocampes	3
Concombres de mer	3
Coraux	4
Strombes et bénitiers	4
Poissons	5
Si belles civelles	9
Mammifères marins	12
Le Japon KO en Antarctique	14
Tortues marines	15
Tortues d'eau douce et terrestres	17
Serpents	21
Sauriens	24
Crocodiliens	25
Multi-espèces reptiles	26
Des milliers d'animaux menacés d'extinction sont partis en fumée	29
Oiseaux	30
L'ex-pigeon américain	39
Pangolins	41
Primates	45
Vigognes et guanacos	50
Félins	51
Ours	60
Rhinocéros	62
Eléphants	72
Point sur les destructions d'ivoire illicite	90
Autres mammifères	91
Multi-espèces	94
Pense-bêtes	106
Pour en finir avec les concombres de mer	107

Introduction

Voici la 4ème édition de « A la Trace », 112 pages, 468 événements, 352 sources d'information. Les indicateurs virent au rouge. A la bourse des animaux menacés d'extinction les prix s'affolent. La Chine et le marché mondial des animaux de compagnie exotiques pèsent lourd. Le perroquet vert du Congo trafiqué par les Casques Bleus se vend 800 US$ sur internet. La corne de rhinocéros atteint 100.000 US$/kg, la peau de léopard plus de 30.000 US$. La jeunesse de Bombay se dope au venin de cobra (180.000 US$/l). Isilo, l'éléphant symbole de l'Afrique du Sud, est mort. Ses 2 défenses d'une valeur de 600.000 US$ ont disparu. Les braconniers ont été les premiers à découvrir son corps grâce aux vautours. Les soupçons rôdent. Des gardiens de réserve de jour sont des braconniers la nuit. En même temps que les prix, la violence explose. Les animaux, les voleurs, les rangers tombent. Les trafiquants se tuent entre eux comme les trafiquants de drogue. Les gangs règnent, la gangrène gagne. C'est la guerre. La justice est incohérente. Elle punit pour l'exemple, elle libère sous caution et parfois elle déraille. Les trafiquants sont souvent très jeunes. Les braconniers roulent en BMW. Les techniques pour tuer sont modernes et archaïques à la fois.

Les bonnes nouvelles sont rares mais les bonnes volontés sont têtues et innombrables. Les douanes réussissent de beaux coups de filet. S'inspirant du Coran, le Conseil des oulémas d'Indonésie a émis une fatwa à l'adresse des 200 millions de musulmans du pays selon laquelle le braconnage et la contrebande d'espèces menacées d'extinction sont des pratiques interdites. La fatwa cite les tigres, les rhinocéros, les éléphants, les oiseaux, les reptiles, les orangs outans. Le regard de « Mademoiselle Chinoise » libérée est une autre bonne nouvelle, la poursuite de « A la Trace » aussi.

A LA TRACE

Réalisé par Robin des Bois avec les encouragements et le soutien financier de la Fondation Brigitte Bardot, de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Fondation Franz Weber

ROBIN DES BOIS

Fondation Brigitte Bardot
reconnue d'utilité publique
28, rue Vineuse - 75116 Paris
Tél : 01 45 05 14 60
www.fondationbrigittebardot.fr

FONDATION FRANZ WEBER

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Les annexes CITES*

Annexe I : espèces menacées d'extinction. Commerce international interdit, sauf permis d'exportation et d'importation exceptionnels.

Annexe II : commerce réglementé devant faire l'objet de permis d'exportation pour éviter une exploitation incompatible avec la survie de l'espèce. Un permis d'importation peut également être nécessaire s'il est requis par la loi nationale.

Annexe III : espèces protégées dans un pays ou des pays qui ont demandé l'assistance des autres pays membres de la CITES pour contrôler le commerce international. En cas d'exportation depuis un pays ayant inscrit l'espèce en Annexe III, un permis est nécessaire.

* Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. 180 Etats-membres.

Hippocampes

Les hippocampes (*Hippocampus spp.*) sont tous inscrits en Annexe II.

ASIE

Saisie de 494 kg d'hippocampes séchés
Hong-Kong, Chine
15 et 16 janvier 2014
Les cuirs bruts, salés et légaux cachaient 50.000 hippocampes de l'océan Pacifique. La puanteur des uns cachait l'odeur des autres. La fraude a été découverte 2 jours de suite dans 2 conteneurs maritimes de 20 pieds qui venaient du Pérou, l'un de Paita, l'autre de Callao.

4 spécimens parmi les 50.000

Sac d'hippocampes séchés au milieu des cuirs

Saisie de 15 kg d'hippocampes
Mayiladuthurai, Tamil Nadu, Inde
11 mars 2014
La femme s'est enfuie pendant que la police fouillait les sacs et mettait la main dans les hippocampes.

EUROPE

Saisie de 54 hippocampes séchés
Aéroport de Paris-Orly, Région d'Ile-de-France, France
28 février 2014
Du riz aux hippocampes. C'était le menu prévu par la cuisinière atterrissant en France en provenance de Dakar.

Concombres de mer

A lire, l'article « Pour en finir avec les concombres de mer » page 107.

AFRIQUE

Saisie d'une tonne de concombres de mer
Iles Eparses de l'océan Indien, rattachées aux Terres Australes et Antarctiques françaises.
29 mars 2014
En campagne de surveillance du domaine maritime, la frégate *Nivôse* a intercepté 5 navires de pêche malgaches et confisqué les concombres qui ont été remis à la mer.

AMERIQUE

Saisie de 1500 kg de concombres de mer de l'espèce *Isostichopus fuscus* (Annexe III en Equateur) soit environ 7500 spécimens.
Aéroport international de Tijuana, Etat de Basse-Californie, Mexique
23 janvier 2013
Les concombres de mer bénéficient d'une protection spéciale au Mexique. Le lot venait du port d'Ensenada. Les 50 caisses étaient en partance pour Hong-Kong depuis l'aéroport de Tijuana via Tokyo ou Shanghai. Des anomalies avaient été détectées dans la documentation accompagnant l'expédition. En mai 2013, 898.660 spécimens avaient déjà été saisis dans le port d'Ensenada (cf. « A la Trace » n°1, p. 3).

Aéroport international de Tijuana

Saisie de 3 t de concombres de mer (*Isostichopus fuscus*, Annexe III en Équateur)
Colonia Obrera, Etat du Yucatán, Mexique
Janvier 2014
La saisie a eu lieu dans l'entrepôt clandestin d'une petite affaire familiale après la plainte d'un voisin intrigué par les nombreux allers-venues de petits camions et gêné par des fumées et des odeurs continuelles de cuisson. Les 6 trafiquants ont été placés en détention provisoire.

Comparution pour contrebande de 45,5 kg de concombres de mer séchés (*Isostichopus fuscus*, Annexe III en Équateur)
San Diego, Etat de Californie, Etats-Unis
6 mars 2014
Il plaide coupable pour l'importation frauduleuse aux Etats-Unis de concombres de mer cachés dans le compartiment roue de secours de son 4x4 Hyundaï. Il y en avait pour 5000 à 10.000 US$. Il risque 5 ans de prison et une amende de 20.000 US$. Jugement en juin.
Côté Atlantique, la pêche aux concombres de mer vient quasiment de quintupler en Floride, passant en un an de 14.000 à 54.000 individus. L'Etat s'apprête à limiter les prises tandis qu'au Nord, au large du Canada, dans les eaux du territoire français de Saint-Pierre-et-Miquelon, la pêche aux concombres de mer se développe en alternative à la pêche disparue des morues.

Coraux

ASIE

Saisie de 30 kg de coraux *Acropora formosa* (Annexe II) et *Tubipora musica* (Annexe II)
Calcutta, Etat du Bengale-Occidental, Inde
6 janvier 2014
Gopal Shaw aurait importé les coraux depuis Singapour. La valeur de la contrebande est estimée à 5 lakh Rs. (8135 US$).

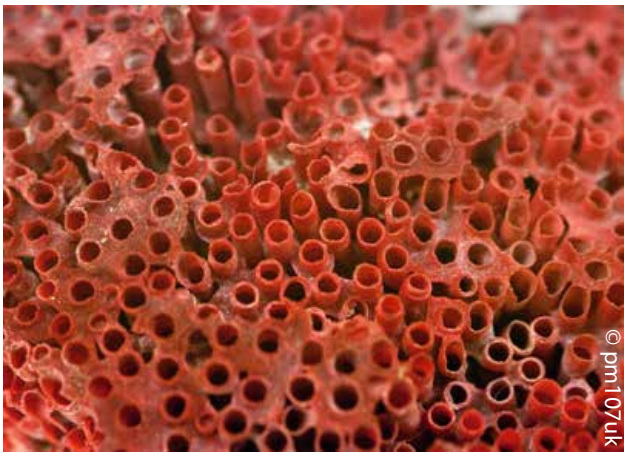

Squelette du *Tubipora musica*

Strombes et bénitiers

AMERIQUE

Saisie de 1852 kg de lambis (*Strombus gigas*, Annexe II)
La Trinité, Département de la Martinique, France
19 février 2014
Le bateau de pêche était dans le collimateur des douanes terrestres, des douaniers maritimes, des affaires maritimes et d'un hélicoptère. Il a été perquisitionné à son arrivée au port de Cosmi, Trinité. A bord, les petits lambis ou strombes de mer nettement inférieurs à la taille autorisée ! Le *Strombus gigas* mesure une vingtaine de cm de long. Les femelles sont légèrement plus grandes que les mâles. Certains spécimens peuvent atteindre 30 cm et peser jusqu'à 1,5 kg. C'est un trieur des fonds et un digesteur de sables détritiques. Il amende et fertilise les sédiments marins et prépare l'installation des communautés benthiques et des crustacés. Il est surexploité et capturé dans 25 territoires et pays des Caraïbes.

Derrière un pêcheur braconnier, il y a un mareyeur véreux qui passe des commandes. Une contrebande de strombes géants en provenance de Saint-Martin à destination de la Martinique via la Guadeloupe a été récemment dévoilée. 1 kg de lambis se vend 20 € sur les marchés de Fort-de-France. Dans tout l'arc Caraïbe, les apports se maintiennent grâce à l'exploitation des juvéniles. Le contrôle des pêches maritimes professionnelles et de loisirs est prioritaire en 2014 pour les services de l'Etat français en particulier dans le périmètre interdit à la pêche à cause du Chlordécone, le pesticide employé dans les bananeraies dont les résidus lessivés par les pluies tropicales et les cyclones contaminent durablement les mangroves et les milieux marins.

© Le Marin

EUROPE

Saisie de 24 coquilles de lambis (*Strombus gigas*, Annexe II)
Aéroport international Franz-Josef Strauss de Munich, Etat libre de Bavière, Allemagne
24 mars 2014
Les strombes étaient vides. Les coques devaient servir à la décoration d'une piscine. Au delà de 3 strombes, la déclaration et le permis d'importation sont nécessaires. Touristes qui revenez des Caraïbes, ne participez pas au pillage. Destrombez-vous ! Les strombes sont plus utiles au fond des mers que sur une étagère.

OCEANIE

Saisie de 60 bénitiers géants (*Tridacna gigas*, Annexe II) et de concombres de mer
180 milles nautiques au nord-ouest de Darwin, Territoire du Nord, Australie
12 et 13 mars 2014
Les 4 bateaux ont été détruits. Ils se livraient à la pêche INN (Illicite, Non déclarée et Non réglementée). Les 58 marins indonésiens ont été dirigés vers le centre de transit de l'immigration du Nord. Les bateaux étaient arrivés en remorque à Darwin. L'AFMA, (Australian Fisheries Management Authority) les avait repérés en action de pêche à l'intérieur des eaux australiennes. A bord il y avait 60 bénitiers géants de plus d'un mètre de long âgés de 80 à 100 ans. Chacun d'entre eux est vendable 5000 A$. Plusieurs fûts de concombres de mer étaient dans les cales à côté des bénitiers, cachés sous les poissons. La valeur globale de la bêche de mer clandestine est de 55.000 A$. Les capitaines vont être poursuivis en justice. Les eaux australiennes sont régulièrement et illégalement visitées par les pêcheurs indonésiens à la recherche de requins et de concombres de mer.

© GBRMPA

Poissons

AMERIQUE

Saisie de 970 kg d'ailerons de requins (classe Elasmobranchii)
San Francisco, Etat de Californie, Etats-Unis
29 janvier 2014
Depuis juillet 2013, il est interdit de détenir et de vendre des ailerons de requins en Californie. En janvier de cette année, il a été découvert que le Hong-Kong East Ocean Sea Food à Emeryville offrait au menu la soupe d'ailerons interdite.

© 2014 Google

Le restaurant Hong-Kong East Ocean Seafood

Les enquêteurs sont remontés jusqu'à Kwong Yip Inc. Michael Kwong, grossiste en produits de la mer, tâtait du requin. Dans son officine il y avait une tonne ou presque d'ailerons. Kwong est membre de l'Asian American Rights Committee qui conteste l'interdiction du commerce des ailerons en Californie. La loi serait anticonstitutionnelle et discriminatoire à l'égard de la communauté asiatique. La plainte du Comité a été retirée peu après la saisie. Un autre groupe de défense de ce commerce a déposé plainte devant un tribunal fédéral. Elle a peu de chance d'aboutir selon Jennifer Feary, directrice

de la Humane Society de Californie. L'US National Marine Fisheries vient de reconnaître la légitimité de l'embargo sur les ailerons de requins en Californie et dans 7 autres Etats: Hawaii, Illnois, Oregon, Washington, Maryland, Delaware et New York. Des lois analogues sont en préparation dans 6 autres Etats: New Jersey, Massachusetts, Floride, Nebraska, Pennsylvanie, Virginie et Texas.
Kwong n'a pas été arrêté. Il recevra plus tard une amende dont le montant sera fixé par la justice. Quelques poissonniers sur les 66.000 qui sont surveillés par les services californiens ont eu une amende de 1000 US$ pour la détention de 5 à 10 kg d'ailerons.

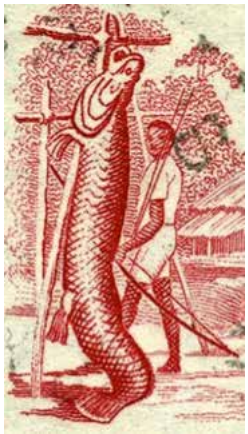

Saisie de 80 kg de poissons dont des arapaïmas (*Arapaima gigas*, Annexe II)
Iquitos, Région de Loreto, Pérou
Mars 2014
Le *Don Lucho* est revenu de la pêche avec des arapaïmas et surubís tigrés (*Pseudoplatystoma fasciatum*, hors CITES) trop petits pour être capturés et commercialisés. Ils ont été saisis et distribués à des associations de bienfaisance.

Condamnation pour contrebande de 270 vessies natatoires de totoaba (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I)
San Diego, Etat de Californie, Etats-Unis
26 mars 2014
La Cour Fédérale de San Diego condamne Jason Jin Xie, le trafiquant américain d'origine chinoise arrêté en avril 2013 (voir « A la Trace » n°1 p. 3) à une amende de 500.000 US$ et à 4 mois de prison. Il achetait les vessies natatoires au Mexique (1500 US$ / kg) et les transportait jusqu'aux Etats-Unis. Il a reconnu en avoir importé illégalement 270 sur le sol américain. En réalité, le préjudice est estimé à 3 millions d'US$, somme nécessaire aux autorités mexicaines et aux organismes scientifiques pour préserver 270 totoabas pendant 15 ans.

© Profepa

Saisie de 6 vessies natatoires de totoaba (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I)
San Felipe, Etat de Basse-Californie, Mexique
Mars 2014
La marchandise pesait 8,2 kg. La berline a été contrôlée entre l'aéroport et le port. Le conducteur et le passager ont été arrêtés.

© Profepa

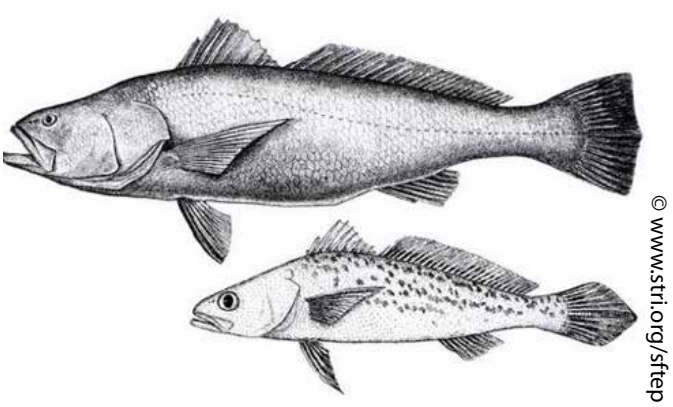
© www.stri.org/sftep

Saisie de 153 ailerons de requin
Golfito Bay, Province de Puntarenas, Costa Rica
30 et 31 mars 2014
153 ailerons. Au moins 40 requins pêchés et rejetés par dessus bord.

© Public Security Ministry

© Maritimainteroceanica.com

Port de Golfito

ASIE

Braconnage de requins-baleine (*Rhincodon typus*, Annexe II)
Chine
24 janvier 2014

« A la Trace » doit à 2 membres de l'ONG Wildlife Risk de Hong-Kong des révélations précises sur la transformation des requins en Chine.
Les requins-baleine sont la cible favorite de l'entrepreneur, avec les requins blancs et les requins pèlerins. L'huile de foie de requin est exportée sous l'appellation de huile de foie de poisson ou huile de foie de tilapia. Les huiles de foie des espèces de requin inscrites à l'Annexe II de la CITES sont mélangées avec de l'huile de foie de requin bleu non inscrit.

© WildLife Risk

La firme s'appelle « China Wenzhou Yueqing Marine Organisms Health Protection Foods Co Ltd. ». La production d'huile serait de 200 t/an et les sous produits accessoires du trafic seraient de la soupe aux ailerons, du galuchat - cuir de requin - dont les stylistes de mode italiens et français sont les promoteurs, des produits cosmétiques et des gélules d'Oméga 3.

© WildLife Risk

Braconnage d'un requin-baleine (*Rhincodon typus*, Annexe II)
Phor, Province du Baloutchistan, Pakistan
Mars 2014

Le requin-baleine femelle a été pris non intentionnellement par les pêcheurs qui avaient lancé illégalement leur chalut à moins de 12 milles des côtes du Baloutchistan. Le requin-baleine de 5 m capturé maladroitement par un pêcheur de crevettes a été vendu aux enchères et réduit en farine pour les poulets.

© Fahim Siddiqi/White Star

A noter que sur le littoral mondial, de même qu'en Afrique après la chasse « au gros », l'homme aime mettre une botte sur ses prises, histoire de montrer sa domination sur la biodiversité.

Saisie de 54 carcasses de requins dont des requins-marteau (*Sphyrna lewini*, Annexe II)
20 milles nautiques de Taytay, Région Mimaropa, Philippines
26 mars 2014

Les requins dont des requins-marteau sont repérés à bord du matricule KH96365TS, un bateau de pêche vietnamien. 50 requins et 11 pêcheurs vietnamiens à 20 milles de l'île philippine. Certains ailerons avaient été sectionnés. Le requin-marteau est inscrit en Annexe II depuis le 14 septembre 2013.

© GMA news

Ailerons manquants

© Xaluan

KH96365TS

Saisie de 2 kg de caviar (*Acipenseriformes spp*. Annexe I et II)
Aéroport International d'Antalya, Turquie
12 février 2014
Le passager en provenance de Russie transportait dans ses bagages 2 kg de caviar dans 13 boîtes. En novembre 2013, les douanes turques avaient saisi dans les mêmes circonstances 12,8 kg de caviar répartis dans 24 boîtes.

© Douanes Turques

La saisie du mois de novembre 2013

Les douanes du Royaume-Uni ont saisi entre le 1er avril et le 31 décembre 2013 plus de 2,1 tonnes de caviar et extrait de caviar (*Acipenseriformes spp*. Annexe I et II).

Saisie de 94 kg de caviar (Esturgeon de l'Amour, *Acipenser schrenckii* ou kaluga, *Huso dauricus*, Annexe II)
Kraï de Khabarovsk, Extrême Orient Russe
Février 2014
Le chauffeur de 27 ans transportait 50 kg de caviar dans son SUV. Selon lui, c'est une préparation artisanale. Elle ne peut que provenir du braconnage d'esturgeons de l'Amour ou de kaluga. Quelques heures plus tard, un véhicule du même type conduit par un résident de 33 ans lui aussi de Nicholayevsk-sur-Amour a été intercepté par la police. Il y avait 44 kg de caviar à bord.

© MIA / Khabarovsk Territory

© MIA / Khabarovsk Territory

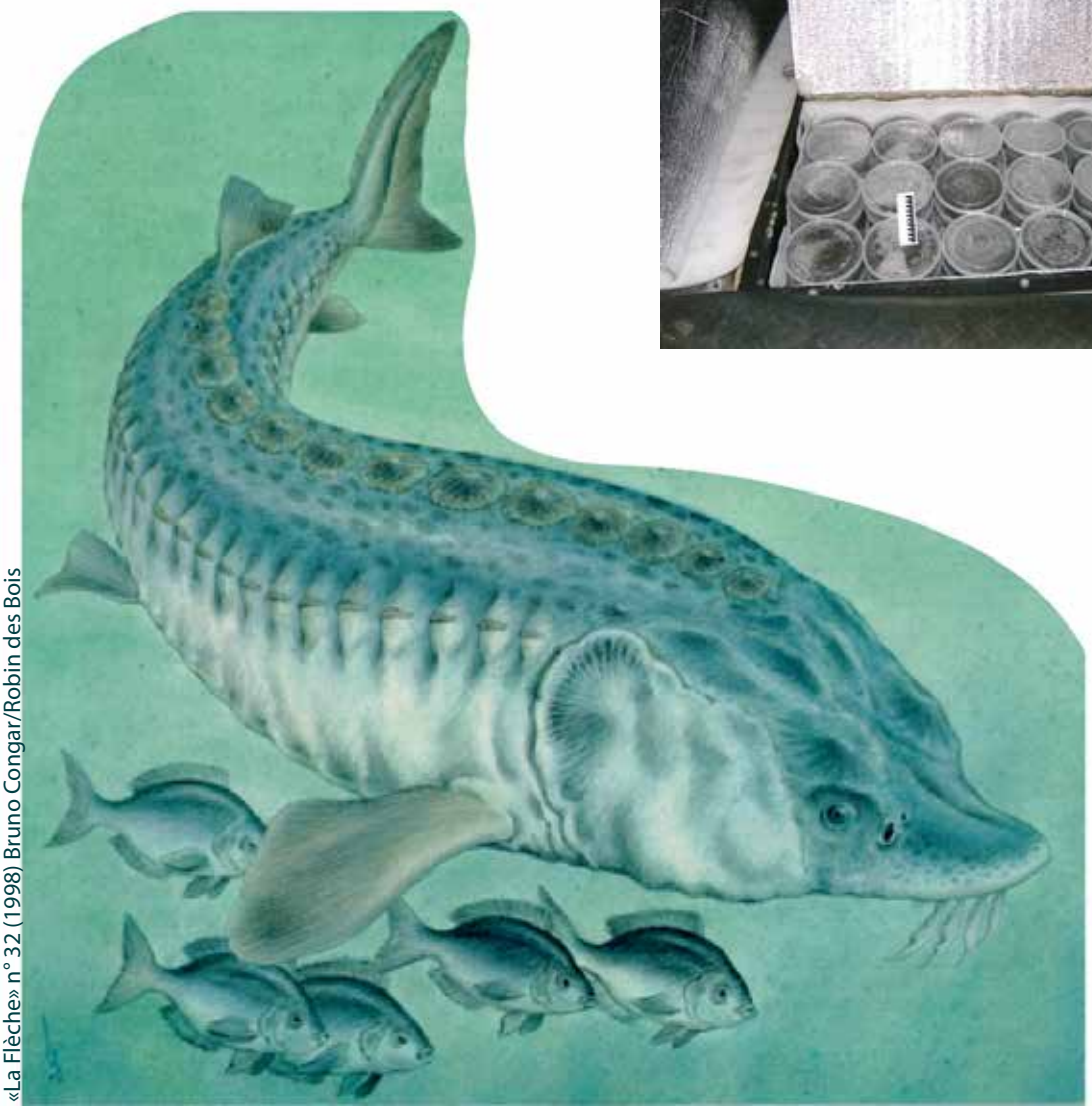
«La Flèche» n° 32 (1998) Bruno Congar/Robin des Bois

Si belles civelles

Les civelles sont le blé en herbe des anguilles : 0,3 gramme, 6 à 10 cm de long, translucides. Dans 3 à 25 ans selon le sexe et les conditions environnementales, elles mesureront de 50 cm à 1 m de longueur. Une anguille femelle adulte de 10 ans peut atteindre 6 kg.

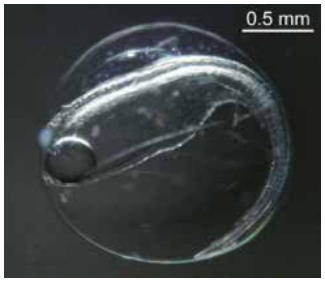

Oeuf d'anguille sauvage

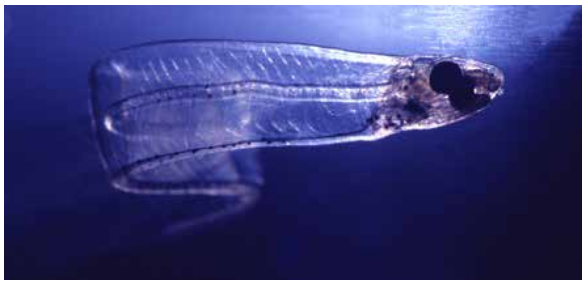
Leptocephalus, stade larvaire

Civelle

Anguilla anguilla

Après un voyage de 2 à 3 ans dans l'océan Atlantique depuis la mer des Sargasses, les civelles poussées par les courants débarquent sur le continent européen entre les mois d'octobre et d'avril. En 1828, le physicien anglais Humphrey Davy par ailleurs auteur de livres sur la pêche et le comportement des poissons s'étonnait ainsi du rush des civelles à l'intérieur de l'Irlande du Nord.
« L'estuaire de la rivière au pied de la chute était rempli de millions de civelles qui cherchaient constamment leur voie sur les parois des rochers humides. Des milliers mouraient mais leurs cadavres servaient en quelque sorte d'échelons pour les suivantes. J'en vis grimpant sur des surfaces verticales au milieu de la mousse et des lichens, les vivantes s'accrochant aux mortes pour progresser en nombre immense jusqu'au fond du Lough Erne ».

Au milieu du 19ème siècle, d'autres observateurs évoquent des « cordées de civelles », « des pelotes grosses comme des tonneaux », des processions remontant le delta du Rhône et les criques des Iles Baléares et s'infiltrant dans le lac de Constance malgré les chutes du Rhin à Schaffhausen.

Les premiers signes du dépeuplement des civelles et anguilles adultes sont apparus à partir de la décennie 1970-80. Depuis, le déclin empire. La surpêche, la folie des sushis, le comblement des zones humides, la multiplication des barrages hydrauliques, les pollutions des eaux, la crasse des sédiments, la contamination par les PCB et le mercure ont rompu le cercle de reproduction des anguilles.

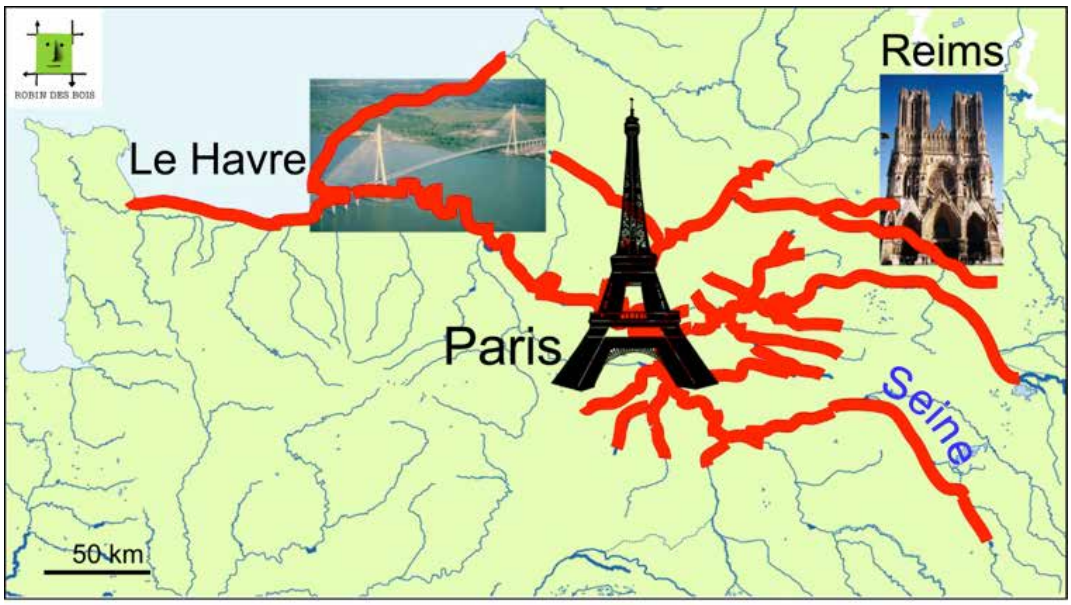

Interdiction de consommation des anguilles pêchées dans la Seine, ses affluents et sur le littoral de la baie de Seine en raison de leur contamination par les PCB

Entre 1995 et 2005, malgré les prémices du désastre, l'Union Européenne a officiellement exporté vers l'Asie un demi-milliard de civelles chaque année. Deux évènements superposés ont aggravé le braconnage des civelles dans le monde.
- L'inscription de l'anguille européenne *Anguilla anguilla* en Annexe II de la CITES à la demande de l'Allemagne au nom de la Communauté Européenne assortie d'un quota zéro à l'exportation applicable depuis mars 2009.
- La destruction sur la côte est du Japon de tous les élevages de civelles, d'anguillettes et d'anguilles par le tremblement de terre et le tsunami de mars 2011. Tout le stock d'anguilles d'aquaculture est à reconstituer alors qu'une anguille grillée sur un lit de riz est aussi populaire au Japon qu'un hamburger aux Etats-Unis.

Sur tous les continents, une mafia de la civelle est à l'œuvre. Le kg se vend au Japon plus cher que le kg de caviar. Les civelles sont braconnées pour la restauration en Espagne et en Asie du Sud-Est et pour ensemencer les élevages d'anguilles. La production d'anguilles par aquaculture repose exclusivement sur la capture des civelles sauvages et 90% des anguilles consommées dans le monde proviennent de l'aquaculture. Il n'y a pas d'autres civelles que sauvages car les anguilles résistent à toutes les expérimentations de reproduction en captivité. Sauf aléas, l'aquaculture mondiale produit annuellement 250.000 t d'anguilles dont 180.000 t en Chine.

Le marché des 3 principales espèces d'anguilles, *Anguilla anguilla* l'européenne, *Anguilla rostrata* l'américaine et *Anguilla japonica* l'asiatique, se mondialise. Les anguilles congelées font autant de kilomètres en porte-conteneurs qu'elles en font dans leurs migrations naturelles.

En 2010, 25 t d'anguilles ont été saisies dans le port de Szczecin en Pologne ; le conteneur était arrivé en Europe via Hambourg. Il venait de Chine. Selon les lettres de transport, c'était des *Anguilla japonica* non protégées par la CITES. Les tests ADN ont prouvé que c'était des européennes *Anguilla anguilla*. Les douaniers de l'aéroport de Paris ont déniché dans 70 colis venant d'Espagne et se dirigeant vers Hong-Kong 270 kg de civelles en vie, soit près d'un million d'individus. Les animaux auraient été rejetés dans la Loire.
En décembre 2011, 120 kg de civelles vivantes braconnées en Espagne et attendues aux Philippines ont été saisies à l'aéroport de Sofia en Bulgarie. Les colis étaient déclarés comme poissons congelés. Les civelles ont atterri au zoo de Sofia pour nourrir les animaux.

En mai 2013, 2 frères ont pris la fuite dans les marais du Maine aux Etats-Unis. De nuit, ils se livraient au braconnage des civelles dont le journal local, le Gloucester Daily Time, dit « qu'elles ont l'épaisseur d'un spaghetti » et ajoute : « il y a 10 ans la livre de civelle se vendait autour de 25 $, aujourd'hui elle se vend 2000 à 3000 $ ». Les frères Kenneth en avaient 2 seaux pleins. Dans le Maine, la pêche reste ouverte sous couvert de quotas restreints. 407 pêcheurs professionnels bénéficient d'une licence. Dans le Massachussetts et dans le New Hampshire la pêche est totalement interdite et le braconnage explose. Un filou avec du culot, de l'expérience, un filet-tamis, des relations et de la chance peut se faire 100.000 US$ en 3 nuits. En même temps les effectifs de la police environnementale ont été réduits d'un tiers. Les pilleurs réussissent même à déjouer la surveillance et à cueillir les civelles à la sortie des canalisations qui les aident à franchir les barrages sans être broyées par les turbines. Les bénévoles qui se consacrent au printemps à assister les civelles dans la montée vers l'intérieur des terres n'osent même pas témoigner à visage ouvert. C'est dire l'ambiance qui règne sur le terrain.

En janvier 2014, l'aéroport de Pékin a failli être envahi par 10.000 civelles. Entassées dans des sacs de plastique répartis dans 12 cartons, elles ont été saisies dans les bagages d'un citoyen chinois qui souhaitait, selon ses dires, monter un élevage d'anguilles dans le Fujian.

Une lueur d'espoir s'est allumée dans la nuit. Les arrivées de civelles dans les estuaires de la façade Atlantique connaissent un rebond spectaculaire. Trop tôt pour dire s'il s'agit d'un aléa non reproductible ou d'une tendance constante consolidée par le plan européen de reconstitution de l'anguille et par l'encadrement du commerce international par la CITES. Cette lueur s'éteindra vite si les Etats ne mettent pas le paquet pour maîtriser le braconnage, la contrebande, les circuits insidieux de la pêche de loisirs. La pêche illégale n'est pas la seule à menacer de disparition les anguilles. Les contaminants historiques et les émergents abiment l'anguille et diminuent sa fécondité et sa légendaire mobilité.

Moulin à eau avec piège à anguilles au Moyen-Age

© Atmosphere and Ocean Research Institute /Université de Tokyo, Uwe Kils, P. Elie / Cemagref, Planche de La Blanchère, Vera Rayson, Les chutes de Schaffhausen de B. Foster, Douanes Françaises

Mammifères marins

AMERIQUE

OPERATION LONGTOOTH

Comparutions pour trafic d'au moins 100 défenses de narval (*Monodon monoceros*, Annexe II)
Etat du Maine, Etats-Unis
7 janvier 2014

2 citoyens américains, Jay Conrad et Eddie Dunn, ont plaidé coupable dans une affaire de trafic de défenses de narval. L'un d'eux est accusé de blanchiment d'argent, d'importation illégale et de trafic illégal de défenses. Il aurait empoché 1,1 million US$ et son complice 1 million US$ en revendant les défenses sur Ebay ou en direct. Les acheteurs ont été localisés aux Etats-Unis et notamment en Alaska. Les 2 individus encourent des peines de 5 à 20 ans de prison et 250.000 US$ d'amende.
Un troisième comparse, Andrew J. Zarauskas, habitant dans l'Etat du Tenessee, a comparu au mois de février. Entre 2002 et 2008, il a acheté au moins 33 défenses de narvals. A la source du trafic, sans parler de la corruption au sein des Inuits dans l'Arctique canadien, il y a Gregory Logan, déjà condamné au Canada (cf. « A la Trace » n°3).
La fonction de la défense du narval mâle demeure un mystère, mais plusieurs hypothèses ont été proposées. De nombreux spécialistes estiment qu'il s'agit d'un caractère sexuel secondaire, similaire à la ramure des cerfs. Il pourrait aussi s'agir d'un organe sensoriel capable de détecter des changements subtils de la température, de la salinité ou de la pression.

Comparution pour vente de viande de rorqual boréal (*Balaenoptera borealis*, Annexe I)
Santa Monica, Etat de Californie, Etats-Unis
10 février 2014

La viande de baleine venait du Japon par l'intermédiaire d'un mareyeur japonais installé en Californie. Elle s'appelait sur les papiers import-export « thon obèse ». C'était de la viande de rorqual de Sei, dit aussi rorqual de Rudolphi. Le rorqual de Rudolphi est ciblé par la chasse japonaise « scientifique » dans l'océan Pacifique du Nord-Est. Le bel animal - taille moyenne entre 12 et 14 m, jusqu'à 16 m pour les femelles - se déplace à près de 60 km/h sur des courtes distances. L'accouplement se pratique dans les eaux chaudes en novembre-décembre. La gestation dure une année. Le petit ou la petite mesure 4 m à la naissance et s'allaite pendant 5 mois.
Le distributeur de viande de baleines en Californie avait plusieurs clients. La fraude porte sur plusieurs kg. Les sushis au rorqual de Sei étaient en particulier vendus à Santa Monica à la table et au bar du Hump. Les 2 cuistots du Hump plaident coupables. Ils se sont répandus en excuses, le mareyeur aussi. Les 3 risquent 3 ans de prison, des amendes et des peines de travaux d'intérêt général.

ANTARCTIQUE

Preuve du braconnage de 3 petits rorquals de l'Antarctique (*Balaenoptera bonaerensis*, Annexe I avec réserves du Japon, de l'Islande et de la Norvège)
Sanctuaire baleinier de l'océan Austral
Janvier 2014

Le navire-usine japonais *Nisshin Maru* est à l'œuvre en Antarctique. Sea Shepherd l'observe et complique ses activités depuis 10 ans. Nouveauté cette année : la viande de baleine volée à l'océan Austral est garantie Halal. Les gardiens de l'orthodoxie culinaire musulmane ont inspecté à Hiroshima le *Nisshin Maru* et l'ont officiellement certifié comme abattoir légal le 24 novembre 2013 juste avant son départ pour la chasse scientifique en Antarctique. La seule recommandation particulière a été de changer la solution alcolisée utilisée par les dépeceurs de baleines pour se laver les mains. Kyodo Senpaku, la compagnie propriétaire du *Nisshin Maru*, a répondu à la demande d'un de ses partenaires commerciaux selon laquelle les musulmans résidant au Japon, environ 100.000, ou y séjournant, doivent pouvoir disposer de plusieurs types de viande.

© Tim Watters / Sea Shepherd

© Tim Watters / Sea Shepherd

ASIE

Saisie de 7,65 t de viande de dauphin (famille Delphinidae, Annexe I ou II)
Kaohsiung, Taïwan
11-12 janvier 2014

La fouille d'un entrepôt de produits surgelés a révélé l'existence du trafic. La viande a été achetée à des pêcheurs locaux. La saisie correspond au braconnage d'environ 150 dauphins. Toutes les espèces de mammifères marins sont interdites de pêche et

de commercialisation sur l'île de Taiwan et autour depuis 1989. Le directeur de l'entrepôt risque au maximum 5 ans de prison et/ou une amende de 50.000 US$.

EUROPE

Saisie de 3 kg de viande de rorqual de Minke du Nord (*Balaenoptera acutorostrata*, Annexe I avec réserve de la Norvège, des Palaos, de l'Islande et du Japon)
Berlin, Land de Berlin, Allemagne
22 janvier 2014
De la viande de baleine était proposée sur un stand norvégien lors du salon international culinaire « Green Week » à Berlin qui reçoit plus de 400.000 visiteurs. Alertées par les ONG Meer eV et Whale and Dolphin Conservation, les douanes ont saisi 3 kg de viande. 4 kg avaient déjà été vendus sur place au prix de 2 US$ la portion sous forme fumée ou marinée accompagnée de confiture de myrtilles. En toute mauvaise foi, le responsable du stand s'est déclaré surpris d'apprendre que la vente de viande de baleine est interdite en Allemagne et dans l'Union Européenne. « La marchandise a franchi la douane sans problème ». « Nous voulions mettre en valeur la diversité norvégienne ».

Condamnation pour vente d'espèces protégées
Kingston-upon-Thames, Région du grand Londres, Royaume-Uni
24 janvier 2014
Il vendait sur Ebay des squelettes démontés de cachalots, de dauphins et des ivoires. Ses 2 boutiques sur le net s'appelaient Arctic Antiques et Ice Antiques. Il déguisait les ivoires sous le code « os de bœuf », les dents des mammifères marins étaient retravaillées par ses soins. Toutes ses collections ont été saisies et il a été condamné à 1375 £ (2246 US$), soit une paille pour 12 chefs d'inculpation. Cependant la World Society for the Protection of Animals espère que « l'heureuse conclusion de cette enquête encouragera les habitants à signaler des faits similaires à la police du Grand Londres ». Les aventures d'Alick Edward Brown sont suivies par « A la Trace » depuis début octobre 2013 (cf. « A la Trace » n°2 p. 76).

Transport de 2000 t de viande de rorqual commun (*Balaenoptera physalus*, Annexe I avec réserve de l'Islande et du Japon)
Port de Hafnarfjordur, Région de la Capitale, Islande
31 mars 2014
Fin mars, l'*Alma* chargeait 2000 t de viande de baleine à Hafnarfjordur en Islande. Mi avril, l'*Alma*, pavillon chypre, armateur ukrainien basé en Crimée, a été interdit d'entrée dans le port de Durban, Afrique du Sud, où il entendait remplir ses citernes de fuel pour poursuivre le voyage jusqu'à Tokyo.
Entre 2008 et 2012, l'Islande a exporté au Japon 1600 t de viande et produits de baleine. En 2011 et en 2012, l'île subarctique candidate à l'intégration dans l'Union Européenne avait suspendu ses activités de chasse, une chasse ouvertement commerciale, sans alibi scientifique. L'Islande a émis une réserve à l'inscription du rorqual commun à l'Annexe I de la Convention CITES. Au risque d'ennuis diplomatiques et de complications logistiques elle vend sa viande de baleine au Japon, son partenaire qui lui non plus ne reconnaît pas l'interdiction de faire commerce international des produits du rorqual commun. L'Islande vient d'annoncer la reprise de la chasse avec un quota global de 770 individus entre 2014 et 2018. Elle s'expose ainsi de la part des Etats-Unis à des représailles commerciales. L'administration américaine estime en effet que la politique baleinière de l'Islande mine les efforts de la Commission Baleinière Internationale et compromet la reconstitution des populations de baleines.
En février, 10 conteneurs de viande de rorqual commun avaient traversé le Canada. Arrivés dans un port de l'Atlantique, ils ont été acheminés sur Halifax avant d'être rechargés sur un porte-conteneurs inconnu à destination du Japon. Le Canada a dit qu'il n'avait aucun moyen juridique d'empêcher ce transit et que des analyses ont été faites pour vérifier qu'il s'agissait bien de viande de rorqual commun.

« **Soyez un Viking** », c'est le slogan de lancement de la première bière à la baleine. Le brasseur islandais Steðji en collaboration avec la compagnie baleinière Hvalur a lancé une série spéciale et limitée avec une pincée de farine de baleine (rorqual commun *Balaenoptera physalus*). Whale and Dolphin Conservation dit aussi que les *Hvalur*, navires chasseurs de baleines en Arctique, sont lubrifiés avec de l'huile de baleine pour des raisons d'économie.

Hvalur 9

La Whale Beer a été vendue pendant un mois pendant les festivals de l'hiver et n'était pas destinée à l'exportation. Une manière de tester le marché ? Bientôt l'Asahi à la farine de cachalot ?

Le Japon KO en Antarctique

Communiqué Robin des Bois du 31 mars 2014

La Cour Internationale de Justice condamne le Japon à suspendre son programme de chasse à la baleine JARPA II et donc toutes ses activités baleinières en Antarctique. Depuis 1987, le Japon a tué plus de 10.000 baleines dans l'océan Austral.

La Cour dans son arrêt rendu ce matin à La Haye estime que le programme de chasse « scientifique » dans l'océan Austral tel qu'il est conçu et mené par le Japon implique un nombre disproportionné de captures et de mises à mort de baleines.

Selon la Cour, le Japon n'a pas fourni d'explications suffisantes pour justifier les méthodes létales notamment à l'égard des petits rorquals. La Cour a noté que le nombre de baleines tuées dans le cadre de la chasse scientifique japonaise s'explique en fait par des raisons financières. Le produit du traitement des baleines - c'est à dire la commercialisation de la viande - permet de financer la campagne de chasse par le navire-usine *Nisshin Maru* et les navires auxiliaires.

C'est un grand jour pour les baleines et un mauvais jour pour la politique générale des pêches du Japon.
Il reste que le programme de « recherches scientifiques » dans le Nord-Est de l'océan Pacifique n'est pas formellement concerné par l'arrêt de la Cour Internationale de Justice. Ce programme implique des échantillonnages importants de petits rorquals, de rorquals de Bryde, de rorquals de Sei, de rorquals communs et de cachalots. Il se déroule d'avril à octobre.

Deux questions sont posées :

- Le Japon va-t-il appliquer les argumentations de la Cour Internationale de Justice à son programme « scientifique » dans le Pacifique et l'interrompre immédiatement ?
- Le Japon va-t-il sortir de la Commission Baleinière Internationale et décider unilatéralement la reprise de la chasse commerciale aux baleines notamment dans sa Zone Economique Exclusive ?

De toute façon, le sinistre navire-usine *Nisshin Maru* n'a pas d'autre avenir que la casse.

Le communiqué de Robin des Bois se termine par 2 questions. Aujourd'hui les réponses sont connues.

1- Comme envisagé par Robin des Bois, le Japon poursuit la chasse scientifique dans le Pacifique du Nord-Est.
2- Le Japon reste pour l'instant à la CBI.

Le Japon envisage de concevoir un nouveau plan de chasse scientifique en Antarctique qui prendrait en compte les arguments qui ont conduit la Cour Internationale de La Haye à condamner sans appel le programme actuel. Le gouvernement japonais confirme qu'il n'y aura pas de chasse en Antarctique pour la saison d'été 2014-2015. La prochaine réunion de la CBI qui se tiendra en Slovénie en septembre 2014 sera très importante.

Dans les milieux diplomatiques européens qui malheureusement envahissent les milieux scientifiques, la plainte de l'Australie devant la Cour Internationale de Justice était considérée comme dangereuse sur le plan économique et très probablement susceptible de déclencher à l'égard de l'Australie des représailles nippones.

Faux, archi faux. Quelques semaines après la condamnation du Japon, les 2 pays, premiers ministres en tête, ont signé après 7 ans de négociations un accord bilatéral d'élargissement du commerce. L'Australie va abaisser ses droits de douanes à l'importation des voitures et matériels électroniques et électroménagers japonais. Le Japon va faire de même pour la viande de bœuf et les barrières douanières pour les crustacés, les oursins, les ormeaux, le thon albacore et… le thon rouge du Pacifique Sud. La chasse japonaise en Antarctique est suspendue. Le business s'amplifie y compris dans le secteur des produits de la mer.

Tortues marines

Totaux du trimestre

18 tortues marines et 3000 œufs saisis

60 tortues marines braconnées

AMERIQUE

RECIDIVE

Mise en examen pour braconnage de 316 œufs de tortues marines (Annexe I)
Palm Beach, Etat de Floride, Etats-Unis
9 janvier 2014

Il a 51 ans et vient d'être mis en examen pour avoir prélevé 316 œufs de tortue marine sur la plage de Juno Beach en 2 jours début juillet 2013. Leur valeur est estimée entre 948 et 1580 US$. Des sacs en plastique et un bâton pour fouiller les nids ont été gardés comme pièces à conviction. Les œufs ont été ré-enfouis dans le sable. Kenneth Cornelius Coleman est un exécutant. Il arpentait les 15 km de plage en vélo. L'identité d'un complice qui l'attendait en pick-up en haut de plage n'a pas été révélée. En août 2005, Coleman avait déjà été arrêté sur le même rivage avec 142 œufs. Sa présence sur la plage avait été signalée par les veilleurs du Loggerhead Marinelife Center. Ce Centre a pour vocation de protéger les œufs des 3 espèces de tortues marines pondant sur Juno Beach et Jupiter Beach: les tortues luth (*Dermochelys coriacea*), les tortues caouanne (*Caretta caretta*) et les tortues vertes (*Chelonia mydas*), toutes inscrites à l'Annexe I de la CITES. Les principaux prédateurs des œufs sont les renards, les ratons-laveurs et les hommes. Le Loggerhead Marinelife Center rappelle qu'il est fortement déconseillé d'illuminer les hauts de plage car la lumière artificielle dissuade les tortues adultes de venir pondre et perturbe la navigation des bébés tortue qui viennent d'éclore.

Jeune tortue luth et tortue luth adulte

© Loggerhead Marinelife Center

Saisie de 3000 œufs de tortue de Ridley (*Lepidochelys olivacea,* Annexe I)
Etat du Chiapas, Mexique
Janvier 2014

Les barrages routiers de l'armée mexicaine dans l'Etat du Chiapas durant les 15 premiers jours de janvier ont permis de saisir par milliers des œufs de tortues de Ridley. La cueillette des œufs sur les plages de l'océan Pacifique est une forme mexicaine de la pêche à pied aux coquillages qui ravage le littoral français. Les œufs ont été transférés dans les centres spécialisés de Pijijiapan et de Puerto Arista.

© Diario del Sur

RECIDIVE

Comparution pour braconnage de 316 œufs de tortues marines (Annexe I)
Etat de Floride, Etats-Unis
Mars 2014

Coleman, comme on vient de le voir, est impliqué dans la recherche des œufs de tortues marines sur les plages de ponte. Il en avait ramassé 316 dans le nid d'une tortue verte et dans 3 nids de tortue caouanne. Il a plaidé coupable. En 2010, il avait déjà été condamné à 30 mois de prison pour les mêmes méfaits. Quand il sera jugé pour cette récidive, il risquera 5 ans de prison et 3 ans de liberté surveillée. Sur le marché noir, l'œuf de tortue marine se vend entre 3 et 5 US$.

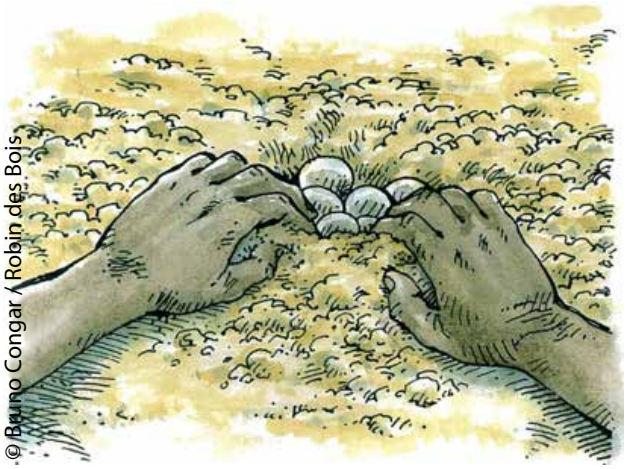

© Bruno Congar / Robin des Bois

ASIE

Saisie d'une tortue verte (*Chelonia mydas*, Annexe I) et d'une tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I) vivantes
Hô-Chi-Minh-Ville, Province d'Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam
15 janvier 2014

Une nouvelle petite annonce a attiré l'attention de l'ONG Education for Nature Vietnam (ENV). Les militants se présentant à nouveau comme des acheteurs potentiels ont pu prendre le trafiquant en flagrant délit avec l'appui de la police environnementale locale. Les 2 jeunes tortues ont été remises en liberté.

Eretmochelys imbricata

Saisie de 2 tortues vertes (*Chelonia mydas*, Annexe I) vivantes
Hô-Chi-Minh-Ville, Province d'Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam
13 février 2014

Le 23 janvier, l'ONG ENV a fait libérer les 2 tortues marines prisonnières dans l'aquarium d'un restaurant.

Chelonia mydas

Braconnage de 60 tortues marines (Annexe I)
Pulau Tiga, Etat de Sabah, Malaisie
Mars 2014

Un chercheur en sociologie étudiant l'économie des communautés locales a fait la découverte d'au moins 60 carcasses sur l'ile de Pulau Tiga. Il pourrait s'agir de tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*), tortues vertes (*Chelonia mydas*), tortues de Ridley (*Lepidochelys olivacea*), tortues caouanne (*Caretta caretta*). Les écailles avaient été prélevées sur les carapaces. A proximité du lieu du massacre une hutte a été découverte. Les insulaires disent avoir prévenu les autorités de ce braconnage régulier mais aucune enquête n'avait été lancée. Les braconniers chassent les tortues jours et nuit. Une fois attrapées, elles sont ramenées sur une des iles où elles sont conservées vivantes dans des cages. Les survivantes sont livrées dans le détroit de Balabac à des pêcheurs chinois ou vietnamiens. Les braconniers sont des insulaires philippins et indonésiens.
L'île de Pulau Tiga est dans le projet de parc marin Tun Mustapha qui couvre 12.000 km^2, et comprend 50 îles. Dans ce périmètre, il y a aussi des dugongs en voie d'extinction.
Déjà en novembre 2013, 10.000 œufs avaient été saisis dans le détroit de Balabac. Ils étaient originaires de l'Etat de Sabah (voir « A la Trace » n°3).

Le Dr Alin entouré de carcasses de tortues au milieu du projet d'aire marine protégée

OCEANIE

Condamnation pour capture en mer, transport, détention et vente de tortues marines (A.I)
Papeete, Polynésie française, France
18 mars 2014
Deux braconniers de tortue ont écopé respectivement d'un mois et 3 mois ferme de prison et d'une amende douanière dont ils auront à s'acquitter solidairement pour avoir chassé une tortue marine en 2010. Suite à des complications de procédure, le délibéré est tombé près de 4 ans après les faits. Un délai qui a permis à l'un des accusés de récidiver, puis d'écoper d'une peine de 6 mois de prison ferme et de la saisie de son bateau en avril 2011. Il déclare : «Ça y est, j'ai raccroché, j'ai complètement arrêté ça. Vu qu'ils m'ont saisi le bateau, du coup je n'ai plus de matériel de pêche». En 2010 ils avaient "fléché" une tortue de 112 kg avec un fusil de chasse sous-marine et en espérait 100.000 francs Pacifique (840 €) en revendant la viande à des particuliers. L'association Te mana o te moana, œuvrant à la protection des espèces marines s'est portée partie civile et a obtenu 1 franc (0,008 €) symbolique de dommages et intérêts
Ayant purgé des mois de prison préventive, les 2 condamnés sont partis libres mais amers : « dans les îles Sous le Vent, y'en a qui font bien pire », « on dirait qu'ici la justice c'est que pour les petits ».

Tortues d'eau douce et terrestres

Total des saisies du trimestre

30.332 tortues d'eau douce et terrestres

AFRIQUE

Saisie de 49 tortues, de serpents et de caméléons
Aéroport international d'Antananarivo-Ivato, Région d'Analamanga, Madagascar
4 mars 2014
La voyageuse russe allait embarquer pour Nairobi. Une source divergente parle d'un envol pour l'Ile Maurice. Dans son bagage de soute, les tortues étaient encore vivantes. Elles ne l'auraient pas été à l'arrivée. Sur les 8 espèces de tortues malgaches, 6 sont interdites de commerce international.

Saisie de 127 tortues dont des tortues-araignée (*Pyxis arachnoides*, Annexe I)
Aéroport international d'Antananarivo-Ivato, Région d'Analamanga, Madagascar
11 mars 2014
L'hémorragie des tortues menacées d'extinction de l'île de Madagascar continue. Le vol était à destination de Nairobi. Le malfaiteur malgache déclare que sa destination finale était la Tanzanie. Avant de passer les contrôles bagage, il a fait preuve d'une certaine franchise. Il a déclaré que les objets transportés étaient « fragiles ». Les tortues étaient sans doute destinées au marché asiatique via l'Afrique de l'Est.
Les tortues-araignée sont endémiques de Madagascar. L'aire de répartition est d'environ 500 km^2. La superficie de l'île est de 587.040 km^2. Pendant la saison sèche, elle estive sous les pierres, entre les racines, sous les déchets végétaux. A la saison des pluies, les *Pyxis arachnoides* sortent de l'ombre.

AMERIQUE

Condamnation d'un trafiquant de tortues geoemyde de Spengler (*Geoemyda spengleri*, Annexe II) et tortues héosémyde de l'Arakan (*Heosemys depressa*, Annexe II)
Seattle, Etat de Washington, Etats-Unis
Janvier 2014
L'individu déjà identifié dans « A la Trace » n°1 importait des tortues d'Asie et exportait des tortues américaines vers l'Asie. Toutes les espèces impliquées dans le trafic étaient protégées par les lois nationales et internationales. Nathaniel Swanson a été condamné à un an de prison et 28.500 US$ de dommages et intérêts qui contribueront aux frais de réhabilitation et de soins des tortues ayant survécu à ses agissements. Pour éviter qu'elles soient repérées dans les aéroports, les tortues-colis de Monsieur Swanson avaient les pattes attachées à la carapace par des élastiques.

ASIE

Saisie de 10 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II)
Vadodara, Etat du Gujarat, Inde
4 janvier 2014
La brigade spéciale des chemins de fer a saisi les 10 élégantes et pris sur le fait le destinataire qui venait en prendre livraison à la gare de marchandise. Les agents forestiers et un spécialiste local des tortues ont été appelés à la rescousse pour identifier l'espèce. Les *Geochelone elegans* vivantes ou naturalisées sont en forte demande. Selon la doctrine du Feng Shui, mettre une tortue dans le secteur nord d'un local d'habitation ou d'activité amène la prospérité et symbolise la stabilité. La tortue étoilée de l'Inde peut valoir 500 US$ sur le marché noir.

© Cburnett

Saisie de 8368 bébés tortues à nez de cochon (*Carettochelys insculpta*, Annexe II)
Aéroport de Papouasie indonésienne et aéroport International de Jakarta, Province de Banten, Indonésie
7 et 9 janvier 2014
La première saisie – 5400 individus – a eu lieu dans un des 2 aéroports de Papouasie indonésienne limitrophe de la Papouasie Nouvelle-Guinée. La réplique a eu lieu 2 jours après à l'aéroport de Jakarta à l'arrivée d'un avion de ligne en provenance de la même Papouasie. Il y en avait 2968. En Papouasie, les 5400 bébés tortues à nez de cochon étaient réparties dans 7 valises. A Jakarta, plusieurs tortues étaient mortes après un voyage par air de 2000 km dans la soute à bagages. Elles étaient regroupées dans des boîtes en plastique, 15 à 20 par boîte. La destination finale des reptiles était Singapour ou la Chine. L'expéditeur est identifié. Les tortues survivantes seront relâchées dans leur milieu naturel. Celles qui ont été saisies à Jakarta devront reprendre l'avion. Les tortues à nez de cochon vivent exclusivement à l'état sauvage en Papouasie indonésienne, en Papouasie Nouvelle-Guinée et en Australie.

© Kerstin Hinze

Bonne nouvelle
2264 tortues à nez de cochon saisies le 12 janvier à Hong-Kong ont été rapatriées dans leur pays d'origine, l'Indonésie. Elles sont les survivantes d'une cargaison de 2657 tortues. Elles avaient été dans un premier temps accueillies dans des lieux de soin spécialisés à Hong-Kong avant d'être reconduites dans les meilleures conditions de sécurité à Jakarta. Elles seront remises à leurs milieux naturels. Il est rare que des spécimens de faune sauvage pris dans les filets de la contrebande retrouvent leurs biotopes d'origine. Une bonne nouvelle donc tempérée par le fait que 490 spécimens d'une espèce menacée d'extinction sont morts des suites du voyage aller. Les trafiquants, eux, sont toujours dans la nature autant à Hong-Kong qu'en Indonésie.

Saisie d'une tortue-boîte (*Cuora mouhotii*, A. II)
Vietnam
22 janvier 2014
Le bouche à oreille semble fonctionner au Vietnam. Un membre d'ENV a informé le détenteur d'une tortue qu'il était en situation illégale. La tortue boîte a été confiée au centre de conservation et de réhabilitation des tortues de Cuc Phuong. Fondé en 1998, ce centre recueille toutes les tortues terrestres saisies par les douanes ou les autres services de l'Etat. Il est situé dans le Parc National du même nom. Il sert aussi à informer les agents en charge de la protection de la vie sauvage sur l'écologie des tortues et à leur faciliter l'identification des espèces.

Saisie de 440 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II) et 65 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I) vivantes
Aéroport Don Mueang, Province de Bangkok, Thaïlande
31 janvier 2014
Les tortues étaient prisonnières de 5 bagages. Ils voyageaient à bord d'un avion parti de Chennai (Etat du Tamil Nadu, Inde).

© Royal Thai Customs

Saisie de 6980 trionyx du Gange (*Nilssonia gangetica*, Annexe I) vivantes
Bongaon, Bengale-Occidental, Inde
3 et 5 février 2014
4980 tortues ont été saisies à 12 km de la frontière avec le Bangladesh. Le chauffeur et les 2 accompa-

gnateurs ont été arrêtés. Les tortues étaient tassées dans des boîtes sous des caisses de poissons. Au Bangladesh, elles étaient destinées à la consommation alimentaire. 270 étaient mortes, les survivantes ont été relâchées le soir même et le lendemain dans 3 sanctuaires de l'Etat
2 jours après cette première saisie, 2000 autres tortues trionyx du Gange ont été récupérées grâce à des renseignements tirés des premières arrestations. Les tortues étaient dans des sacs de jute dans un camion en provenance de l'Andhra Pradesh, le chauffeur a été arrêté. Là encore, la cargaison se dirigeait vers le Bangladesh.
La saisie des 6980 tortues est estimée à 69.936 US$.

Saisie de 420 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II)
Aéroport international de Chennai, Etat du Tamil Nadu, Inde
12 février 2014
Les tortues ont été découvertes au contrôle bagage. Les agents les ont détectées grâce aux rayons X. Elles avaient pourtant été glissées dans des sachets de plastique entourés de papiers opaques au carbone et au graphite. Les 6 passagers de nationalité indienne s'apprêtaient à embarquer pour l'incontournable aéroport des tortues de Bangkok. Un des contrebandiers en était à sa 4ème navette-tortues pour Bangkok en 5 mois. Les tortues avaient été capturées dans l'Andhra Pradesh.

Juvénile de tortue étoilée

Saisie de 13 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II)
Freeganj, Etat du Madhya Pradesh, Inde
20 février 2014
Le département des forêts a perquisitionné 2 animaleries aquariophiles où 13 tortues étaient à vendre. Les 2 commerçants ont été arrêtés. Une enquête est en cours pour remonter la filière. Une tortue étoilée de l'Inde se vend entre 50 et 500 US$ selon l'âge et les marchés.

Saisie de 750 tortues dont des tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I) et des tortues tricarénées (*Melanochelys tricarinata*, Annexe I) vivantes
District de Purnia, Etat du Bihar, Inde
1 mars 2014

Transport des tortues en vrac dans un pick-up depuis l'Uttar Pradesh jusqu'à la Birmanie (plus de 2000 km)

Saisie de 18 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I)
Aéroport international de Chennai, Etat du Tamil Nadu, Inde
1 mars 2014
Le voyageur a manqué le vol d'Air Asia à destination de Bangkok en Thaïlande. Il a été empêché par la découverte dans son bagage des tortues endémiques du Pakistan et du Nord de l'Inde. Chennai est à 2000 km au sud du biotope des tortues de Hamilton. Les douaniers sont sur le qui-vive. « Il y a des informations comme quoi la contrebande se ferait de plus en plus à partir d'aéroports plus petits comme celui de Tiruchi qui dessert 3 fois par jour la Malaisie ». Tiruchi est à 320 km de Chennai.

RECIDIVE

Comparution pour possession illégale de 5 tortues à tête jaune (*Indotestudo elongata*, A. II)
Balik Pulau, Etat de Penang, Malaisie
Mars 2014
Cheah Bing Shee, une femme de 56 ans, manager de Syarikat Rona Wildlife Enterprise, a comparu pour 2 chefs d'inculpation : d'une part la détention illégale de 3 tortues mâles et d'autre part la détention illégale de 2 tortues femelles à tête jaune. La loi est plus sévère pour la détention des spécimens femelle. L'amende va de 100.000 RM (30.486 US$) pour un mâle d'une espèce totalement protégée à 300.000 RM pour une femelle de la même espèce et 200.000 RM (60.973 US$) pour un spécimen immature. La Syarikat Rona Wildlife Enterprise et son directeur K. Muthukomar sont également inculpés dans cette affaire.
Cheah Bing Shee est la femme d'Anson Wong, le tristement célèbre trafiquant de faune sauvage.

Un couple de prédateurs
Cheah Bing Shee forme avec son mari Anson Wong un couple fidèle et solidaire. Anson Wong, un caïd du trafic d'espèces animales, a été arrêté en 1998 à l'aéroport de Mexico. Transféré aux Etats-Unis, il a été condamné à 71 mois de prison pour contrebande de reptiles. Que des Annexes I ! Grâce à des complicités chez Fedex, Phoenix, Arizona, il expédiait les animaux vivants dans les meilleures conditions de rapidité. Il était aussi spécialiste de la bile d'ours en provenance du Canada. « Je peux tout vous livrer » disait-il à ses clients. « Si vous voulez un panda, il faut seulement y mettre le prix ». En Malaisie, son épouse a fait prospérer les affaires et de retour de son séjour forcé aux Etats-Unis, Anson Wong s'y est remis de plus belle …

Saisie de 218 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I) et 54 tortues de l'espèce *Chitra indica*, (Annexe II)
Aéroport de Bangkok Suvarnabhumi, Province de Samut Prakan, Thaïlande
12 mars 2014
Faute de trafiquants, on attrape les mules. Celles-ci avaient évité l'aéroport de Chennai en Inde et volé pour Bangkok depuis l'aéroport moins surveillé de Gaya. Ils ont été pris à l'arrivée. En Thaïlande, la tortue de Hamilton est considérée comme un animal de compagnie à haute valeur sociale ajoutée. De nombreux élevages existent. Alimentés par des tortues capturées dans le milieu sauvage, ils n'ont jamais produit un œuf viable.

Saisie de 72 tortues
Howrah, Etat du Bengale-Occidental, Inde
13 mars 2014
Les tortues ont été découvertes à bord du Kalka mail, le train reliant Kalka à la gare de Calcutta. La police des chemins de fer a arrêté une personne, d'autres se sont enfuies. Le suspect appréhendé avec le sac plein de tortues a admis les avoir ramenées depuis l'Etat de Kanpur pour les vendre au marché Gariahat au sud de Calcutta, marché géant avec grands magasins et petits stands où l'on trouve de tout du matin au soir toute l'année.

Marché Gariahat

Saisie de 27 tortues (famille Trionychidae)
New Delhi, Etat de Delhi, Inde
27 mars 2014
4 espèces de tortues à carapace molle présentes au Rajasthan sont inscrites à la CITES en Annexe I ou II. Les carapaces de ces tortues sont séchées, broyées et utilisées dans la médecine traditionnelle. La viande est considérée comme aphrodisiaque.

EUROPE

Condamnation pour commerce illégal de tortues mauresques (*Testudo graeca*, Annexe II) et de tortues d'Hermann (*Testudo hermanni*, Annexe II)
Slough, Angleterre, Royaume-Uni
24 février 2014
Graham Martin a été condamné à une mise à l'épreuve de 12 mois et à une amende de 265 £ (441 US$) après avoir été reconnu coupable de vente illégale d'espèces protégées et utilisation illégale d'espèces protégées en 2012. Il avait été arrêté le 9 janvier 2013. Cette condamnation est le résultat d'une longue enquête menée par la police de la Tamise et l'AHVLA (Animal Health and Veterinary Laboratories Agency). Les porte-paroles institutionnels se disent satisfaits du verdict qui serait à la fois dissuasif pour les trafiquants et encourageant pour les services de répression de la criminalité environnementale. A contrario, l'ONG Environmental Investigation Agency (EIA) déclare que cette peine survenant quelques semaines après le sommet international de Londres sur le trafic des espèces menacées est insignifiante et montre que la justice anglaise n'a pas encore pris la mesure des enjeux du trafic.
Commerçant illégal en espèces menacées d'extinction, Graham Martin se présentait avantageusement comme un sauveur de reptiles et dirigeait un prétendu centre de sauvetage, le « Berkshire Reptile Rescue ».
Autre imposture, il y a quelques mois, Andrew Mc Manus-Dunkley se présentant comme un soigneur de rapaces blessés avait été reconnu par la justice comme trafiquant clandestin d'oiseaux de proie. Il avait été seulement condamné à quelques semaines de travaux d'intérêt général.
La frontière entre un centre d'accueil pour animaux abandonnés ou éclopés et une animalerie clandestine est dans certains cas difficile à délimiter.

OCÉANIE

Vol de 8 tortues-léopard du Cap (*Stigmochelys pardalis*, Annexe II)
Shoalhaven Zoo, Etat de Nouvelle Galles du Sud, Australie
5 mars 2014
Les tortues léopard sont originaires de l'Afrique du Sud. Les 8 qui ont été volées grâce à l'effraction du cadenas de leur enclos étaient de taille diverse. « La plus petite était grande comme un ballon de softball (10 cm de diamètre), la plus grande comme un ballon de basket (24 cm) » selon la direction du zoo de Shoalhaven près de Sydney.

© Shoalhaven Zoo

Saisie de 2 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II) et de 2 pythons royaux (*Python regius*, Annexe II)
Sydney, Etat de Nouvelle-Galles du Sud, Australie
Mars 2014
Les douaniers du centre de courrier international de Sydney n'en sont pas revenus. En lieu et place des jouets, des lampes et des ornements pour cheveux, il y avait des créatures vivantes, les 4 animaux protégés par la CITES plus 2 crotales des bambous (*Trimeresurus albolabris*) et 2 serpents liane vert (*Ahaetulla prasina*).
Sur le site internet de la Ferme Tropicale (France), le python royal inscrit à l'Annexe II de la CITES est presque présenté comme une espèce invasive en Afrique. Un argument trompeur destiné à ôter tout scrupule aux acheteurs. Le Ferme Tropicale vend des pythons royaux entre 40 et 200 €. Certains spécimens « spéciaux » peuvent atteindre le prix de 2000 €.

© photomne.com

Carnaval de Barranquilla.
Les défenses sont fausses

Serpents

AFRIQUE

Saisie d'un python sud-africain (*Python natalensis*, Annexe II)
Réserve d'Entumeni, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Mars 2014
Capturé, écorché, grillé, le serpent n'avait plus aucune chance de s'en sortir. Les 5 agriculteurs ont été surpris à table.

© Zululand Observer

AMERIQUE

Saisie de 2 boas constrictors (*Boa constrictor*, Annexe II) et d'un crocodile américain (*Crocodylus acutus*, Annexe II) vivants
Plage de Puerto Marqués et de Revolcadero, Acapulco, Etat du Guerrero, Mexique
Mars 2014
Un boa constrictor mesurant 1,20m a été confisqué sur la plage de Puerto Marqués. Il a par la suite été libéré. Sur la plage de Revolcadero, un autre spécimen de 1,50 m et un crocodile de 1,40 m ont été confisqués à des montreurs d'animaux.

Saisie de 4 boas constrictors (*Boa constrictor*, Annexe II)
Barranquilla, Département d'Atlántico, Colombie
Mars 2014
Le Carnaval de Barranquilla existe depuis plus d'un siècle, il est inscrit depuis 2008 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Il rassemble 1,5 million de personnes, c'est le troisième au niveau mondial après ceux de Rio de Janeiro et Venise. Il s'est déroulé du 1er au 4 mars 2014.
Le serpent a été repéré sur les épaules d'un danseur qui s'est enfui en l'abandonnant. Le boa a été retrouvé la bouche cousue avec du fil de nylon, sans doute pour éviter les morsures. L'animal présentait des symptômes de déshydratation. Après son sauvetage il a pu être relâché.
La police n'avait pas noté l'utilisation d'animaux sauvages dans le carnaval depuis l'interdiction en 2008 d'en exhiber pendant des défilés. Avant, les boas et les paresseux faisaient partie du décor.
Les 3 autres boas ont été saisis à l'aéroport de Barranquilla à la fin du carnaval.

Saisie d'un boa constrictor (*Boa constrictor,* Annexe II)
District de La Oroya, Région de Junín, Pérou
Mars 2014

© RPP/Beatriz López

Le boa était caché sous le siège du bus

Saisie d'un boa constrictor (*Boa constrictor,* Annexe II) et d'un crocodile américain (*Crocodylus acutus*, Annexe II) vivants
Plage de Puerto Marqués, Acapulco, Etat du Guerrero, Mexique
Mars 2014
Bis ! La plage de Puerto Marqués est décidément fréquentée par les exhibitionnistes d'animaux sauvages. Les gagne-pain des 3 montreurs d'animaux dont un mineur ont été relâchés dans les mangroves d'un zoo aquatique.

Saisie 92 morceaux de viande séchée de crotales des tropiques, 67 têtes et 68 cascabelles de crotales des tropiques (*Crotalus durissus*, Annexe III au Honduras)
San Luis Potosí, Etat de San Luis Potosí, Mexique
Mars 2014
A la gare routière, les chiens de la police fédérale ont marqué l'arrêt devant des boîtes. Elles contenaient 76 têtes (14 kg) de peyote (*Lophophora williamsii,* Annexe II) une espèce de petits cactus sans épine, originaire du sud de l'Amérique du Nord. Il est consommé pour ses effets psychotropes. Les cartons contenaient aussi une peau de félin, une peau de coyote, 4 pattes et une queue de raton laveur et 14 peaux de vipères. Le propriétaire des cartons n'a pas été identifié.
La cascabelle est l'organe de la queue des serpents à sonnette qui leur permet de « sonner » lorsqu'ils se sentent en danger.

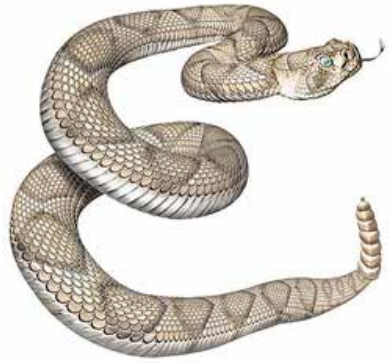
© Michel Saemann - Larousse

Crotale diamantin.
Au bout de sa queue, la cascabelle

Saisie de 472 articles de maroquinerie et peaux de reptiles
Trinidad, Province de Beni, Bolivie
Mars 2014
Portefeuilles, lézards naturalisés, ceintures, peaux de serpents et de lézards, carapaces de tortues et plumes font partie des objets saisis dans le centre ville et dans les boutiques de l'aéroport. Les espèces ne sont pas précisées.

© El Diario

ASIE

Saisie de 9250 serpents vivants
Etat Shan, Birmanie
10 janvier 2014
La Birmanie s'éveille-t-elle à la CITES qu'elle a signé en 1997 ou à ses propres lois sur la protection de la faune sauvage qu'elle a promulgué en 1994 ? Un camion transportant 376 cageots remplis de 9250 serpents a été immobilisé sur la route Pinlon – Laechar au centre du pays. Les cobras et les vipères ont été mis de côté et remis à la première compagnie pharmaceutique du pays pour extraire du venin antidote. Les autres serpents ont été relâchés dans le milieu naturel.

Saisie de 2 litres de venin de serpent
Pimpri, Etat du Maharashtra, Inde
18 janvier 2014
Le venin était dans les bouteilles de scotch. Les transporteurs ont 30 et 45 ans. La valeur des 2 bouteilles est estimée à Rs. 2 crore (323.000 US$). L'arrestation a eu lieu à 3 h du matin, du côté de la nouvelle voie express Pune- Bombay. « Les 2 personnes arrêtées sont sans doute les maillons d'une grosse organisation. » « Des centaines de serpents ont dû être tués dans les Ghats occidentaux. » tels sont les propos d'un responsable de la police de Pimpri. Les Ghats occidentaux ou Sahyadrī sont une chaîne de montagne. Des échantillons font l'objet d'analyses ADN pour vérifier l'origine du liquide et connaître l'espèce. La police a confirmé que le venin de serpent vendu sur le marché noir était écoulé sous diverses formes dans les raves parties (cf. « A la Trace » n°3).

© Sachin Phulsundar

Saisie de 23 cobras royaux (*Ophiophagus hannah*, Annexe II) vivants
Hanoï, Vietnam
14 février 2014
La police a arrêté une moto et découvert les reptiles dans un cube à l'arrière du véhicule. Le conducteur de la moto a admis avoir acheté les serpents à un vendeur louche pour 100 US$ et qu'il partait en tournée pour les vendre dans des restaurants. Les serpents ont été remis dans le milieu naturel.

© vnexpress.net

Saisie de 5 boas des sables brun (*Eryx johnii*, Annexe II) vivants
Siliguri, Etat du Bengale-Occidental, Inde
15 février 2014
Les policiers ont mené 3 raids dans la ville. Les serpents non venimeux avaient été capturés par 5 personnes âgées de 16 à 25 ans. Les coupables sont des charmeurs de serpents professionnels de Delhi ou des apprentis charmeurs de serpents. 3 ont été relâchés après avoir reçu un avertissement. Les boas ont été libérés en forêt. Après cette brève incursion en ville, ils se sont terrés dans les sables.

Saisie d'un boa des sables bruns (*Eryx johnii*, Annexe II) vivant
Porayar, Etat du Tamil Nadu, Inde
15 mars 2014
Le raid a permis de mettre la main sur le boa captif et de le libérer dans la forêt de Kodiakarai.

Saisie de 9 pythons (*Pythonidae spp.,* Annexe I ou II)
Fengjing, Municipalité autonome de Shanghai, Chine
28 mars 2014
La police a découvert 9 pythons emballés dans le coffre à bagages d'un bus de ligne. Personne ne sait qui les avait mis là et où ils allaient. Le bus de ligne relie Shanghai à Kumming dans le Yunnan, soit 40h de route. Le nom des espèces était marqué en anglais sur chaque boîte en plastique.

Saisie de 0,5 litre de venin de serpent
Thane, Etat du Maharashtra, Inde
29 mars 2014
1/2 litre de venin. 55 lakh Rs, 91.500 US$.

EUROPE

Saisie de cobras (famille Elapidae) et de vipères (famille Viperinae)
Getafe, Communauté de Madrid, Espagne
Janvier 2014
Chez un particulier, 127 reptiles de 54 espèces attendaient d'être revendus. Parmi eux, au moins 40 sont venimeux. Cobras, vipères et autres reptiles étaient maintenus dans des terrariums et des caisses en plastique. Les venimeux ont été recueillis par le zoo de Madrid, les autres ont été conduits dans des lieux « adaptés ». Les animaux ont été découverts après l'appel d'un voisin dénonçant un vol avec effraction. Lorsque les policiers se sont rendus sur place, ils ont découvert les reptiles. Le propriétaire ne disposait pas des documents légaux. De plus, les animaux étaient susceptibles de s'échapper et de porter atteinte à la sécurité publique.
Il existe une trentaine d'espèces du genre Naja qui regroupe la plupart des cobras. 11 d'entre elles sont inscrites à la CITES. La population européenne de vipère d'Orsini (*Vipera ursinii*) est inscrite à l'Annexe I.

Sauriens

AMERIQUE

Saisie de 6 iguanes (famille Iguanidae)
Villas Cacao, Province de Limón, Costa Rica
9 janvier 2014
« Les policiers patrouillaient par là-bas et ils ont entendu des détonations qui provenaient des montagnes ; en s'approchant, les officiers ont vu 4 personnes en train de chasser des iguanes. » (Erick Calderón, sous-directeur de la force publique de Limón). 3 des braconniers se sont enfuis et un a été interpellé. Il a 25 ans, il est de nationalité costaricaine. Les officiers ont découverts 6 cadavres d'iguanes sur les lieux. Le Costa Rica abrite l'iguane vert (*Iguana iguana*, Annexe II) et l'iguane noir (*Ctenosaura similis*, hors CITES). Les animaux ont été tués d'une balle de fusil calibre 22. L'arme et des munitions ont été confisqués. Les braconnages, facilités par la période sèche, augmentent en début d'année.

© Raul Cascante

Saisie de 22 iguanes verts (*Iguana iguana*, Annexe II)
Tres Valles, Etat de Veracruz, Mexique
15 janvier 2014
Les iguanes verts et 170 iguanes noirs (*Ctenosaura pectinata*, hors CITES) étaient cachés dans des valises de militaires dans le compartiment à bagages du bus. Les sauriens avaient passé plusieurs jours sans eau ni nourriture. 9 spécimens ont été retrouvés morts de déshydratation. Les 2 espèces sont listées à la NOM 059-SEMARNAT-2010 (la norme officielle 59 du Secrétariat de l'environnement et des ressources naturelles parue au Journal Officiel en décembre 2010).

Saisie de 19 iguanes verts (*Iguana iguana*, Annexe II) vivants
Portobelo, Province de Colón, Panama
Février 2014
Ils braconnaient dans l'aire protégée de Portobelo. Les iguanes ont été saisis par l'ANAM (Autoridad Nacional del Ambiente). 15 d'entre eux ont été relâchés dans le Parc, les 4 autres étaient morts. Des bénévoles assurent la protection des iguanes dans le Parc. Face à l'intensité du trafic international d'iguanes pour le marché des animaux de compagnie et pour la consommation locale de viande, la bonne volonté ne fait pas le poids et les iguanes de Panama sont eux aussi menacés de disparition.
Le Parc National de Portobelo a une superficie de 360 km^2. Il est classé par l'UNESCO au titre du patrimoine mondial. Il comprend 70 km de littoral avec des récifs coralliens, des mangroves, des lagunes et des plages où pondent chaque année 4 espèces de tortues marines, y compris la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*).

© ANAM

Saisie de 18 iguanes vivants (famille Iguanidae)
Choluteca, Département de Choluteca, Honduras
Février 2014
Les iguanes avaient été braconnés pour leur chair, ils étaient destinés à des restaurants de Choluteca ou de San Lorenzo. Ils ont été retrouvés par la police des frontières dans une valise à l'intérieur de la soute à bagages d'un bus interurbain à la frontière avec le Nicaragua. Le bus venait de Guasaule. Personne n'a été arrêté. La valise était soi-disant orpheline.
4 espèces d'iguane sont présentes au Honduras et inscrites à la CITES : l'iguane à queue épineuse de l'île d'Útila (*Ctenosaura bakeri*, Annexe II), le *Ctenosaura melanosterna* (Annexe II), l'iguane à queue épineuse de l'île de Roatan (*Ctenosaura oedirhina*, Annexe II) et l'iguane vert (*Iguana iguana*, Annexe II).

© La Tribuna

Saisies de 492 œufs d'iguane (famille Iguanidae) et d'une podocnémide de Cayenne (*Podocnemis unifilis*, Annexe II) vivante
Camaguán, Guárico, Venezuela
Février 2014
Les œufs étaient destinés au marché local. Les 2 saisies ont été menées par la Guardia Nacional Bolivariana (GNB). Il est prévu de relâcher la tortue aquatique de Cayenne dans un milieu naturel propice.

ASIE

Saisie de 170 morceaux de peau de varans (genre *Varanus*, Annexe I et II)
Joranda, Etat de l'Odisha, Inde
13 février 2014
Cette saisie a eu lieu pendant la fête religieuse et musicale de Joranda Mela. Les peaux sont utilisées pour fabriquer le khanjira, un instrument s'apparentant à un tambourin. D'un diamètre de 17 à 23 cm, il est fabriqué traditionnellement avec de la peau de varan qui serait progressivement remplacée par du cuir de chèvre.

Khanjira

EUROPE

Saisie de 13 iguanes terrestres des Bahamas (*Cyclura rileyi*, Annexe I) dont 12 vivants
Aéroport d'Heathrow, Région du Grand Londres, Royaume-Uni
3 février 2014

Les iguanes ont été retrouvés dans la valise de 2 femmes de 24 et 26 ans de nationalité roumaine. Elles arrivaient des Bahamas et devaient acheminer les reptiles jusqu'à Düsseldorf en Allemagne. Chaque iguane était en partie enfilé dans une chaussette. Selon un agent des frontières « il est incroyable que tous, mis à part un, aient survécu à un si long vol ». Les animaux déshydratés ont été confiés au soin d'un vétérinaire spécialisé. Les 2 passeuses ont été arrêtées. Il s'agit maintenant de travailler avec des experts pour trouver le moyen de sauver les survivants. L'espèce vivant exclusivement aux Bahamas est menacée d'extinction. Il ne resterait que quelques centaines d'individus. Le tourisme, les plantations, la prédation par les animaux domestiques sont les principaux ennemis des iguanes des Bahamas sans parler des larves de pyrale des cactus. Elles ont été introduites il y a une soixantaine d'années pour contrôler la population des cactus de la famille des Opuntia qui précisément est une importante source de nourriture pour l'iguane.
Elles ont été condamnées à 1 an de prison le 3 avril 2014.

Crocodiliens

AMERIQUE

Saisie d'un crocodile de Morelet (*Crocodylus moreletii*, Annexe II) vivant
Valladolid, Etat du Yucatán, Mexique
Janvier 2014
Attaché à un arbre, le crocodile a été repéré par des enfants qui jouaient. Il souffrait de blessures légères, de déshydratation et de faim. Il a d'abord été conduit dans un parc animalier de Valladolid et a ensuite été libéré dans l'Aire de protection de la Flore et de la Faune d'Otoch Ma'ax Yetel Kooh, au nord de la péninsule du Yucatan. D'une superficie de 5360 ha, cette aire abrite également 19 espèces floristiques endémiques à cette zone, des pumas (*Puma concolor*), des jaguars (*Panthera onca*), des singes hurleurs du Guatemala (*Alouatta pigra*)…
Le crocodile de Morelet peut atteindre 4,7 m et 58 kg. Il vit au Belize, au Guatemala et au Mexique. Il a été chassé en masse au 20ième siècle pour sa peau. De lourdes sanctions ont permis de réduire considérablement la chasse illégale. Sa population s'est rétablie depuis, elle est aujourd'hui stable.

Saisie de 7 tonnes de viande de caïmans (genre *Caiman*, Annexe I et II)
Rio Solimões, Etat de l'Amazonas, Brésil
20 mars 2014
Le *Comandante Dilson Pantoja* naviguait sur le fleuve Amazone. Le petit navire transporteur de passagers et de fret a été fouillé par la police criminelle et la police militaire. Il y avait à bord 7 tonnes de viande de caïman. Le capitaine est accusé de chasse et de transport illégal d'espèce sauvage. La viande a été distribuée à des œuvres de bienfaisance de Manaus.

© Joel Rosa

© A Critica

Comandante Dilson Pantoja

EUROPE

Saisie d'un caïman à lunettes (*Caiman crocodilus*, Annexe II) vivant
Montemor-o-Velho, Région Centre, Portugal
31 janvier 2014
Le reptile de 2 mois, mesurant 30 cm, a été saisi par la Garde Nationale Républicaine. L'arrestation fait suite à une enquête sur la vente d'animaux interdits, réalisée par le Centre territorial pour la protection de l'environnement. Le maître a été identifié et l'animal remis au zoo de Maia. La sous-espèce *Caiman crocodilus apaporiensis* du nom du Rio Apaporis en Colombie, est en Annexe I.

EN FAMILLE

Condamnation d'un homme à 4500 € d"amende pour avoir accueilli et abrité un caïman à lunettes (*Caiman crocodilus*, A. II)
Perpignan, Région du Languedoc-Roussillon, France
3 mars 2014
Un de ses amis lui avait demandé d'héberger le reptile pendant 1 mois mais il n'est jamais revenu. Le dépannage a duré 8 mois. Le crocodile de 1,20 m était dans un aquarium à poissons (cf. « A la Trace » n°2). La famille ne disposait ni de l'autorisation ni de la compétence pour s'occuper d'un animal aussi encombrant et dans un certain sens dangereux. Le père de famille a été condamné à 4000 € d'amende avec sursis, 100 € de contraventions, 300 € de dommages et intérêts à l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages et 100 € de frais de justice.

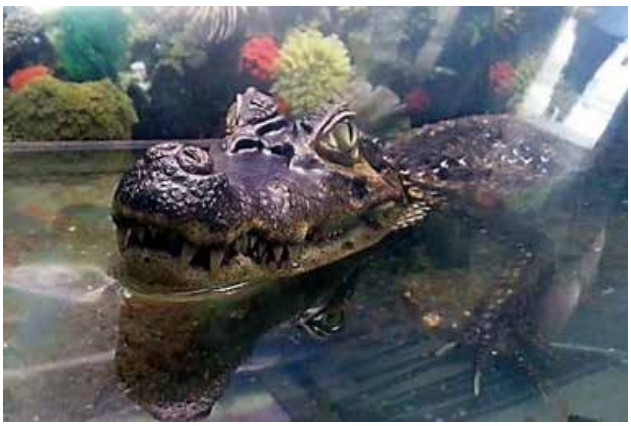

Multi-espèces reptiles

AMERIQUE

Saisie d'un boa constrictor (*Boa constrictor*, Annexe II) et d'un caïman à lunettes (*Caiman crocodilus*, Annexe II)
Villagarzón, Province de Putumayo, Colombie
Janvier 2014
La saisie a eu lieu suite à un appel au groupe de protection de l'environnement de la police départementale de Putumayo. La filière d'exportation des caïmans à lunettes vers l'Europe est active. Dans ce numéro de « A la Trace » on en retrouve un en Espagne et un en France.

Saisie d'un crocodile américain (*Crocodylus acutus*, Annexe II) et d'un boa constrictor (*Boa constrictor*, Annexe II)
Plage de Puerto Marqués, Acapulco, Etat du Guerrero, Mexique
Février 2014
Ter ! Les 2 montreurs d'animaux déambulaient sur la plage animalière. Les touristes se prenaient en photos avec les reptiles contre rémunération. Cette pratique serait courante sur cette plage. Le crocodile est un jeune mesurant 66 cm. Le boa mesure 1,32 m, un jeunot au regard d'un adulte qui mesure en moyenne 4 m. La plage de Puerto Marqués est connue pour ce genre de performances.

Crocodylus acutus

Plage de Puerto Marqués

Condamnation pour importation illégale de reptiles
Cornwall, Province de l'Ontario, Canada
10 février 2014

Un homme a été condamné pour avoir illégalement importé au Canada depuis les Etats-Unis des reptiles inscrits à la CITES. Il avait acheté les animaux, essentiellement des tortues, aux Etats-Unis entre le 26 février 2011 et le 1er novembre 2011 puis les avait ramenés au Canada sans permis CITES. Les reptiles avaient été pré-vendus à des animaleries ou des particuliers de l'Ontario via des sites internet. L'individu a été condamné à une amende de 5000 $ CA (4472 US$) et à une peine de 6 mois de prison avec sursis pour trafic illégal d'espèces protégées. Une peine identique, confondue avec la première, lui a été infligée pour contrebande.

Saisie d'une tortue sillonnée (*Geochelone sulcata*, Annexe II), de 2 pythons royaux (*Python regius*, Annexe II) et d'un boa arc-en-ciel (*Epicrates cenchria*, Annexe II) vivants
Aéroport international de Mérida, Etat du Yucatan, Mexique
15 février 2014

Le colis venait de Mexico. Son destinataire nie toute responsabilité.
La tortue sillonnée est originaire du Sahel africain. Elle est herbivore. Elle est en compétition directe avec les troupeaux de l'agriculture nomade de la région sahelo-soudanaise. De plus, dans une région où la population humaine a doublé en 30 ans, elle a le malheur d'être considérée comme un porte-bonheur. Il y a plusieurs milliers de tortues en captivité dans l'aire de répartition, en particulier au Sénégal. Dans son écosystème, la tortue sillonnée est une espèce ingénieur. Elle affouille le sol dans ses couches superficielles et l'enrichit avec ses déjections qui dispersent des graines de graminées, de dattiers ou de cucurbitacées. Son terrier est un grenier à semences. Lorsqu'il s'écroule, il fait surgir du sol une micro-oasis. Dans les parcours de tortues sillonnées, la densité des dattiers du désert qui fournissent la gomme arabique est plus forte.

ASIE

Saisie de 10 tortues geoemyde de Spengler (*Geoemyda spengleri,* Annexe II) et de 19 lézards-crocodiles de Chine (*Shinisaurus crocodilurus*, Annexe II) vivants
District d'Aranyaprathet, Province de Sa Kaeo, Thaïlande
Janvier 2014

Les gardes paramilitaires de l'armée ont intercepté à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge un citoyen vietnamien en possession des spécimens. Il se dit agent immobilier. Ayant capturé les animaux au Vietnam, il souhaitait les revendre à Bangkok. Il espérait en tirer 60 US$ (2000 Baht) pièce pour les tortues et 30 US$ (1000 Baht) pièce pour les lézards au marché du week-end de Chatuchak où l'on trouve de tout : vêtements, plantes, nourriture, articles divers et art ainsi que des animaux interdits à la vente.

Geoemyda spengleri

Shinisaurus crocodilurus

Saisie de 462 cobras (famille Elapidae), 30 émydes dentelées à trois carènes (*Siebenrockiella crassicollis*, Annexe II) et 8 tortues à carapace molle (famille Trionychidae)
Province de Nong Khai, Thaïlande
Janvier 2014

Les 3 jeunes hommes dont un adolescent de 17 ans disent avoir été recrutés pour transporter par la route les serpents et les tortues entre Phichit au centre de la Thaïlande et le Vietnam via le Laos. Ils ont été arrêtés au point de contrôle entre la Thaïlande et le Laos. La valeur des animaux sauvages que les contrebandiers avaient en charge est estimée à 1 million de Bath (30.500 US$).

Saisie de 127 tortues rayonnées (*Astrochelys radiata*, Annexe I), 10 tortues à éperon (*Astrochelys yniphora*, Annexe I) et 96 caméléons (*Brookesia spp.*, Annexe I ou II) vivants
Aéroport de Hong-Kong, Région administrative spéciale de Hong-Kong, Chine
11 février 2014

Danger. L'extinction est pour demain ou après-demain. Elle est en Annexe I de la CITES depuis 1975. La tortue à éperon vit à Madagascar et nulle part ailleurs. Son aire couvre 25 à 50 km^2 et elle est ravagée par les incendies volontaires de savane allumés par les éleveurs de zébus en quête de pâturage. Aucune tortue ne résiste à la progression foudroyante des incendies de brousse ou de forêt.
Le trafiquant malgache avait transité par Bangkok. Il risque 2 ans de prison.
La tortue éperon est aussi très menacée par le marché des nouveaux animaux de compagnie. 199 d'entre elles ont été saisies en Asie dans les 3 derniers mois.

EUROPE

Saisie de 4 crocodiliens (ordre Crocodylia, Annexe I et II) et d'une tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I) naturalisés
Port olympique de Barcelone, Communauté autonome de Catalogne, Espagne
31 janvier 2014

Les animaux étaient exposés au public dans une boîte de nuit. Le propriétaire n'a pas pu fournir les documents prouvant l'origine légale des spécimens.

Saisie de 2 crocodiles du Nil (*Crocodylus niloticus*, Annexe I), d'un python molure à deux bandes (*Python bivittatus*, Annexe II) et d'un python réticulé (*Python reticulatus*, Annexe II)
Fresnedoso de Ibor, Province de Cáceres, Espagne
Février 2014
Les reptiles ont été saisis dans un cirque ambulant par le service de protection de la nature de la Guardia Civil (SEPRONA). Le propriétaire du cirque n'a pas fourni les documents prouvant l'origine des animaux, ni le document certifiant l'importation légale des reptiles sur le territoire espagnol.
Le crocodile du Nil mesure entre 2 et 6 m maximum et peut peser jusqu'à une tonne pour les plus costauds.
Le python molure à deux bandes vit dans les marais herbeux et les jungles peu denses. Un spécimen en pleine forme atteint 7 m et 90 kg.

Le python réticulé habite les forêts tropicales d'Asie du sud-est. Il atteint 6 m de long et culmine parfois à 10 mètres. Le python réticulé peut être dangereux.

Des milliers d'animaux menacés d'extinction sont partis en fumée

Communiqué Robin des Bois, le 21 avril 2014.

Au moins 15.000 animaux exotiques destinés au marché des Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) sont morts dans l'incendie de l'entrepôt de Savannah Reptiles Planet à Saint-Sulpice-la-Pointe dans le département du Tarn.

Les boas des sables, les boas constrictors, les pythons royaux, les caméléons panthère, les iguanes communs, les tortues d'Hermann, les tortues feuilles d'Asie, les tortues léopard du Cap, les tortues sillonnées du Sahel, les grenouilles phyllobate et dendrobate sont inscrits à l'Annexe II de la CITES, Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. L'Annexe II réglemente le commerce international.

Des milliers d'autres animaux exotiques sont morts dans l'incendie ainsi que des centaines de milliers de souris et d'insectes d'élevage, notamment des grillons. Qualifiés de « consommables » dans le jargon des animaleries, ils servent de nourriture aux animaux exotiques captifs. Des mygales pourraient également avoir péri.

Sur le site internet de Savannah Reptiles Planet (« en maintenance » depuis l'incendie survenu dans la nuit de samedi à dimanche), les animaux sont considérés comme des marchandises. Les prix sont « sacrifiés ». Les livraisons peuvent être échangées. Vendus sur internet, les animaux étaient expédiés par Colis Poste, Chronopost ou messagerie.

L'entrepôt de Savannah/Reptiles Planet n'était pas considéré comme une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement. Aucune prescription administrative n'impose à ce genre d'établissement des dispositions constructives et techniques pour signaler et freiner la propagation des incendies. Les animaux étaient entassés sur étagères et enfermés dans des boîtes de plastique combustible. Comme pour les élevages de poulets, la source la plus vraisemblable du sinistre est une défaillance du système électrique.

Les grossistes en Nouveaux Animaux de Compagnie et les animaleries participent au pillage de la faune sauvage en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud. Robin des Bois prend la mesure du marché des NAC en publiant tous les 3 mois « A la Trace », le bulletin trimestriel d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande d'espèces menacées.

Robin des Bois à la suite de cet énorme gaspillage de la biodiversité mondiale demande au Ministère de l'Ecologie et au Ministère de l'Agriculture de renforcer les modalités d'importation, de transit, de vente, de détention et de transport de la faune sauvage. Selon les premières évaluations, le sinistre est évalué à 4 à 5 millions d'euros ; pour Robin des Bois, il est inestimable.

Oiseaux

Totaux du trimestre

2308 oiseaux saisis
2100 oiseaux braconnés

AFRIQUE

Saisie de 27 perroquets verts du Congo (*Poicephalus gulielmi*, Annexe II) vivants
Aéroport National de Kindu, Province de Maniema, République Démocratique du Congo
8 janvier 2014
Les casques bleus trafiquent les perroquets verts. Des agents de la Direction Générale des Migrations (DGM) ont intercepté les oiseaux appartenant au contingent égyptien de la MONUSCO (Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo). Les perroquets se trouvaient dans 2 cages couvertes par des drapeaux des Nations-Unies. Les autorités congolaises soupçonnent les soldats de l'ONU d'avoir recouru à des moyens frauduleux pour acquérir et transporter les animaux à travers la RDC. Le porte-parole militaire de la mission onusienne, le colonel Félix Prosper Bassé, a regretté l'incident et rappelé que tout le personnel des Nations Unies est soumis au respect strict des lois en vigueur dans un Etat. Le perroquet vert est vendu entre 20 et 30 US$ dans les marchés de la province de Maniema. Sur internet il se vend 600 €. La population globale du perroquet vert du Congo n'a pas encore été estimée. Comme tous les oiseaux, le perroquet vert est aussi victime de la déforestation.

Saisie d'un perroquet gris (*Psittacus erithacus*, Annexe II) vivant
Addis-Abeba, Villes-Régions d'Addis-Abeba, Éthiopie
Février 2014
L'oiseau a été repéré par un membre de Born Free Foundation dans un atelier à la périphérie d'Addis-Abeba. Alertée, Ethiopian Wildlife Conservation Authority s'est chargée d'aller récupérer le perroquet. Il a fallu des menaces de poursuite judiciaire et plus d'une semaine pour le récupérer. Il a ensuite été confié à Born Free. Le perroquet gris n'est pas naturellement présent en Ethiopie.

Condamnation pour possession de 7 œufs d'autruche d'Afrique (*Struthio camelus*)
Kilgoris, Comté de Narok, Kenya
7 mars 2014
Les œufs valent plus de 1000 US$. Les 3 voleurs d'œufs ont été surpris en train de marchander avec un acheteur potentiel. Le trio se dit victime d'une manigance et blanc comme neige du côté des annales judiciaires faunistiques. Ils ont été condamnés à 8 mois de prison.
Seules les populations d'autruches d'Algérie, du Burkina Faso, du Cameroun, de République Centrafricaine, du Tchad, du Mali, de la Mauritanie, du Maroc, du Niger, du Nigeria, du Sénégal et du Soudan sont en Annexe I de la CITES.

© Lip Kee Yap

Condamnation pour braconnage de 476 vautours et de 2 bateleurs des savanes (*Terathopius ecaudatus*, Annexe II)
Mpika, Province septentrionale, Zambie
14 mars 2014
Après le désastre du cyanure dans le Parc Hwange c'est le désastre du carbofuran dans le Parc Luangwa en Zambie. Tous les vautours étaient morts par empoisonnement. Le carbofuran est un insecticide extrêmement toxique par voie orale et par inhalation. Concentré il est mortel. Il est interdit en France depuis 2008.
Les braconniers dispersaient des appâts empoisonnés dans le Parc. 4 carcasses d'éléphants ont aussi été retrouvées. L'autopsie prouve qu'eux aussi ont été empoisonnés. Du carbofuran et tout un assortiment de munitions ont été retrouvés chez l'homme à qui une peine totale de 6 ans de prison a été infligée. Il y a 7 ans, il avait déjà été condamné pour détention de 40 kg de viande d'éléphant.
Les fidèles lecteurs de « A la Trace » savent que les vautours disparaissent pour plusieurs raisons. Ils sont considérés par les braconniers d'éléphants comme des nuisibles qui en tournoyant en masse au dessus des carcasses signalent aux rangers leur activité criminelle. Le cerveau de vautour broyé, séché et fumé est réputé en Afrique australe notamment en Afrique du Sud faciliter la réussite dans les paris et les jeux de hasard.
Le bateleur des savanes est lui aussi victime d'appâts empoisonnés.

Terathopius ecaudatus

AMERIQUE

Saisie de 250 amazones à front bleu (*Amazona aestiva*, Annexe II)
Pampa del Infireno, Province du Chaco, Argentine
3 au 6 janvier 2014

Elles ont été confisquées au cours d'une série d'opérations de contrôle en zone rurale menées du vendredi 3 au lundi 6 janvier. 6 personnes ont été arrêtées. Le bilan final inclut la carcasse d'un sanglier, 3 tatous (famille Dasypodidae), 3 carabines, 3 ceintures à cartouches, 25 cartouches et 2 motos. L'amazone à front bleu mesure entre 35 et 37 cm (soit un peu plus que la moyenne au sein du genre *Amazona*) pour un poids de 450 g. Elle peut vivre 40 ans. Son habitat naturel se situe en Amérique du Sud.

Saisie d'une amazone à front bleu (*Amazona aestiva*, Annexe II) vivante
Herval d'Oeste, Etat de Santa Catarina, Brésil
21 janvier 2014

La police de l'environnement est intervenue suite à une dénonciation. Chez des particuliers, ils découvrent 7 oiseaux sauvages en cage. La peine encourue est de 500 Real brésiliens par oiseau saisi soit un total de 3500 Real (1500 US$). Les animaux sont confiés au centre de réhabilitation des animaux sauvages (CETAS) de Florianópolis.

Saisie de paroares huppés (*Paroaria coronata*, Annexe II) vivants
Mandaguari, Etat du Paraná, Brésil
24 janvier 2014

Le programme Disque-denuncia appuie la lutte contre les crimes environnementaux. Il s'agit pour tout brésilien qui le souhaite, de dénoncer anonymement des crimes, délits ou autres faits qui justifient l'intervention des forces de police. En l'espèce, quand la police environnementale est intervenue, elle a découvert que derrière les portes de l'élevage légal, l'individu se livrait à un trafic : il avait falsifié les certificats de l'IBAMA, l'Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles. Environ 120 oiseaux ont été confisqués. Outre des paroares huppés, la saisie comprend des saltators olive (*Saltator similis*, hors CITES), des évêques de Brisson (*Cyanocompsa brissonii*, hors CITES), des sporophiles à col double (*Sporophila caerulescens*, hors CITES), des vachers géants (*Molothrus oryzivorus*, hors CITES) et des saltators à gorge noire (*Saltatricula atricollis*, hors CITES). Le trafiquant a été arrêté. Il risque 2 à 6 ans de prison, une amende administrative de 500 Real brésilien par oiseau soit 60.000 Real (26.000 US$). Il risque également de perdre son autorisation d'élevage. Les oiseaux seront réintroduits dans la nature après une période de réadaptation dans un centre spécialisé.

Paroaria coronata

Saisie de 120 amazones à couronne lilas (*Amazona finschi*, Annexe I) vivantes
San Blas, Etat de Nayarit, Mexique
Janvier 2014

Dans la Nissan, un double fond masquait les cages doubles avec les 120 oiseaux. Elles étaient trop petites et des oiseaux sont en mauvais état. Les amazones ont été conduites dans des centres de soins. Elles pourront être relâchées une fois rétablies. Des pièges ont également été saisis. Les 4 trafiquants ont été arrêtés. Ils ont déclaré vouloir vendre les oiseaux dans la ville de Ruiz (Etat de Nayarit).
L'amazone à couronne lilas est endémique du Mexique. L'espèce est classée à la NOM-059-SEMARNAT-2010 dans la catégorie « menacée d'extinction ». La population a été estimée entre 7000 et 10.000 individus en 2003. En fin d'après-midi, les oiseaux se regroupent, ce qui facilite leur capture avec des filets.

Condamnation pour le braconnage d'un condor des Andes (*Vultur gryphus*, Annexe I)
Province d'Azuay, Equateur
Janvier 2014

Les faits ignobles remontent à mai 2013 (cf. « A la Trace » n°1 p. 4). Un agriculteur de 61 ans a été arrêté en novembre après son identification grâce à une photo que lui et sa bande avaient exhibée sur les réseaux sociaux. L'âge de l'accusé et sa bonne conduite depuis son arrestation ont été présentés comme des circonstances atténuantes ; le tribunal l'a condamné à 6 mois de prison. En Equateur, les condors sont rarissimes. 32 vivent en liberté et les 18 autres en captivité. Le condor fait partie du patrimoine culturel et naturel de l'Amérique du Sud. C'est un symbole national en Equateur, en Bolivie, en Colombie et au Pérou.

© El Ventano

Saisie de 2 grand-ducs d'Amérique (*Bubo virginianus*, Annexe II), d'un faucon des prairies (*Falco mexicanus*, Annexe II), d'une buse de Harris (*Parabuteo unicinctus*, Annexe II), d'une buse à queue rousse (*Buteo jamaicensis*, Annexe II), de 2 chouettes effraie (*Tyto alba*, Annexe II) et d'une crécerelle américaine (*Falco sparverius*, Annexe II)
Casa Grande, Etat de l'Arizona, États-Unis
Fin janvier ou début février 2014

Le centre Pinal Wildlife Rescue s'est vu refuser le renouvellement de sa licence. Les inspections sur plusieurs années ont révélé des violations répétées des conditions d'accueil des animaux. Certaines espèces étaient illégalement détenues.
Faisaient également partie de la ménagerie un urubu à tête rouge (*Cathartes aura*, hors CITES), 4 tourterelles tristes (*Zenaida macroura,* hors CITES), un hibou des marais (*Asio flammeus*, hors CITES), une chevêche des terriers (*Athene cunicularia*, hors CITES), une moufette rayée (*Mephitis mephitis*, hors CITES) et un monstre de Gila (*Heloderma suspectum*, hors CITES), une espèce de saurien venimeux. Cette nouvelle affaire montre encore une fois que de prétendus centres d'accueil de faune sauvage ont en fait des objectifs commerciaux.

© Minette

Bubo virginianus

© Tim

Tyto alba

RECIDIVE

Saisie de 30 oisillons perroquets et ara (famille Psittacidae)
Département de Caldas, Colombie
Février 2014

Ils étaient cachés dans des cartons dans les soutes du bus de transport public reliant La Dorada (Département de Caldas) à Cali (Département Valle del Cauca) sur la route Manizales - Bogotá. Un suspect de 24 ans est arrêté. Il est déjà connu des services de police pour trafic d'espèces sauvages.

Saisie de 200 amazones à front bleu (*Amazona aestiva*, Annexe II)
Rafaela, Province de Santa Fe, Argentine
3 février 2014

La saisie a eu lieu sur la route 34. Elles étaient entassées dans un pick-up dernier cri. Après avoir parcouru 800 km sans boire ni manger, 27 étaient mortes. Les survivantes ont été confiées à un garde

de la faune d'Esperanza. Les oisillons ont besoin d'être nourris à la main individuellement 2 fois par jour. L'Etat argentin ne finance pas la nourriture des animaux. Le garde de la faune reçoit des dons de particuliers. Il arrive même qu'il finance lui même les achats. Au bout de 15 ou 20 jours ils devraient être aptes à voler et pourront donc être relâchés. Chaque oiseau vaut entre 800 et 2500 pesos argentins (entre 100 US$ et 312 US$) dans les grandes villes.

© Esperanza Dia X Dia

Saisie de plus de 1000 touis à ailes variées (*Brotogeris versicolurus*, Annexe II)
Nueva Cajamarca, Région de San Martín, Pérou
20 février 2014
Les oiseaux étaient sur le point d'être vendus dans les villes côtières. L'opération a été réalisée grâce à un appel anonyme indiquant une très forte concentration d'oiseaux dans une habitation. Le propriétaire a fui en voyant arriver les forces de l'ordre. Les animaux étaient répartis dans 12 petites caisses avec environ 80 à 100 touis dans chacune, certains étaient déjà morts par asphyxie. Les survivants seront mis en quarantaine avant d'être relâchés dans leur habitat naturel.

© Sanmartinenlinea.com

Saisie d'un toucan (famille Ramphastidae), de 2 toucanets (famille Ramphastidae), de 2 perroquets (famille Psittacidae), d'une conure veuve (*Myiopsitta monachus*, Annexe II) et d'un ortalide (genre *Ortalis*, Annexe III)
Mineral del Monte, Etat d'Hidalgo, Mexique
Février 2014
Les oiseaux ont été découverts dans une épicerie. Les tenanciers ont été arrêtés. Ils n'avaient pas les permis de détention des oiseaux délivrés par le Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (SEMARNAT). 2 armes à feu et 750 cartouches de différents calibres ont par la même occasion été saisies. L'enquête a débuté grâce à l'alerte d'un citoyen. Le toucan est probablement un toucan à carène (*Ramphastos sulfuratus*, Annexe II).

Saisie d'un ara chloroptère (*Ara chloropterus*, Annexe II) vivant
Aéroport international de Mérida, Etat du Yucatan, Mexique
28 février 2014
Il s'apprêtait à prendre un vol pour Mexico. Le propriétaire n'avait pas les documents justifiant son origine. L'oiseau est transféré temporairement au Parc Zoologique El Centenario situé dans la ville de Mérida. Il en sortira à la fin de la procédure.

© Milenio Novedades

Saisie de 11 touïs à menton d'or (*Brotogeris jugularis*, Annexe II) et 21 conures à front rouge (*Aratinga canicularis*, Annexe II) vivants
San Salvador, Département de San Salvador, Salvador
Mars 2014
Les oiseaux étaient âgés d'environ 2 mois. Le vendeur a été arrêté. Les animaux ont été mutilés, leurs ailes ont été coupées. Ils auraient été achetés à Chalatenango.

© El Blog

Saisie d'un ara militaire (*Ara militaris*, Annexe I) vivant
Papalotla, Etat de Guerrero, Mexique
Mars 2014
L'oiseau était blessé. Il a été transféré au parc Zoochilpan pour recevoir les soins préalables à sa réintroduction dans son milieu naturel.

L'ara militaire est considéré comme éteint au Guatemala, voisin du Mexique. L'ara militaire capturé dans la forêt finit dans des cages dans le monde entier. Entre 2007 et 2010, dans le classement des saisies de Psittacidae au Mexique, l'ara militaire est au quatrième rang.

Saisie de 4 nandous de Darwin (*Pterocnemia pennata,* Annexe I ou *Pterocnemia pennata pennata*, Annexe II) vivants
Chichillapi, Région de Puno, Pérou
Mars 2013
Ils ont seulement 4 mois. Ils ont été domestiqués pour ensuite être vendus en Bolivie. Ils sont apparemment en bonne santé et ont été transférés au Centro de Rescate del Proyecto Especial Lago Titicaca.

© Correo Puno / Diario Correo

Saisie d'amazones vineuses (*Amazona vinacea,* Annexe I) vivantes
Lages, Région Sud, Brésil
14 mars 2014
Les 24 oiseaux sauvages en cage ont été retrouvés dans une résidence du quartier de Bela Vista suite à une dénonciation anonyme. Des espèces non inscrites à la CITES mais protégées au niveau national ont également été saisies : des tangaras à diadème (*Stephanophorus diadematus*), des sporophiles gris-de-plomb (*Sporophila plumbea*) et des saltators olive (*Saltator similis*). L'inculpé devra répondre de crimes contre l'environnement.
L'amazone vineuse est native d'Argentine, du Brésil et du Paraguay. Elle subit un déclin rapide. Beaucoup la trouvent plus belle en cage que dans la forêt.

© PMA/Divulgação

RECIDIVE

Saisie de 4 inséparables (Genre *Agapornis*, Annexe II) vivants
El Trapiche, Etat de Colima, Mexique
Mars 2014
Les oiseaux étaient transportés sans papiers. La voiture a été interceptée sur la route Cuauhtémoc-Colima. Le conducteur provenait de l'Etat de Michoacán.

©2014Google

L'homme n'en est pas à un premier trafic dans la région. Ont également été saisis 153 autres oiseaux dont 8 canaris (*Serinus canaria*, hors CITES), 1 Auripare verdin (*Auriparus flaviceps*, hors CITES), 6 passereaux (genre *Passeridae*, hors CITES), 33 Ptilogons cendrés (*Ptiliogonys cinereus*, hors CITES), 6 oiseaux moqueurs (genre *Mimus*, hors CITES), 6 solitaires à dos brun (*Myadestes occidentalis*, hors CITES).

©PROFEPA

Saisie de 4 toucans (famille Ramphastidae), 4 conures pavouane (*Aratinga leucophthalma*, Annexe II), 2 tortues charbonnières (*Chelonoidis carbonaria*, Annexe II) et d'un toui tirica (*Brotogeris tirica*, Annexe II)
Piratininga, État de São Paulo, Brésil
21 mars 2014
La police de l'environnement a saisi les 13 animaux sauvages protégés par le droit brésilien et international dans une ferme isolée.

Crédit photo Seveto Neto

© Dario Sanches

Ramphastos toco et *Brotogeris tirica*

Saisie de 2 cardinaux verts (*Gubernatrix cristata*, Annexe II)
Yofré, Province de Corrientes, Argentine
Mars 2014
Ils devaient être vendus dans la province de Cordoba.

Saisie de 2 toucans (genre *Ramphastos*, Annexe II ou III) et d'autres oiseaux
Recife, Etat du Pernambouc, Brésil
30 mars 2014
Les oiseaux interdits de vente étaient sur les étals du marché à l'ouest de Recife.

Saisie d'une conure pavouane (*Aratinga leucophthalma*, Annexe II) et d'autres oiseaux
Bauru, État de São Paulo, Brésil
31 mars 2014
Les 54 volatiles ont été repérés et saisis dans 3 maisons. Le responsable de la police environnementale est content. « En 3 mois, cette année, on a fait plus de saisies que dans toute l'année 2013 ». Il explique cette recrudescence par le plus grand nombre de patrouille et la confiance du public. La ligne téléphonique dédiée (14) 3203-2700 ou 3203-3034 est de plus en plus sollicitée.

ASIE

Condamnation de 3 personnes pour le braconnage de paons verts (*Pavo muticus*, Annexe II)
Sangli, Etat du Maharashtra, Inde
9 janvier 2014
Le 3 octobre 2013, 2 femmes avaient été surprises par les gardes du Parc National de Chandoli en train de cuisiner des paons. Avant d'être mangés, les paons sont chassés pour faire commerce de leurs plumes. Au même moment un homme, le troisième coupable, plaçait de l'explosif en forêt pour chasser le sanglier. Il sera arrêté plus tard à la gare de Miraj. Les armes et accessoires du braconnage ont été saisis (scies, couteaux, pièges, soufre, allumettes, chlorate d'ammonium). Les coupables, âgés de 27 à 31 ans ont été condamnés pour entrée illégale dans une forêt protégée, possession d'armes et de munitions et braconnage de paons. Ils devront chacun s'acquitter d'une peine de 3 ans de prison et d'une amende de 160 US$ (Rs 10.000).

Saisie de 6 flamants rose dont 4 vivants (famille Phoenicopteridae, Annexe II)
Nalsarovar, Etat du Gujarat, Inde
Janvier 2014
Les gardes constatent une multiplication du braconnage des flamants roses dans ce sanctuaire. Le Nalsarovar Bird Sanctuary couvre 12.000 hectares. Il est inscrit zone humide d'importance internationale au titre de la Convention Ramsar depuis 2012. Les oiseaux migrateurs arrivent d'Asie Centrale en octobre et repartent en avril. Les flamants roses sont capturés avec des filets. Certains sont tués sur place. D'autres ont les pattes tordues ou cassées pour les empêcher de fuir. Un des 2 braconniers a réussi, lui, à s'enfuir. C'est le quatrième acte de braconnage verbalisé en 6 mois. La tactique est toujours la même. Les braconniers se prétendent pêcheurs. Ils déploient des filets sur l'aire d'envol des oiseaux au bord des marais. Ils vont de l'autre côté et font des bruits avec n'importe quoi. Les flamants sont effarouchés, s'envolent et se prennent dans les filets.

Nalsarovar Bird Sanctuary

Braconnage de 2100 outardes houbara (*Chlamydotis undulata*, Annexe I)
Province du Baloutchistan, Pakistan
Du 11 au 31 janvier 2014
Le prince saoudien recharge ses congélateurs et ses batteries. En 3 semaines au Baloutchistan, Fahd bin Sultan bin Abdul Aziz Al Saud et son équipage ont tué près de 2000 outardes houbara. L'oiseau des steppes et des déserts est le symbole de toutes les puissances pour les élites du Moyen-Orient. Le commerce international de l'espèce est interdit. Ca n'a pas empêché le sultan saoudien de ramener chez lui 1977 outardes mortes. Les oiseaux ont été chassés par les faucons domestiqués (voir à ce sujet « A la Trace » n° 3 p. 22). Peshawar est un marché aux plumes. Les faucons sacres, les faucons pèlerins capturés en Russie, en Chine, en Afghanistan ou au Pakistan sont vendus pour les plus beaux sujets 500.000 US$. Les femelles sont très recherchées. Après la phase de dressage, elles sont intégrées aux équipages de fauconnerie et chassent les outardes pour le compte des émirs en Tunisie, en Algérie et au Pakistan.
Le Pakistan interdit la fauconnerie sur son territoire et se livre à des saisies sporadiques et médiatisées d'ex-faucons sauvages en attente de devenir des travailleurs expatriés en Arabie Saoudite ou au Qatar. Le bilan final de l'expédition punitive et dérogatoire du sultan dépasse en vérité les 2000 outardes. 123

ont été tuées par le petit peuple qui accompagne les chasses royales et permet à la luxueuse caravane de jouir du confort et d'une sécurité absolue.

GANG

Saisie de 4 cacatoès soufrés (*Cacatua sulphurea*, Annexe I), 2 cacatoès noirs (*Probosciger aterrimus*, Annexe I), 56 loris écaillé (*Eos squamata*, Annexe II), 29 amazones (genre *amazona*), 3 pangolins (*Manis spp.* Annexe II), 4 wallabies (probablement *Dorcopsulus vanheurni,* hors CITES) et 1 caïque maïpourri (*Pionites melanocephalus*, Annexe II)
Port de Lipata, Surigao City, Région de Caraga, Philippines
15 février 2014

Dans le port de Lipata, près de la ville de Surigao, au nord de l'île de Mindanao, le 4x4Toyota s'apprêtait à embarquer sur le *Maria Vanessa* à destination de Liloan, province Leyte du sud, pour ensuite rejoindre Manille, la capitale. Les enquêteurs pensent que les animaux dont la plupart sont endémiques d'Indonésie sont tout d'abord venus par la mer des Celèbes et ont fait l'objet d'une contrebande au sud de l'île de Mindanao, dans la baie de Sarangani, près de la ville de General Santos. Les 2 passagers du véhicule intercepté ont effectivement reconnu avoir pris livraison des animaux captifs dans la province de Sarangani. « C'est une grosse affaire montée par un gang international » selon le département de la criminalité environnementale de Manille. Une grosse affaire certes mais une petite peine. Les 2 maillons risquent au maximum 6 mois de prison et 50.000 P (1120 US$) d'amende.

© mbb8356

Maria Vanessa

© Douglas Janson www.pbase.com/dougj

Eos squamata

© Natz Corbeta

© Roel N. Catoto

Dorcopsulus vanheurni

DEUXIEME EPISODE

Saisie de 24 loris sombres (*Pseudeos fuscata*, Annexe II), de 2 cacatoès noirs (*Probosciger aterrimus*, Annexe I), de 2 cacatoès blancs (*Cacatua alba*, Annexe II), d'un échidné à bec courbe (*Zaglossus bruijni*, Annexe II), de 3 psittrichas de Pesquet (*Psittrichas fulgidus,* Annexe II), d'une tortue-boîte d'Asie orientale (*Cuora amboinensis,* Annexe II)
Glan, Région de Soccsksargen, Philippines
22 février 2014

Le bateau venait de l'île d'Halmahera dans l'archipel des Moluques, Indonésie. Il a été abordé par les Douanes dans la baie de Sarangani, aux approches de l'île de Mindanao, Philippines. L'équipage était composé de 5 philippins dont un père et son fils. Il était recruté pour assurer le convoyage par mer de la faune sauvage. Leonilo Lomokso, chef de troupe a admis que « le transport d'animaux sauvages est [son] moyen de subsistance ». Il reste un piètre soigneur. Plusieurs animaux étaient morts à bord et bien d'autres sont morts en quarantaine malgré les soins vétérinaires : « ils sont morts de faim, de soif et du stress du voyage par mer ».

Les services philippins en charge de la faune sauvage sur l'île de Mindanao pensent avoir affaire à une grosse filière de contrebande et font le rapprochement avec la saisie survenue sur terre au nord de l'île de Mindanao.

Les animaux sont les mêmes ou ressemblants et seraient tous originaires de l'archipel des Moluques et de Papoua, la Papouasie indonésienne accolée à la Papouasie-Nouvelle-Guinée. « Il s'agit à notre avis de la même commande fractionnée en 2 lots ».

© Phil Myers

Petaurus breviceps

© Jeff Whitlock

Pseudeos fuscata

Zaglossus bruijni

Braconnage de flamants rose (famille Phoenicopteridae, Annexe II)
Phunde village, Etat du Maharashtra, Inde
19 février 2014
Des becs, des plumes, des os ont été retrouvés dans les parages du village. Les flamants roses arrivent en octobre-novembre du Nord et de l'Iran et se nourrissent de plancton dans les marais de l'Uran. Cette zone humide était le lieu de prédilection des flamants roses et d'autres oiseaux migrateurs. Elle disparaît sous les déchets et cède du terrain à l'extension d'une nouvelle zone moins humide et plus lucrative d'activités économiques et portuaires.
Le porte-parole de l'ONG Friends of Nature est indigné. « La tradition indienne d'hospitalité est bafouée ». « Les flamants roses migrateurs ont la double peine », « chez nous ils ont de moins en moins à manger et en plus ils sont chassés ».
Après une accalmie, la chasse aux flamants roses serait en voie de développement. La viande de flamant rose est vendue sous le manteau comme « viande spéciale de poulet ».

Saisie de 13 perruches Alexandre (*Psittacula eupatria*, Annexe II)
Coimbatore, Etat du Tamil Nadu, Inde
3 mars 2014
Les oiseaux ont été saisis sur le marché aux poissons d'Ukkadam où ils étaient mis en vente pour 2000 Rs (32 US$) l'unité. Le taux élevé de capture menace l'espèce d'une extinction proche.

© Tarique Sani

Saisie de 25 chouettes effraie (*Tyto alba*, Annexe II), 25 perruches Alexandre (*Psittacula eupatria*, Annexe II) et des milans noir (*Milvus migrans*, Annexe II)
Bombay, Etat du Maharashtra, Inde
28 mars 2014
Les 191 oiseaux et chauve-souris ont été découverts dans les appentis d'un individu se présentant comme sauveteur d'oiseaux éclopés. Il hébergeait en particulier 25 magnifiques chouettes effraie dont on sait qu'elles sont utilisées comme martyrs dans la sorcellerie indienne ainsi que 95 milans.
Les ailes de perruches étaient coupées.
Le maître des lieux, Gabriel D'Souza, prétend avoir souvent appelé au téléphone les services forestiers pour qu'ils viennent chercher les oiseaux remis en état pour les relâcher dans la forêt.
En face, les policiers et la justice sont sceptiques. L'Etat indien du Maharashtra est un très haut lieu du trafic en tous genres de la faune sauvage.

© Datta Kumbhar

© Emmanual Karbhari

EUROPE

Saisie de 100 léiothrix jaune (*Leiothrix lutea,* Annexe II) vivants
Autoroute A9 environ de Montpellier, Région du Languedoc-Roussillon, France
17 février 2014

La centaine de léiothrix jaune, plus connu sous le nom de rossignol du Japon, était coincée dans le coffre d'une voiture. Chacun vaut sur le marché français 105 à 500 €. L'espèce est présente dans la chaîne de l'Himalaya, en Birmanie et au Vietnam. Certains individus échappés de captivité ont colonisé le Béarn. Ils seraient un millier autour de Pau. Plusieurs couples seraient installés dans la forêt de Montmorency en Ile-de-France. Les 2 individus interpellés ont été laissés en liberté. Leur voiture a été saisie. Selon les Douanes, ces rossignols ont été confiés à « un centre de sauvegarde dans les Landes ».

© Drew Avery

Saisie d'outardes
Aéroport international de Malte, Conseil local de Luqa, Malte
23 février 2014

La fauconnerie est active en Azerbaïdjan et les outardes en sont victimes. Rappelons que les faucons sont capturés dans les milieux naturels avant leur éducation à la chasse.
Les douanes de l'île de Malte ont découvert 50 oiseaux dans les bagages d'un chasseur de retour d'Azerbaïdjan via Francfort en Allemagne. Sur les 50, 15 sont protégés et inscrits à l'Annexe I de la Directive européenne Oiseaux.

© Tarique Sani

3 espèces d'outarde présentes en Azerbaïdjan sont inscrites à la CITES soit en Annexe I soit en Annexe II. L'outarde houbara (*Chlamydotis undulata*, Annexe I), la grande outarde (*Otis tarda*, Annexe II) et l'outarde canepetière (*Tetrax tetrax,* Annexe II). Des tours opérateurs y organisent des parties de chasse.

© planettour.net

L'ex-pigeon américain

Le 1er septembre 1914, l'ultime pigeon américain est morte dans le zoo de Cincinnati. Congelée dans un bloc de glace et convoyée par train jusqu'à Washington puis naturalisée et exposée au Smithsonian Institute, Martha a presque eu le droit à des funérailles nationales au milieu d'une population qui avait d'autres soucis et d'autres compassions que le respect de la biodiversité mais qui, ici et là dans les coulisses de la science, de la politique et de l'intelligentsia, ressentait l'inquiétude et la culpabilité d'avoir fait passer en moins de 100 ans une espèce animale de plusieurs milliards d'individus à une espèce éteinte.

Ectopistes migratorius, le pigeon américain vagabond et migrateur se nourrissait de faînes, de glands, de noix, de graines, de fruits, de baies, de bourgeons de genévriers et en appoint de vers et d'escargots. L'espèce était inféodée aux forêts vierges de l'Est des Etats-Unis et du Canada où les érables, les chênes, les hêtres et les noyers étaient associés. Les pigeons américains ne pouvaient pas se contenter d'un couvert forestier monospécifique. La diversité des feuillus, au premier rang la mosaïque chêne-hêtre, leur garantissait l'autonomie alimentaire malgré la production cyclique des arbres nourriciers. Faute de glands de chênes, ils mangeaient des faînes ou des châtaignes.

On les croyait plusieurs milliards, en fait ils n'étaient qu'un. Ils avaient des techniques collectives de vols de reconnaissance et une gamme de dispositifs visuels et acoustiques qui leur permettait au dessus d'un territoire et d'une canopée de plusieurs millions de km^2 de repérer les secteurs les plus fertiles pour se regrouper, nidifier, s'alimenter et s'abreuver.

Ils alternaient d'année en année les séjours de printemps et d'été entre les chênes du Wisconsin et du Minnesota et les hêtres du Michigan et de Pennsylvanie. Sur le chemin de l'hivernage dans le Sud, des pigeons éclaireurs repéraient en automne avant les chutes de neige les meilleurs spots de graines et au retour après la fonte des neiges aidaient le gros de la troupe à relocaliser les secteurs appropriés. Au sol, sur les tapis de graines, les mangeurs émettaient régulièrement des messages acoustiques caractéristiques relayés sur un autre mode vocal par les oiseaux perchés de façon à « radioguider » ceux qui étaient en vol. Après la fonte des neiges, les rassemblements pouvaient couvrir 1000 à 2000 km^2 et compter jusqu'à 100 millions d'oiseaux. La densité des colonies était proportionnelle à la disponibilité des ressources alimentaires.

La pression des prédateurs locaux, renards, rapaces, belettes et loups était dans tous les cas insuffisante pour nuire à l'équilibre intergénérationnel de l'espèce et à l'avenir. Les tribus indiennes et les premières vagues d'immigrants n'étaient pas assez nombreuses, outillées, organisées et motivées pour mettre au plus mal l'espèce entière. C'est au 19ème siècle quand l'immigration européenne a déferlé que l'affaire s'est corsée.

Le pigeon américain a été successivement confronté à 2 difficultés majeures :

- La déforestation.
Les 40 millions d'immigrants débarqués à New-York au 19ème siècle ont eu la même aire de distribution que le pigeon américain. Les forêts ont été coupées pour faire du bois de chauffage. Les plus gros arbres étaient abattus en priorité. Les chênes ont une production maximale de glands à 100 ans, les hêtres ne produisent pas de faînes avant 50 ans. Le bois-chauffage pour les populations humaines a dévoré la forêt alimentaire de tous les oiseaux granivores et surtout du pigeon américain gros consommateur individuel et collectif. A titre d'exemple, 95 % des arbres au Connecticut en 1909 n'étaient que des rejets de moins de 30 ans. Au bois-chauffage, 2 autres raisons impérieuses et territorialement invasives se sont imposées : le besoin de traverses de chemin de fer et la conversion de la majorité des forêts en terres agricoles. En conséquence, au début de la décennie 1880-1890, l'habitat du pigeon américain était fragmenté et réduit à des parcelles inférieures à 50 hectares dominées par des arbres jeunes et improductifs du point de vue du pigeon américain et inadaptées à son organisation grégaire.

- La chasse.
Elle a connu son point de non retour et son apothéose fatale dans la deuxième moitié du 19ème siècle. La déforestation a facilité l'accès des chasseurs aux territoires les plus reculés. Le développement du télégraphe et du transport réfrigéré ont facilité l'information des chasseurs professionnels sur la localisation des colonies et l'acheminement du gibier vers New-York où il est rapidement devenu de bon ton de manger dans les restaurants de la ballottine de pigeonneau à la Madison. Au coin des rues, les pigeons étaient vendus à la douzaine pour quelques dizaines de cents. Le pigeon était pris dans des filets, tué au fusil, bastonné dans les nids, étourdi par des feux de soufre au pied des arbres perchoirs. Des volées entières étaient abattues quand elles passaient au-dessus des champs de blé et de maïs et prétendaient s'en nourrir. La chasse était aussi devenue un loisir, les ball-traps se multipliaient avec des lancers mécaniques de pigeons vivants ancêtres des pigeons d'argile. Avant les morts par balle, il y avait le transport, migration mortelle pour notre regretté pigeon voyageur.

Les massacres de printemps étaient impressionnants. En 1871, au Wisconsin, 1.200.000 pigeons ont été piégés ou tués au fusil. En 1878, à Petoskey au Michigan, 50.000 pigeons ont été tués par jour. A partir de 1879, la chasse professionnelle s'éteint. Il y avait plus de chasseurs que de colonies de pigeons.
Les réactions politiques ont été tardives et inefficaces. En 1887, le Michigan interdit la chasse au filet dans un rayon de 2 milles (3 km) autour des colonies. En 1897, le même Etat suspend la chasse pendant 10 ans.
En 1900, le Lacey Act est promulgué sur tout le territoire des Etats-Unis. Il restreint et réglemente la chasse aux oiseaux. Des larmes sont versées sur l'agonie du pigeon américain à la Chambre des Représentants.
De 1909 à 1912, l'Union des ornithologues américains offrait 1500 US$ de récompense à qui signalerait une couvée de pigeons américains ou une colonie.
En 1916, la Convention sur la protection des oiseaux migrateurs entre le Canada et les Etats-Unis entre en vigueur.
Rien n'y fait. Trop tard. 100 ans après les meilleurs spécialistes ont compris : la fragmentation de l'habitat, la déforestation effrénée, le déclin foudroyant des ressources alimentaires et l'incapacité de modifier ses comportements et ses liens sociaux ont conduit vers l'extinction le multimilliardaire pigeon américain. La chasse l'a achevé.

Il volait en groupe sur de longues distances à une vitesse de 90 km/h. Il était bleu avec des touches de gris, de rouge, d'argent, de brun et de noir. Les mâles mesuraient en moyenne 40 cm de long. Les femelles étaient un peu moins grandes.

© Walton Ford

Illustration d'ouverture: John James Audubon / Special Collections Research Center, University of Chicago Library/Library of Congress

Pangolins

Les 8 espèces de pangolin *Manis spp.* (4 africaines et 4 asiatiques) sont inscrites à l'Annexe II de la CITES.

Les saisies du trimestre représentent 2754 pangolins (hors opération COBRA II)

Sur la base d'un poids moyen de 3,5 kg/pangolin et de 3 pangolins pour 1kg d'écailles.

ASIE

Saisie de 14 kg d'écailles de pangolin
District de Sankhuwasabha, Région de développement Est, Népal
Janvier 2014
La région est une passoire entre le nord de l'Inde, le Népal, le Tibet et la Chine. Parties d'ours, os et pelisses de félins, ivoire font partie du trafic. La passeuse d'écailles était une habituée. Les écailles étaient transportées avec du poisson séché. Elles se vendent sur ce marché transfrontalier entre 65.000 et 85.000 Rs le kilo. Les responsables népalais du Parc National de Makalu Barun disent que la population régionale du pangolin de Chine (*Manis pentadactyla*) est en voie d'extinction.

Saisie de 86 pangolins
Banjarmasin, Province du Kalimantan du Sud, Indonésie
4 janvier 2014
Les 12 caisses de crevettes congelées contenaient en fait des pangolins congelés. Le camion a été fouillé dans la zone portuaire. Les mammifères terrestres étaient destinés au port de Surabaya sur l'île de Java. La destination finale pourrait être la Chine.

© www.radarbanjarmasin.co.id

Saisie de plus de 2 kg d'écailles de pangolin
Dandeli, Etat du Karnataka, Inde
Janvier 2014
Les écailles de *Manis crassicaudata*, grand pangolin de l'Inde, étaient entreposées dans un magasin, plaque tournante d'un trafic régulier. Toute l'organisation, chasseurs collecteurs et arracheurs d'écailles, est dans le collimateur des enquêteurs.

Saisie de 26 pangolins vivants
Fangchenggang, Province du Guangxi, Chine
9 janvier 2014
La sécurité routière a sauvé les pangolins d'une mort imminente. La conduite était dangereuse. Les plaques étaient fausses. La voiture a été interceptée sur l'autoroute en direction de Nanning (Guangxi). Les pangolins ont été conduits dans un lieu d'hébergement avant qu'il soit statué sur leur sort, zoo ou remise en liberté. Ils pèsent entre 3 et 4kg.

Saisie de 300 kg de viande de pangolin (90 spécimens)
Palangka Raya, Province de Kalimantan central, Indonésie
20 janvier 2014
Le grossiste en viande de pangolins exerçait ses activités depuis 3 ans. Agé de 24 ans, il s'est lancé très tôt dans la criminalité environnementale. La viande a été saisie dans les congélateurs. Il n'est pas exclu que la découverte de ce trafic ait un lien avec la saisie du 4 janvier.

© Harian Umum Tabengan

Saisie de 263 kg d'écailles de pangolin
Hanoï, Région du Delta du Fleuve Rouge, Vietnam
23 janvier 2014
Le faux réservoir à gaz GPL de la voiture qui venait du Laos et qui aurait été louée à un restaurateur contenait 6 sacs frappés du sceau du Kenya et réputés contenir des babioles en plastique et des articles textile. Ils étaient remplis d'écailles de pangolins, d'alcool étranger et de produits cosmétiques. Le chauffeur a essayé de calmer le jeu en mettant une bonne somme d'argent sur la table. La police n'a pas succombé à la tentative de corruption.

Saisie de 39 pangolins vivants
Fangchenggang, Province de Guangxi, Chine
24 janvier 2014
Cet itinéraire est très fréquenté par les pangolins. Après l'immobilisation du véhicule à 3h du matin, un des 2 passagers a réussi à s'enfuir. Les policiers ont immédiatement détecté une odeur suspecte. Les pangolins étaient à l'arrière, roulés en boule dans des boîtes.

Certains étaient ligaturés

D'autres blessés

Saisie de 7 kg de pangolin
Aéroport International Benazir Bhutto, Territoire fédéral d'Islamabad, Pakistan
27 janvier 2014
Il y avait 7 kilos de pangolins coupés en morceaux dans les bagages du passager chinois.

Saisie d'écailles de pangolin
Katmandou, Région Centre, Népal
30 janvier 2014
Encore un colporteur d'écailles pris par la police à Katmandou !

Saisie de 32 kg d'écailles de pangolin
Wenzhou, Province de Zhejiang, Chine
31 janvier 2014
Le secret se cachait dans les 2 colis postaux. Les écailles étaient emballées dans des feuilles de plastique et d'aluminium. La valeur financière globale est de 4000 yuans (650 US$) par kg soit 128.000 yuans (20.800 US$). La valeur biologique équivaut à 80 pangolins capturés dans les milieux sauvages.

Saisie de 2722 g d'écailles de pangolins
District de Tengchong, Province du Yunnan, Chine
16 février 2014
Près de la frontière avec la Birmanie, la Chine a saisi les sous-produits de 4 pangolins.

Saisie de 15 pangolins vivants
Pasaman, Province du Sumatra occidental, Indonésie
18 février 2014
15 sacs contenant des pangolins et des oiseaux ont été retrouvés dans le compartiment à bagages d'un bus. Le chauffeur a été interrogé. Il a prétendu ne pas savoir ce que contenait les paquets, ni connaître l'expéditeur et le destinataire. Il faisait la sieste au moment où les sacs lui ont été confiés. Il avait simplement à téléphoner à l'arrivée à Medan pour que le destinataire vienne les chercher. C'est un renseignement qui a permis à la police d'intercepter le chargement. Les pangolins ont été confiés à un Centre de conservation des ressources naturelles (BKSDA).

Saisie de 1019 g d'écailles de pangolins
Zhuhai, Province du Guangdong, Chine
19 février 2014
Le gros kg d'écailles a été découvert dans la sacoche de l'ordinateur portable grâce aux douaniers renifleurs qui ont senti une puanteur. Gongbei est le point d'entrée en Chine à partir de Macao.

Saisie d'un pangolin vivant
Kepahiang, Province de Bengkulu, Indonésie
24 février 2014
Le pangolin traversait une route rurale vers minuit. 2 hommes en moto passant par là ont décidé de l'attraper. Il pesait 3 kg. Un peu après, passant devant l'hôpital, les 2 motos ont été bloquées par un barrage inopiné de police. Sous la veste d'un des 2 motards, le pangolin a été trouvé. Il sera remis en liberté sans avoir à subir d'interrogatoire.

Comparution de 5 personnes pour trafic de pangolins
District de Chaling, Province du Hunan, Chine
Février 2014
Il y avait dans la BMW 5 passagers et dans le coffre un pangolin. Il est apparu lors de l'enquête que la petite entreprise pangolinesque marchait bien. A peu près 400 spécimens en ont été victimes. Avant d'être vendus aux restaurants, ils étaient gavés avec

des nouilles pour gagner du poids, histoire de se faire un peu d'argent supplémentaire pour rouler en BMW.

Saisie de 5 pangolins (32 kg)
Thanh Hoa, Province de Thanh Hoa, Vietnam
Février 2014
La voiture venant du sud filait vers Hanoi ou la frontière chinoise.

Saisie de 8 pangolins dont 5 vivants
Bengkalis, Province de Riau, Indonésie
3 mars 2014
Une contrebande se préparait dans la mangrove entre l'île de Bengkalis et la Malaisie continentale. Les douaniers maritimes sont restés en poste toute la nuit pour prendre sur le fait les pêcheurs. Personne n'est venu chercher les sacs bleus. Dedans, il y avait 8 pangolins, dont 3 étaient déjà morts.

Saisie d'un pangolin vivant, de 1,4 kg d'écailles de pangolin et d'un varan (Varanus spp, Annexe I ou II) vivant
Wenshan, Province de Yunnan, Chine
6 mars 2014
Les 4 sacoches d'ordinateurs contenaient 1 kg d'écailles, un pangolin d'un poids exceptionnel (7,2 kg) et un varan vivants exfiltrés du Vietnam.

© Chinanews.com

Saisie de 73 kg d'écailles de pangolin
Aéroport Haji Asan de Sampit, Province de Kalimantan central, Indonésie
10 mars 2014
Le destinataire est NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée). L'expéditeur est anonyme. Les écailles représentent 200 à 250 pangolins de Java (Manis javanica). Les colis ont été amenés à l'aéroport par 2 inconnus qui ont vite pris la fuite quand les colis ont été regardés avec circonspection par les agents aéroportuaires.

© Balai Konservasi Sumber Daya Alam Seksi Wilayah II Pangkalan Bun

Saisie de peaux de pangolin
Tengnoupal, Etat du Manipur, Inde
11 mars 2014
Qui veut des bottes ou des chaussures en cuir d'écailles de pangolin ?

Saisie de 6 pangolins
District de Lianghe, Préfecture autonome dai et jingpo de Dehong, Province du Yunnan, Chine
18 mars 2014
Les 6 étaient dans le coffre de la berline. Le chauffeur est en prison.
Le district de Lianghe est à une cinquantaine de km de la frontière avec la Birmanie.

Saisie de 18,3 kg d'écailles de pangolin
National Highway 102, Etat de Bihar, Inde
21 mars 2014
Contrebande entre l'Assam et la Birmanie.

Saisie de 95 kg de pangolin
Yen Le, Province de Thanh Hóa, Vietnam
Mars 2014
26 pangolins / 95 kg dans une voiture.

© Xuân Trường

Saisie de 37 pangolins
Province d'Udon Thani, Thaïlande
25 mars 2014
37 pangolins dans une camionnette immatriculée à Bangkok étaient dans des boîtes en plastique. Les 2 chauffeurs ne savaient pas que les pangolins étaient des animaux protégés. La police ne croit pas à ce bobard.

Saisie de 169 pangolins
Province de Nakhon Ratchasima, Thaïlande
28 mars 2014
169 pangolins dans une camionnette prenaient la direction fatale de la Chine via le Laos. Miam miam. Les 2 chauffeurs étaient responsables d'une partie du voyage. Ils ont déjà rempli cette mission 5 fois. Le parcours prévu en Thaïlande était de 1.200 km.

Saisie de 52 pangolins
Mai Son, Province de Ninh Bình, Vietnam
Mars 2014
Toujours roulés en boule dans l'adversité, nos 52 amis pangolins roulaient vers Hanoi pris dans des filets. Les policiers ne donnent pas dans le détail : ils pesaient 197,3 kg.

Saisie de 145 kg d'écailles de pangolin
Aéroport d'Islamabad Benazir Bhutto, province du Pendjab, Pakistan
31 mars 2014

Thai Airways a failli exporter frauduleusement 145 kg d'écailles constituant l'essentiel des bagages de 2 voyageurs chinois et atteignant selon l'estimation des experts pakistanais le prix de 150.000 US$ (PKR 15 millions). Le magot d'écailles a été saisi mais les 2 filous chinois ont pu s'envoler pour Hong-Kong après avoir rempli des formalités et sans payer d'amende.

Le braconnage des pangolins au Pakistan est en augmentation. Les Manis crassicaudata sont pourchassés sur le plateau de Potohar. L'espèce est adaptée aux biotopes arides. Les écailles sont utilisées par les guérisseurs et la médecine traditionnelle de même que la chair et les graisses. La peau sert à fabriquer des vêtements ornementaux, des chaussures et des bottes. La violence qui sévit au Pakistan depuis une dizaine d'années a sans doute aussi réactivé l'utilisation des écailles de pangolin dans des boucliers et gilets pare-balles. Les experts du Wildlife Management de l'université de Rawalpindi confirment que les pangolins vivants sont plongés dans l'eau bouillante pour faciliter l'arrachage des écailles. Ils citent la découverte de 45 cadavres de pangolins dont 8 juvéniles dépouillés de leurs écailles à l'entrée d'une galerie désaffectée. Le braconnage est familial, les enfants sont impliqués. Le rapport évoque une filière d'exportation vers la Chine via Islamabad et Lahore. Les spécialistes pakistanais redoutent une disparition à court terme de la population régionale des pangolins et recommandent le renforcement des sanctions et l'inscription de l'espèce à l'Annexe I de la CITES.

En vente sur ebay

Saisie d'écailles de pangolin
Aéroport international de Canton-Baiyun, Province du Guangdong, Chine
31 mars 2014

D'un poids total de 40 kg, les lézards congelés et les écailles de pangolin étaient dans les bagages des 2 voyageurs chinois venant du Cambodge.

Le Species Survival Network -SSN- vient de créer un groupe de travail dédié aux pangolins. Il s'intéressera au braconnage et au commerce légal et illégal des 8 espèces de pangolins africaines et asiatiques. L'objectif est d'améliorer la protection des populations dans les pays de l'aire de répartition, de transit et de consommation des pangolins et de leurs écailles et d'informer sur le rôle essentiel dans l'écosystème de ce mammifère méconnu. Ce groupe de travail inclut Animal Welfare Institute, Annamiticus, Born Free Foundation, Care for the Wild, Environmental Investigation Agency, International Environmental Law Project/Lewis & Clark Law School, Pro Wildlife E.V., Robin des Bois, Tikki Hywood Trust et Wildlife Protection Society of India.

Primates

AFRIQUE

Saisie d'un chimpanzé (*Pan troglodytes*, Annexe I) vivant
Douala, Région du Littoral, Cameroun
17 janvier 2014

« Mademoiselle Chinoise » a environ 13 mois. Elle servait d'attraction dans un restaurant chinois, le Shanghri, en quelque sorte une entraîneuse pour attirer et détendre la clientèle. Elle souffre de troubles du foie. Ses nouveaux vétérinaires pensent que les restaurateurs lui ont donné de l'alcool à boire. Peut-être également les clients.
« Mademoiselle Chinoise » a été tirée d'affaire par le Limbe Wildlife Center (LWC) qui après avoir reçu une alerte s'est rapproché de LAGA et du Ministère camerounais des Forêts et de la Faune (MINFOF) et d'une ONG spécialisée dans les soins aux primates, Pandrillus. Elle est certes toujours en captivité mais dans de bien meilleures conditions. Elle est en quarantaine sous surveillance médicale et devrait bientôt, si tout se passe bien, être introduite dans la « nurserie » de chimpanzés géré par le LWC. Là, elle aura des chances de grandir et de redevenir un chimpanzé, après avoir été vendue comme animal de distraction et avoir sans doute assisté à l'abattage de ses parents par des chasseurs en quête de viande de brousse.

© LWC

© LWC

Saisie d'un mangabey couronné (*Cercocebus torquatus*, Annexe II) vivant
Douala, Région du Littoral, Cameroun
6 mars 2014

Durant la journée le primate était tenu en laisse au bout d'une corde d'1,5 m de long et la nuit il était enfermé dans une cage à l'intérieur d'un atelier de soudure. Les soigneurs du centre d'accueil de Limbé sont venus le récupérer.

© LAGA

Saisie d'un chimpanzé (*Pan troglodytes*, Annexe I) vivant
Franceville, Province du Haut-Ogooué, Gabon
12 mars 2014

Le chimpanzé femelle adulte était détenu par un particulier. Elle a été anesthésiée pour être ensuite transférée au Centre International de Recherches Médicales de Franceville (CIRMF). Après un bilan de santé complet, elle devrait être transférée dans le sanctuaire de la Société d'Exploitation du Parc de la Lékédi (SODEPAL) et réintroduite au sein d'un groupe de congénères.

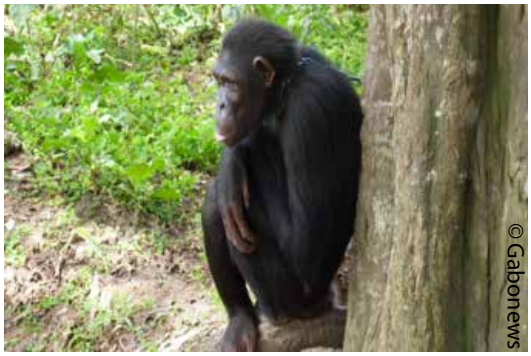
© Gabonews

© Gabonews

AMERIQUE

Saisie d'un singe vervet (*Chlorocebus pygerythrus*, Annexe II) et d'un macaque japonais (*Macaca fuscata*, Annexe II) vivants
North Middleton Township, Etat de Pennsylvanie, Etats-Unis
31 janvier 2014
Appelés pour une tentative de cambriolage, les policiers ont découvert une cinquantaine d'animaux vivant dans l'insalubrité. 3 jours plus tard, les animaux ont été saisis. Les 2 singes étaient dans des cagettes. Après la période de quarantaine et de réhabilitation, ils seront si possible admis dans l'enclos principal de 75 hectares du sanctuaire de Dilley géré par Born Free USA avec 600 autres primates locataires.

© Victor Burolla

Chlorocebus pygerythrus

Lady Gaga mordue par un loris (genre *Nycticebus*, Annexe I)
Hearst Castle, Etat de Californie, Etats-Unis
Février 2014
Le loris informé peut-être du penchant pour la fourrure et la bidoche de la Lady l'a mordue dans les coulisses de son nouveau clip promotionnel. Un kangourou et une « chèvre exotique » faisaient partie du matériel de mise en scène. Le loris loué à un montreur d'animaux a été exclu du casting.

© kate_xo

EN FAMILLE

Saisie d'un ouistiti à pinceaux blancs (*Callithrix jacchus*, Annexe II) vivant
Waterbury, Etat du Connecticut, Etats-Unis
4 février 2014
Aladdin est un marmouset, un ouistiti. La fille de la maison, 10 ans, a ouvert la cage. Elle a été griffée au visage ou mordue par le primate minuscule - il tient dans la paume de la main - mais imprévisible. Sa mère a appliqué de la Bacitracine sur la plaie, sans plus. Le lendemain, l'école a prévenu la police, le personnel enseignant considérant que les risques sanitaires de l'agression ne devaient pas être sous-estimés.
L'affaire s'est si l'on peut dire envenimée. Dans le Connecticut, il est illégal d'avoir un singe comme animal de compagnie. En Caroline du Sud, il est légal d'avoir chez soi un ouistiti. Aladdin avait été acheté en Caroline du Sud et importé au Connecticut. La mère de famille est accusée de détention illégale d'animal exotique et d'avoir exposé une mineure à des risques sanitaires.
Le DEEP (Department of Energy and Environmental Protection) a mis le marmouset en quarantaine dans un zoo. La mère de famille a été libérée sous caution de 500 US$ et attend sa comparution dans les semaines qui viennent.

© Morales

Les Assemblées Nationales suivront-elles l'exemple des ouistitis ?
L'art de converser des ouistitis permet à celui qui vient de s'exprimer d'être sûr d'avoir été écouté et compris. Ils ne se parlent pas en même temps et ne se coupent pas la parole. Dans des conversations à plusieurs, ils attendent environ 5 secondes après la vocalisation de l'interlocuteur précédent avant de répondre. Dans les forêts luxuriantes d'Amérique du Sud, les marmousets, dont la taille maximale du corps est de 27 cm, se perdent souvent de vue et les signaux acoustiques sont déterminants pour faciliter les liens sociaux, l'accès à la nourriture, l'entraide, le signalement des intrus et l'éducation des jeunes. Les chercheurs de l'Institut de neuroscience et du Département psychologie de l'université de Princeton Daniel Takahashi et Asif Ghazanfar pensent aussi que ce temps d'attente de quelques secondes permet au ouistiti récepteur de bien analyser ce qu'a dit le ouistiti émetteur.
Ce rituel du langage peut être unique dans le règne animal ne semble pas soumis à perturbations et les scientifiques espèrent un jour, à partir de la conduite exemplaire des ouistitis, trouver ce qui dans l'apprentissage et la pratique du dialogue entre les représentants de l'espèce humaine induit souvent des ruptures de communication.

ASIE

Saisie de 3 chimpanzés (*Pan troglodytes*, Annexe I) et de 5 ouistitis (famille Callitrichidae, Annexe I et II) vivants
Calcutta, Etat du Bengale-Occidental, Inde
22 janvier 2014
Retrouver 3 chimpanzés dans l'arrière cour d'un trafiquant indien de Calcutta illustre la mondialisation du trafic d'animaux rarissimes ou exotiques. Il y a 2 hypothèses sur l'origine des grands singes.
1- Les chimpanzés auraient été élevés à Singapour - une pratique réputée courante - et auraient été expédiés en Inde via la Birmanie et le Bangladesh. La première partie du voyage se ferait en avion, la deuxième par route. Cette hypothèse est privilégiée par l'ONG Compassionate Crusader's Trust.
2- Les chimpanzés auraient été capturés au Nigéria et importés en Inde via Dubaï, Singapour, le Bangladesh et les Sunderbans, région transfrontalière entre le Bangladesh et l'Inde.

Le trafiquant avait l'intention de les revendre à un zoo ou à un parc d'attractions peu regardant sur l'origine de ses hôtes, ce qui serait déjà arrivé précédemment avec 2 chimpanzés vendus à Bombay et à Chennai par le même trafiquant. Finalement, les chimpanzés ont été recueillis par le zoo d'Alipore à Calcutta où ils seront exposés au public après une période de quarantaine. La direction du zoo voit là une opportunité légale de reconstituer son stock de chimpanzés puisque la femelle est morte récemment et que le mâle est très âgé. Jane Goodall, la « sœur » de tous les chimpanzés sauvages se dit soulagée que les 3 chimpanzés ne soient pas séparés les uns des autres et qu'ils puissent profiter d'une proximité sociale indispensable à leur survie.

Pan troglodytes

GANG

Saisie de 4 bébés gibbons cendrés (*Hylobates moloch*, Annexe I), 4 bébés siamangs (*Symphalangus syndactylus*, Annexe I) et 2 cacatoès noirs (*Probosciger aterrimus*, Annexe I) vivants
Bali, Archipel des Petites îles de la Sonde, Indonésie
Janvier 2014
Le trafiquant spécialisé dans la contrebande d'animaux vivants a été arrêté. Il serait en lien avec des réseaux interlopes en Russie, en Thaïlande, à Singapour et à Chypre. Les siamangs étaient destinés à la Russie selon l'enquête. Le mois dernier le courtier en animaux sauvages aurait livré des becs de calaos et des tortues à Singapour et 2 varans de Komodo (*Varanus komodoensis*, Annexe I) en Thaïlande. Ce varan est classé dans la catégorie vulnérable. C'est le plus grand lézard au monde, les adultes mesurent jusqu'à 3 mètres, 2 en moyenne, pour un poids de 80 kilos. Un adulte peut tuer un cerf ou un buffle. Il est venimeux. De par sa stature, il nourrit de nombreuses légendes.
En 2008 le nombre de gibbons cendrés adultes à l'état sauvage était d'environ 2500. L'espèce est endémique de Java, strictement arboricole et diurne. Le siamang survit en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande. Il est arboricole. Il est essentiellement menacé par les conversions des forêts en plantations industrielles et la capture pour le marché des animaux de compagnie. Le cacatoès noir vit en Indonésie, en Australie et en Papouasie Nouvelle Guinée. Il n'y a pas de recensement récent.

Saisie d'un macaque crabier (*Macaca fascicularis*, Annexe II) vivant
District de Phu Quoc, Province de Kien Giang, Vietnam
Janvier 2014
Il a été libéré grâce à l'appel d'un informateur à l'ONG Education for Nature – Vietnam. Le détenteur a accepté de remettre l'animal aux autorités. Le macaque a été relâché dans la nature le 5 mars.

Condamnation d'un homme pour possession illégale d'espèces sauvages
Singapour
6 février 2014
M. Ong hébergeait dans son appartement un loris lent, des serpents, des tortues, des grenouilles, 3 chiens de prairie, des lézards dans des conditions évidemment déplorables. « A la Trace » en a parlé dans son premier numéro (page 9). Au cours du procès, il n'a pas été démontré qu'il faisait partie d'un gang international. Cependant, les présomptions de commerce illégal sont fortes. Il a été condamné à une amende de 41.000 S$ (32.000 US$). L'amende maximale prévue par le code pénal est 10 fois plus forte.
L'ONG ACRES (Animal Concerns Research and Education Society) dénonce une peine mineure et non dissuasive. M. Ong a évité la prison et ACRES dit,

documents à l'appui, que des détenteurs d'animaux strictement protégés avec de simples usages domestiques et ornementaux sans intention d'en faire commerce ont par le passé été condamnés à des peines de prison. L'ONG espère que l'Agri-Food and Veterinary Authority (AVA), auteur du coup de filet chez M. Ong, va faire appel du jugement.
L'ACRES est d'autant plus remontée que la veille du jugement, un loris lent abandonné sur les rives du lac Bedok a été recueilli dans son centre de soins. Malgré les soins prodigués, le petit animal déshydraté est mort quelques heures après.

© AVA

Condamnation pour avoir chassé et tué un orang-outan (*Pongo pygmaeus*, Annexe I)
Lahad Datu, Etat de Sabah, Malaisie
12 février 2014

Encore des tortures sur un orang-outan. Les 2 ouvriers dans une plantation de palmiers à huile se sont acharnés sur le singe à coups de bâton et de parang (couteau à lame large et courbée) après l'avoir attaché avec une corde en nylon. Ils auraient voulu « se venger ». On ne sait pas de quoi exactement. Les orangs outans sont considérés comme des nuisibles dans les plantations. Le pauvre est mort des coups et blessures et d'une hémorragie cérébrale.
Les 2 criminels ont été condamnés à 30 mois de prison pour avoir capturé l'animal et à 18 mois supplémentaires pour l'avoir battu à mort.

© Andrea Cantú

Saisie d'un macaque crabier (*Macaca fascicularis*, Annexe II) vivant
Singapour
15 février 2014

Les occupants du pavillon se présentent comme des « animal lovers » prêts à recueillir les orphelins et les abandonnés. L'ONG ACRES ne croit pas à cette romance. Le singe de moins de 2 ans cohabitait avec un écureuil et des lapins. L'intervention de l'AVA a fait au moins un heureux définitif : à l'ouverture de la cage, l'écureuil a réussi à s'échapper en grimpant à des arbres.

© Asiaone.com

Saisie de 18 macaques (genre *Macaca*, Annexe I ou II) dont 15 vivants
Handan, Province de Hebei, Chine
25 février 2014

Entre le point de départ des singes dans le compartiment bagage du bus et le point d'arrivée, il y avait 2300 km et 48h de cauchemar.

Condamnation pour l'abattage de 3 langurs argentés (*Trachypithecus villosus*, Annexe II)
Province de Kiên Giang, Vietnam
5 mars 2014

Les 4 braconniers ont été condamnés à des peines entre 2 ans et 2 ans et demi de prison.

© Thanh Nien News

L'une des victimes

Bonne nouvelle

Ce langur *Pygathrix cinerea* a été libéré par les braconniers grâce à la médiation d'un instituteur. Ce militant de la cause animale est bien connu dans la région de Kon Tum. Il a accroché une banderole d'ENV sur le fronton de son domicile. Il y a tant de notables et de représentants des Etats à travers le monde qui profitent de la criminalité environnementale qu'il est urgent de rendre hommage aux actions d'un défenseur de la vie animale sur les hauts plateaux du centre Vietnam.

Saisie d'un macaque (*Macaca spp.*, Annexe I ou II) vivant
Province de Dong Nai, Vietnam
11 mars 2014

Un sympathisant de la cause animale a appelé ENV pour informer de la présence d'un macaque dans un restaurant. Le singe rejoindra bientôt la forêt.

Saisie d'un loris (genre *Nycticebus*, Annexe I) vivant
Hanoï, Vietnam
13 mars 2014

Une jeune personne l'avait illégalement acquis il y a un an puis offert à un proche il y a un mois. Mais constatant lors d'une visite que le loris vivait dans de mauvaises conditions, l'ancien propriétaire a contacté l'ONG Education for Nature – Vietnam. L'animal a été transféré dans le centre d'accueil des primates du Parc Cuc Phuong.

Saisie d'un macaque crabier (*Macaca fascicularis*, Annexe II) et d'un macaque à queue de cochon (*Macaca nemestrina*, Annexe II) vivants
Province de Binh Duong, Vietnam
14 mars 2014

C'est encore la hotline d'ENV qui a permis leur libération.

EUROPE

Saisie d'un ouistiti à toupet blanc (*Callithrix jacchus*, Annexe II) vivant
Weil-am-Rhein, Land de Bade-Wurtemberg, Allemagne
Janvier 2014

Il disait transporter un chat dans une boîte à chaussures. A l'ouverture, les douaniers allemands ont découvert une étrange bête sauvage qui s'est avéré être un ouistiti du Brésil. Le conducteur italien entrait en Allemagne en provenance de la ville suisse de Bâle. Le sort du ouistiti n'est pas encore fixé. Il ne regagnera pas le Brésil, sauf miracle. Après une période de quarantaine et l'éradication des parasites du pelage, il pourrait regagner un zoo.

Saisie d'un maki catta (*Lemur catta*, Annexe I) vivant
Perpignan, Région du Languedoc-Roussillon, France
1er mars 2014

L'animal, un mâle adulte, avait été exhibé dans une foire par un montreur d'animaux qui ne disposait pas des documents d'origine. Le maki catta a été confié à une structure recueillant des animaux saisis, Tonga Terre d'Accueil, dans une annexe du zoo de Saint-Martin-La-Plaine près de Lyon.

Vigognes et guanacos

AMERIQUE

Braconnage de 93 vigognes (*Vicugna vicugna*, Annexe II dans cette région)
Viscapalca, Province de Huaytará, Pérou
Janvier 2014
Démentant les arguments d'experts en commerce international des matières animales, le massacre des vigognes continue malgré l'établissement d'une sorte de cartel de la laine de vigogne dans les pays andins. Un kg de laine de vigogne se négocie entre 300 et 500 US$.

Saisie de 3 vigognes (*Vicugna vicugna*, Annexe II dans cette région)
Paso de San Francisco, Province de Catamarca, Argentine
Février 2014

Les 3 vigognes étaient en morceaux dans le coffre de la voiture sur la route nationale 602. La laine n'a pas été retrouvée.

Braconnage d'au moins 120 vigognes (*Vicugna vicugna*, Annexe II dans cette région)
San Pedro, Région de Ayacucho, Pérou
2 février 2014
Les braconniers ont enfoncé avec leur 4x4 les barrières du parc. Les vigognes ont été tuées par balles et sauvagement tondues privant les communautés locales du profit raisonné de la laine et le parc naturel de 120 herbivores qui par leur régime alimentaire, leurs excréments et leur mobilité participaient à l'entretien et à la biodiversité des hauts-plateaux.
Le rendement moyen de laine par vigogne est de 200 g tous les 2 ans.

Saisie de 500 kg de viande de guanaco (*Lama guanicoe*, Annexe II)
Sarmiento, Province de Chubut, Argentine
2 mars 2014
La loi est claire. La chasse au guanaco est autorisée mais sous certaines conditions : seuls les mâles peuvent être abattus à raison d'un par jour et par chasseur et seules certaines armes sont autorisées.
Dans le cas présent, les 3 chasseurs étaient en infraction : ils transportaient entre autres 17 épaules, ce qui implique au moins 5 animaux et ils ne possédaient pas de permis. Il est impossible de déterminer si des femelles font partie de la boucherie.
2 fusils de calibre 308 et 223 à lunettes télescopiques et 3 couteaux ont été retrouvés.

Braconnage de 20 vigognes (*Vicugna vicugna*, Annexe I)
Réserve Nationale Los Flamencos, Région d'Antofagasta, Chili
Mars 2014
Les vigognes auraient été poursuivies en moto tout-terrain jusqu'à l'épuisement. D'après les vétérinaires-légistes, elles auraient aussi été entravées dans leur course par des perches de bois. La viande n'a pas été volée. Le but de la bande était de tondre les vigognes mortes.

Saisie de 500 kg de viande de guanaco (*Lama guanicoe*, Annexe II)
Route nationale 3, Trelew, Province de Chubut, Argentine
23 mars 2014
Il fait nuit. La camionnette subit un contrôle de routine. A l'intérieur, les policiers découvrent 27 à 30 animaux morts dépecés. Certains morceaux sont congelés. La tuerie a duré plusieurs jours et la viande était congelée au fur et à mesure. Le but était de la vendre dans des commerces de proximité. Le chauffeur était seul et ne possédait pas d'armes. Il est remis en liberté et devra se présenter à la justice pour régler une amende. Quant à la viande elle a été incinérée, il n'y a aucune assurance que la chaîne du froid ait été respectée et elle n'a pas été distribuée à des œuvres de bienfaisance.

Braconnage de 122 vigognes (*Vicugna vicugna*, Annexe II)
Pampas de Puquio, Région d'Ayacucho, Pérou
Mars 2014
Les braconniers étaient sur zone depuis le début du mois. Ils ont tiré profit de la saison des pluies et de la décision du gouverneur de la région de suspendre le programme de surveillance anti-braconnage. Cette décision prise courant 2012 pour des raisons financières a réactivé la chasse aux vigognes.
Seule la capture des vigognes et la tonte de la laine est autorisée dans des conditions strictes prescrites par la Convention CITES. Dans la province de Lucanas, 322 familles vivent du commerce légal de la laine. 24.000 vigognes seraient dispersées sur environ 13.000 ha. La demande en laine de vigogne dépasse très largement l'offre. La compagnie Loro Piana, un des gros acteurs du marché, vend des écharpes en laine de vigogne au pris de 4000 US$.
Les braconniers sont très agressifs avec les paysans locaux. Le président de la communauté de Lucanas, appuyé par la population, demande la remise en ordre du plan de surveillance et l'envoi sur place de forces de police.

Félins

Le tigre (*Panthera tigris*), le léopard (*Panthera pardus*), le jaguar (*Panthera onca*) et l'ocelot (*Leopardus pardalis*) sont en Annexe I.

Totaux du trimestre
78 peaux, carcasses et animaux naturalisés saisis
12 animaux braconnés

AFRIQUE

Saisie de 2 peaux de léopards
Ouest Cameroun
Février 2014

2 léopards de moins

Braconnage de 2 lions (*Panthera leo*, Annexe II)
Parc d'éléphant Tembé, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Mars 2014

Le lion adulte et une jeune lionne ont été pris par une batterie de pièges dans la savane. Le lion a été décapité. Sa tête a disparu. Elle a été livrée à un des innombrables guérisseurs d'Afrique du Sud adeptes du « muti », une médecine traditionnelle du corps et de l'âme qui soigne et prévient des maladies et désenvoûte les victimes des mauvais sorts jetés par les ancêtres ou des ennemis en vie. Les fioles d'extrait de crâne d'hippopotame, de lion, de vautour et de bien d'autres animaux sont disponibles sur des marchés spécialisés ou dans les officines. La potion à base d'os de lions avec des ingrédients végétaux ou animaux « garantit » à celui qui l'achète et qui la consomme selon l'ordonnance une force de lion. C'est aussi simple que ça.

Marché Mai Mai

Saisie d'une peau de léopard
Bangangté, Région Ouest, Cameroun
19 mars 2014

Au centre-ville de Bangangté, des écogardes de la Délégation Départementale des Forêts et de la Faune en collaboration avec les forces de l'ordre ont arrêté un individu qui s'apprêtait à vendre la peau. Le léopard est absent de la région Ouest du Cameroun mais le trafic de peau y est important. Les félins sont probablement piégés au sud ou à l'est du pays dans les forêts du bassin du Congo. Le Cameroun est le pays de transit des parures animales originaires du Congo, de la République Centrafricaine et du Zaïre. C'est la quatrième fourrure de léopard saisie à l'approche du port de Douala depuis le début de l'année.

AMERIQUE

Saisie de 2 bébés tigres vivants
Phoenix et Gilbert, Etat d'Arizona, Etats-Unis
1 et 4 janvier 2014

Les 2 sont de la même portée, 90 kg, 8 mois, natifs du Texas. Ils ont d'abord été repérés sur Facebook. L'appel d'un habitant de Phoenix en Arizona a permis d'en localiser un. Il avait vu à plusieurs reprises un tigre dans le jardin de son voisin. Le deuxième a été retrouvé dans la ville de Gilbert. L'identité du propriétaire n'a pas été divulguée. La détention de tigres n'est pas interdite au Texas. Elle est en

revanche très encadrée et sujette à des contraintes multiples sur les soins vétérinaires et les conditions d'hébergement. Seuls 3 permis sont accordés au zoo de Phoenix, au Litchfield Park et à l'Out of Africa Wildlife Park à Camp Verde. C'est là que les 2 jeunes tigres ont été transférés.

Braconnage d'un jaguar femelle
Etat de Sonora, Mexique
25 février 2014
Elle a été abattue par un éleveur qui craignait qu'elle s'en prenne à son bétail. Elle venait de tuer un sanglier près de son ranch. Il a décidé d'empoisonner la chair du sanglier avant qu'elle ne revienne la manger. Il a ensuite brûlé le jaguar avec son collier de géolocalisation. Ce dernier avait été mis en place dans le cadre du programme de protection des jaguars. Le Dr Rodrigo Medellín Legorreta, chercheur à l'Institut d'écologie de l'UNAM, ne comprend pas ce comportement. Il explique que le gouvernement fédéral prévoit une assurance pour le bétail ; s'il est prouvé qu'un jaguar l'a tué, il prend en charge les pertes.

© USFWS

Saisie d'une peau d'ocelot
Point d'entrée de Mariposa, Nogales, Etat de l'Arizona, Etats-Unis
3 mars 2014
La grande mode de la fourrure d'ocelot a fait grimper les prix au sommet de la bourse aux manteaux entre 1980-1990 : 40.000 €.
La fourrure de l'ocelot provient d'un bel adulte selon les experts de l'US Fish and Wildlife Service. L'ocelot est inscrit à l'Annexe I de la CITES depuis 1990. La fourrure aurait été donnée au passeur par un ami. Les félins d'Amérique sont sous pression.

© e_monk

©US Customs and Border Protection

Saisie de 2 pumas (*Puma concolor*, Annexe II) vivants
Córdoba, Province de Córdoba, Argentine
Mars 2014
Ils ont entre 4 et 5 mois et sont en bonne santé. Ils sont transférés au zoo de la ville de Córdoba où des spécialistes définiront quelle sera leur future destination : remise en liberté ou captivité. D'après leur « propriétaire », les pumas viennent de la province de Formosa, à la frontière avec le Paraguay. Ils les auraient « recueillis » alors que leur mère était déjà morte.

© Guillermo Lastra

ASIE

Saisie d'un tigre de Sibérie (*Panthera tigris altaica*, Annexe I)
Wenzhou, Province de Zhejiang, Chine
8 janvier 2014

© Bruno Congar / Robin des Bois

Il n'en reste que 3 à 400 en liberté. Les policiers en ont trouvé un mort dans le coffre d'une grosse voiture. Le cadavre était enveloppé dans une bâche de plastique. La patrouille a d'abord cru à un crime. C'en était effectivement un. Mais pas du genre auquel les flics s'attendaient. Un des trafiquants a réussi à s'échapper. Le tigre mort avait fait un long voyage en voiture. Originaire de la Russie Orientale, ou de la province chinoise de Jilin où il en reste une petite dizaine, son voyage funèbre s'est interrompu au Sud de Shanghai. Une autre hypothèse évoque un tigre volé dans un zoo ou un cirque. Le projet du chef des ravisseurs qui se dit cuisinier était de faire du vin de tigre.

© china.org.cn

Saisie de 40 kg d'os de tigre
Aéroport International d'Hanoï, Région du delta du Fleuve Rouge, Vietnam
8 janvier 2014
Les os présumés de tigres étaient dans des colis de graines et de cigarettes. L'os de tigre broyé et mélangé à de la « bibine » sous le nom de vin de tigre est un des placébos aux prix exorbitants des charlatans asiatiques. Des analyses ADN sont en cours pour vérifier l'origine des os.

Saisie de 3 peaux de tigre
Netaji Subhash Chandra Bose International Airport, Calcutta, Etat du Bengale-Occidental, Inde
11 janvier 2014
Un homme de 32 ans a été arrêté par les forces de sécurité indienne avec les 3 peaux. Il transportait également de nombreux biens de consommation étrangers tels que des chaussures, des articles en cuir, des téléphones portables et des ordinateurs. Les peaux pourraient provenir de tigres de Sumatra.

Les propos et les ruses d'un braconnier de «pattawala», tigre, et de «chuggawala», léopard. L'interviewé s'est exprimé librement devant les gardes-forestiers alors qu'il venait d'être arrêté. D'après un compte-rendu de Jose Louies, directeur régional de la Wildlife Trust of India.

« Nous avons campé ici pendant deux jours, entre ces rochers. Le piège et les ustensiles étaient cachés du côté gauche. »
La crevasse entre deux rochers servait de cache à la vaisselle, à la farine, au sel, aux pièges. L'ouverture était dissimulée par une pierre et des brindilles.

Saisie d'un léopard de l'Amour (*Panthera pardus orientalis*, Annexe I)
Province de Shaanxi, Chine
17 janvier 2014
Le léopard de l'Amour est plus que condamné à mort. Il est condamné à l'extinction dans les mois ou les années qui viennent. Ils seraient moins de 50 sur une petite aire de 2500 km^2 partagée entre l'Extrême Orient Russe et le Nord-Est de la Chine. Le léopard de l'Amour est un trait d'union transfrontalier. Une patrouille de police de la province de Shaanxi a contrôlé un van sur une route forestière. Il y avait une femelle léopard de l'Amour morte à l'intérieur et un piège à mâchoires. L'un des passagers s'est enfui. La présence du léopard de l'Amour au Sud de son aire de répartition privilégiée n'avait pas été prouvée depuis des dizaines d'années. « Il y avait des rumeurs depuis un certain temps sur la présence du léopard dans la province mais on a jamais eu de preuve » a réagi le responsable régional de la faune sauvage. « C'est terrible que la première preuve de son existence soit une dépouille ensanglantée. »

© Colin Hines

Arrestation pour braconnage d'une femelle léopard et de 2 petits léopards
Panvel, Etat du Maharashtra, Inde
Janvier 2014
Un vénérable chef de clan tribal de 85 ans, Goma Hari Vir était la tête pensante du massacre, de la mutilation et de l'écorchage de 3 léopards. Ces 3 individus sont accusés par Goma Hari Vir d'avoir volé et mangé 2 moutons et des oies. Goma a employé les grands moyens silencieux pour venir à bout d'une femelle léopard et de sa progéniture. L'endosulfan, insecticide interdit d'usage en Europe, est un organochloré. Les léopards ont été empoisonnés. L'hyperconcentration de la dose aurait très vite décomposé les cadavres et seule une peau a pu être écorchée, celle d'un petit. Goma et ses 8 partenaires âgés de 22 à 33 ans essayaient de vendre la pelisse pour 1.5 lakh Rs (2400 US$) et les ongles Rs 900 pièce (14 US$). Les trafiquants étaient tous des villages de Khalapur et de Karjat. Des couteaux ainsi que 2 motos, les accessoires du trafic, ont été saisis. 3 autres personnes sont recherchées. L'affaire s'est passée à 50 km de Bombay.

«J'ai déjà failli être pincé mais j'ai réussi à m'en sortir. Un policier m'a arrêté dans une gare et m'a charcuté. Il n'a rien réussi à me faire dire ! Ils ont cherché dans mes affaires, essayant en vain de trouver quelque chose de suspect. Bien sûr, ils n'ont rien déniché. Ils n'ont même pas pris la peine de vérifier les paquets des enfants qui étaient avec moi. S'ils l'avaient fait, ils auraient eu assez de pièces à conviction pour me mettre à l'ombre pendant longtemps. »

Saisie d'une peau de léopard
Neryamangalam, Etat du Kerala, Inde
Janvier 2014
La peau du léopard adulte saisie par une brigade volante est estimée à 10 lakh Rs (16.000 US$).

Saisie d'une carcasse de léopard de l'Amour (*Panthera pardus orientalis*)
District de Huangling, Province de Shaanxi, Chine
19 janvier 2014
Deuxième alerte sur le léopard de l'Amour dans la province de Shaanxi. Les suspects disent avoir acheté la dépouille du côté de la ville de Xianyang et l'avoir transportée jusqu'à Yun'an. Le premier contact entre les policiers se disant intéressés par l'achat de la peau du félin et les trafiquants a eu lieu à 2 heures du matin dans un endroit isolé. Les vendeurs découvrant le traquenard ont réussi à s'enfuir à pied laissant sur place voiture et autres pièces à conviction. Ils se sont rendus le lendemain. Ils sont soupçonnés par la police d'avoir tué le léopard par leurs propres moyens.

Arrestation de braconniers de tigre
Sariska Tiger Reserve, Etat du Rajasthan, Inde
20 janvier 2014
La survivance des tigres dans la réserve est incertaine mais les braconniers ciblaient peut être d'autres espèces comme le léopard ou l'antilope. Une arme a été saisie.

Saisie de 2 peaux de léopard
District de Adilabad, Etat de l'Andhra Pradesh, District de Gadchiroli, Etat du Maharashtra, Inde
Janvier 2014
La coopération des administrations en charge de la lutte contre le braconnage et le trafic est-elle en voie d'amélioration ? Toujours est-il que grâce à des informations partagées entre l'Andhra Pradesh et le Maharashtra, les 2 pelisses de léopards ont été saisies.

Braconnage d'un tigre du Bengale (*Panthera tigris tigris*, Annexe I)
Parc National de Rajiv Gandhi Orang, Etat de l'Assam, Inde
Janvier 2014
Les pattes étaient coupées. Les griffes de tigres sont très recherchées. Dans un premier temps 4 gardes forestiers ont été suspendus sur ordre de l'administration.

« Une réunion a eu lieu avec le bailleur de fonds, un acolyte et moi. Ils sont arrivés avec 4 pièges neufs. A l'examen, trois ont été sélectionnés. Ils nous ont décrit l'endroit très éloigné de notre camp de base où nous pourrons tuer des tigres et des léopards. Nous avons fait les plans du braconnage. Trois autres personnes de notre communauté ont décidé de se joindre au voyage. On nous a donné les adresses, les routes à suivre et une description du barrage à surveiller. Le bailleur de fonds avait visité l'endroit il y a environ un an avec une autre personne et y avait trouvé une grande population de tigres et de léopards facilement chassables. Chacun d'entre nous a reçu 3000-4000 INR pour ses per diem.»

Saisie d'une peau de tigre de Sumatra (*Panthera tigris sumatrae*, Annexe I) et d'un pangolin vivant
Kabupaten de Mukomuko, Province de Bengkulu, Indonésie
23 janvier 2014
Le braconnier de 50 ans se livrait à la chasse au tigre et autres animaux sauvages rares depuis au moins 20 ans avec des pièges et un fusil. Dans les remises de son domicile, des pangolins vivants, des trophées de cerfs, des plumes d'oiseaux ont été découverts avec la pelisse d'un bébé tigre d'environ 5 mois d'une longueur de 90 cm. Il aurait été tué d'une balle dans la bouche.

Saisie de 4 dents, de vibrisses et d'une peau de tigre
Katmandou, Région Centre, Népal
29 janvier 2014
Les 5 complices étaient en train de fixer le prix de vente de la pelisse et de se répartir l'argent avant de l'avoir vendue. Ils avaient fini par se mettre d'accord sur la somme de Rs 450.000 (7180 US$). Ils ont été surpris par la police. La peau du tigre a été saisie sur les lieux avec 4 dents et des vibrisses, moustaches des félins et de certains mammifères. Elles sont utilisées dans la médecine chinoise traditionnelle pour traiter les maux de dents. Selon d'autres croyances elles apportent courage et protection. L'acheteur final n'a pas été identifié.

Saisie de 17 griffes et des vibrisses de tigre
Etat de l'Andhra Pradesh, Inde
31 janvier 2014
5 individus ont été arrêtés. Ils sont accusés d'avoir tué un tigre dans la réserve de Nagarjunasagar Srisailam. Etablie en 1983, elle est la plus grande réserve de tigres d'Inde avec une superficie de 3568 km². Elle abritait 39 tigres en 1997, un recensement actualisé est en cours. Le tigre est accusé d'avoir tué une vache dans un village en lisière de la réserve, un berger aurait immédiatement empoisonné la carcasse. Revenu sur les lieux, le félin est mort 2 km plus loin.

« Les autres du gang se sont déplacés vers la zone avec quelques femmes, des enfants et les pièges glissés dans leurs paquets de vêtements. Ils ont pris le train à Delhi. Ils ont continué par bus. Après l'arrivée, ils ont choisi un endroit pour établir leur camp provisoire. Dans le même temps, les femmes et les enfants se sont positionnés dans les rues à l'intérieur et autour de la ville pour mendier et vendre des fleurs en plastique. »

Saisie d'un léopard
Karak, Etat de Pahang, Malaisie
Février 2014

© Department of Wildlife and National Parks

5 léopards en 5 mois. Les pièges sont très utilisés en Asie pour braconner les félins.

Saisie d'une peau de léopard queue comprise
Pune, Etat du Maharashtra, Inde
9 février 2014

© Mohan Patil

Elle est estimée à 8 lakh Rs (12.760 US$)

« Nous avons observé les mouvements des rangers pour choisir le bon moment et le bon endroit. Nous sommes entrés par le bord droit du barrage trois jours plus tard, en évitant tous les regards, avec toutes les vivres. On avait même des chemises kaki exactement de la même couleur que celles des gardes forestiers. »

Condamnation pour trafic de peaux de léopards
Etat de l'Uttarakhand, Inde
Février 2014
Les 2 individus interpellés en septembre 2009 avec 2 peaux de léopards ont été condamnés à 3 ans de prison et 15 000 Rs (239 US$) d'amende chacun.

Braconnage de 3 léopards
Ajmer, Etat du Rajasthan, Inde
Février 2014
Les 3 félins ont été empoisonnés. Une des carcasses a été retrouvée écorchée. Foulonnée, mouillée, écharnée et lustrée, la peau sera bientôt à vendre 10.000 à 15.000 US$.

Saisie d'un léopard des neiges (*Panthera uncia*, Annexe I)
Oulan-Bator, Province de Töv, Mongolie
10 février 2014
L'unité des crimes environnementaux du département de la police criminelle a arrêté un suspect qui s'apprêtait à vendre l'animal.
Le léopard des neiges ou once vit dans les montagnes de l'Himalaya, de l'Altaï et en Sibérie. Il est long de 90 cm à 1,30 m. Sa queue mesure au moins 75 % de la longueur de son corps, généralement de 90 cm à 1 m. Elle l'aide à garder l'équilibre sur des corniches dangereuses.
L'once est braconnée pour sa fourrure très demandée en Asie Centrale, en Europe de l'Est et en Russie et transformée en manteau et autres accessoires. Les os et d'autres parties du corps du léopard des neiges sont également prescrits dans la médecine chinoise traditionnelle. Enfin, les félins sont souvent capturés à l'état sauvage pour aller rejoindre des collections animalières privées en Asie Cen-

trale. L'espèce est victime d'une perte d'habitat et de la pénurie alimentaire, ce qui la pousse parfois à attaquer des troupeaux domestiques et fournit aux braconniers un alibi pour agir. La population globale était estimée entre 4080 et 6590 individus en 2003.

Saisie d'une peau de léopard
Thiruvananthapuram, Etat du Kerala, Inde
15 février 2014
Des agents du département des forêts ont joué les acheteurs. Les vendeurs réclamaient 2 lakh Rs (3227 US$) pour la peau de 136 cm de long. Une occase ! Ils auraient acheté la peau au « service commercial » des braconniers qui opèrent dans les forêts de l'Etat voisin du Tamil Nadu.

« Je suis connu pour mes talents de chasseur et de tanneur. C'est pour ça qu'ils avaient besoin de moi pour le premier voyage. Les pièges ont été placés en trois endroits, à une faible distance les uns des autres pour que trois tigres soient facilement capturés. Deux ont été placés sur un sentier menant à un petit trou d'eau sur le sommet de la colline, seule source d'eau dans le coin. Le troisième a été placé près du lit de la rivière, à la droite immédiate d'un arbre qui portait les stigmates de l'assaut d'un grand tigre. »

Saisie de 2 chats-léopard du Bengale (*Prionailurus bengalensis*, Annexe II) vivants
Province de Trà Vinh, Vietnam
17 février 2014
Un appel à la hotline de ENV a permis la remise en liberté des félins dans la réserve naturelle de Long Khanh. Après avoir été informé de leur présence dans un restaurant, ENV a immédiatement prévenu la police environnementale et le département de protection des forêts qui ont effectué la saisie.

Saisie d'une peau de léopard
Gondia, Etat du Maharashtra, Inde
19 février 2014
Le clan Baheliya est encore à la manœuvre. Celle-ci a finalement échoué. Seuls les vendeurs (4) de la peau de léopard ont été arrêtés. Les piégeurs courent toujours sur les routes ou dans les forêts.

Saisie d'une peau de léopard
Réserve de tigre de Satpura, Etat du Madhya Pradesh, Inde
19 février 2014
Des gardes forestiers ont arrêté 3 braconniers traditionnels. 5 peaux de cerf en plus de celle du léopard ont été saisies.

« Nous ne posons pas de piège près des pistes des gardes forestiers. Ils pourraient facilement les détecter et nous pourrions être pris en train de travailler. Nous nous concentrons sur les seuls sentiers utilisés uniquement par les félins, loin de toute patrouille. Ce sont des sentiers utilisés uniquement par les tigres et évités par les autres animaux ; nous les cherchons pour s'assurer que nous n'allons pas capturer autre chose qu'un tigre. »

Braconnage d'un léopard
Réserve de tigre Sathyamangalam, Etat du Tamil Nadu, Inde
Février 2014
La carcasse de l'animal a été découverte le 21 février. 3 personnes ont été interpellées le lendemain. Selon ces braconniers, le léopard aurait tué une chèvre dans un village en lisière de forêt. Le trio a alors empoisonné la carcasse. Ils ont ensuite attendu que le léopard revienne se nourrir et meurt pour arracher les griffes et les dents.

EN FAMILLE

Saisie d'une peau de léopard
Ghaziabad, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde
22 février 2014
La police informée qu'un individu se rendait à Ghaziabad pour vendre la peau lui a tendu un piège et l'a arrêté. L'homme avec l'aide de son oncle aurait capturé l'animal quelques jours plus tôt. Ils sont suspectés d'avoir des liens avec un gang de braconniers établi de longue date. La peau est estimée à

20 lakh Rs (32.316 US$), un prix exceptionnel, l'animal devait être un magnifique adulte mâle.

> *« Nous attendons habituellement que l'animal soit capturé et complètement exténué avant de nous rapprocher, le temps qu'il perde toute son énergie. »*

Enquête sur un manteau en léopard
Khanpur, Etat de l'Uttarakhand, Inde
Février 2014

Vrai ou faux. Le manteau de léopard de l'épouse de Pranav Singh « Champion », célèbre député de l'Assemblée de l'Etat fait controverse. Pranav Singh « Champion » a été président du Conseil d'Administration de l'Uttarakhand Forest Development Corporation. Le braconnage des léopards totalement protégés par les lois des Etats indiens et la Convention internationale CITES est courant dans l'Uttarakhand et les Etats voisins. Il est prévu de saisir le manteau litigieux pour vérification. A notre avis, il n'y a pas photo.

© OneIndia News

Braconnage d'un lionceau (*Panthera leo persica*, Annexe I)
Chandgadh, Etat du Gujarat, Inde
27 février 2014

Les restes du lionceau ont été retrouvés à la périphérie du sanctuaire de Gir. Les autorités du Département des forêts suspectent que le jeune félin de 5 mois a été pris dans un piège et que des braconniers ont prélevé ses pattes et ses os utilisés comme substituts aux os de tigres dans la médecine traditionnelle. Des producteurs de charbon de bois, installés clandestinement dans la zone sont suspectés. Le Parc National et sanctuaire faunique de Gir est le seul endroit au monde où l'on peut trouver des lions asiatiques à l'état sauvage. L'ensemble couvre une surface de 1153 km$^{2.}$ En 2008 on avait recensé 175 lions matures pour une population totale de 350 individus. La population est aujourd'hui considérée comme stable mais très vulnérable aux épizooties ou incendies de forêt. La tentative d'implantation d'une sous-population dans l'Etat de l'Uttar Pradesh a d'abord était une réussite mais a finalement échoué. Les lions ont disparu probablement chassés ou empoisonnés.
La différence génétique avec le lion d'Afrique est très faible.

India Biodiversity Portal

Saisie d'une peau de léopard
Ranipokhri, Etat de l'Uttarakhand, Inde
28 février 2014

Grâce à un renseignement la police a pu arrêter sur un marché un homme de 34 ans avec la peau de 2 m de long sur 1, 2 m de large. Ce 1er homme devait rencontrer un 2ème homme qui devait l'aider à vendre la peau à un 3ème homme qui se serait engagé à vendre la peau à un 4ème homme ou femme. L'odeur de chair en décomposition émanant de la peau indique qu'elle provient d'un animal abattu environ 15 jours plus tôt.

> *"Nous poignardons le tigre à droite de sa gueule et le laissons saigner. Cela le fait taire et aussi mourir plus vite. Surtout, la peau n'est pas endommagée par ce procédé, ce qui nous assure d'en avoir un très bon prix sur le marché. »*

Condamnation pour trafic d'une peau de léopard
Narendranagar, Etat de l'Uttarakhand, Inde
Mars 2014

3 ans de prison et 10.000 Rs (161 US$) d'amende pour trafic de fourrure de léopard en juillet 2011.

GANG

Libération sous caution d'un trafiquant de morceaux de tigres
Nagpur, Etat du Maharashtra, Inde
6 mars 2014

Relâchement coupable du tribunal de Nagpur. Lala, une des chevilles ouvrières du gang de piégeurs de tigres actif dans plusieurs Etats de l'Inde et momentanément retiré des affaires pour cause de prison ou préventive (voir « A la Trace » n° 2 page 41) vient d'être quant à lui remis en liberté sous caution.
Arrêté le 8 septembre 2013 au volant de sa voiture en compagnie de Sarju, autre terreur des tigres du Bengale, Lala, par la bouche de son avocat, a prétendu ne pas savoir qu'il y avait dans le sac de son passager 18 kg d'os de tigres et des fourrures.
L'avocat de Lala s'est aussi appuyé sur le fait que 3 autres maillons du gang, celui qui forgeait les pièges et 2 autres qui hébergeaient les braconniers avaient été remis en liberté sous caution. Le Service des forêts de l'Etat de Maharashtra a fait appel du jugement.

Saisie de 3 chats-léopard du Bengale (*Prionailurus bengalensis,* Annexe II)
Province de Dong Thap, Vietnam
7 mars 2014
Avis aux chats-léopards du Bengale : vous pouvez être accueillis dans les restaurants du Vietnam pour 2 raisons principales : être mangé et en attendant servir d'objet décoratif. 3 d'entre eux ont été libérés après une intervention d'ENV.

Saisie d'une peau de tigre
Charla, Etat du Rajasthan, Inde
11 mars 2014
Tigre, chacal, léopard ? les subalternes des services forestiers hésitent mais un haut responsable confie « c'est bien une peau de tigre ».

Saisie de 2 peaux de léopards
Delhi, Inde
13 mars 2014
L'homme de 44 ans a été arrêté dans une zone commerciale de Delhi. Les autorités avaient été informées de l'arrivée imminente d'un individu cherchant à vendre des parties d'animaux sauvages et des fourrures. L'accusé aurait braconné les félins dans le district de Mandi (Himachal Pradesh), son district de résidence, au nord du pays.
Les léopards étaient âgés de 4 et 6 ans environ.

© India Tv News

« Notre plan était d'avoir au moins trois animaux durant cette excursion et nous étions certains de pouvoir y arriver étant donné nos observations de la présence de trois tigres dans la zone où nous avions posé les pièges. »

Saisie d'une carcasse de tigre
Zhanjiang, Province du Guangdong, Chine
14 mars 2014
Sous la houlette d'un homme d'affaires propriétaire de 2 discothèques par ailleurs grossiste en produits de la mer et d'un employé à la retraite d'un abattoir local, les tigres étaient présentés aux invités dans une cage de fer, puis électrocutés en une dizaine de secondes. Sous les mains expertes du boucher, le tigre était ensuite écorché, dépecé et désossé. Les morceaux étaient pesés sur une balance électronique et vendus au détail aux acheteurs triés sur le volet. La clientèle était composée d'amateurs prêts à payer le prix fort pour de la viande de tigre fraîche et aussi d'hommes d'affaires soucieux de faire des cadeaux prestigieux à des gens bien placés dans l'administration des finances et l'administration judiciaire de la péninsule de Leizhou ou de la province de Guangdong. Plusieurs dizaines de tigres auraient été ainsi sacrifiés. Un des clients attitrés était le directeur d'une clinique de médecine traditionnelle chinoise. Le kg d'os se vendait 1600 €. A ce stade de l'enquête 3 hypothèses sont émises sur l'origine des tigres. Ils pourraient provenir de zoos ou d'élevages clandestins mais l'option privilégiée est l'importation illégale par la route des tigres du Bengale vivants et anesthésiés depuis le Vietnam distant d'à peine 300 km. Un tigre adulte de 150 à 200 kg serait acheté 200.000 à 300.000 yuans (24.000 à 36.000 €) et les bénéfices de la vente incluant la viande, la pelisse, les vibrisses, le pénis, les griffes, les ongles, les os et le vin de tigre atteindraient au moins 1 million €.
Le boucher s'est tué en sautant de son immeuble alors qu'il essayait de s'enfuir.

Saisie d'une peau de léopard
Katmandou, Région de développement Centre, Népal
15 mars 2014
La fourrure de 38 cm de long sur 35 de large a été saisie à Katmandou. Elle était transportée par un jeune homme de 24 ans.

Saisie de 2 peaux de tigres et d'une peau de léopard
District de Sangli et de Nashik, Etat du Maharashtra, Inde
13, 16 et 17 mars 2014
Le directeur du café internet donnait dans le trafic de tigres. Une fourrure a été saisie dans son officine en même temps que 2 complices et lui-même étaient arrêtés, tous âgés de 25 à 30 ans. Les jeunes générations apprennent très vite à se faire du fric avec la faune sauvage. Dans ce domaine, la transmission du savoir est assurée. Un membre du trio est étudiant.
En tirant sur la ficelle de la filière, les policiers ont entendu 4 autres suspects et saisi une dernière fourrure de tigre. De nouvelles confidences ont abouti à la perquisition du domicile d'un huitième comparse, un jeune homme de 19 ans où a été trouvée une fourrure de … léopard.
Les 3 pelisses sont évaluées à environ 30 lakh Rs soit 50.000 US$.

C'est les femmes qui à la fin transportent les peaux. Elles voyagent presque toujours par train. Arrivées à destination, elles ont rendez-vous avec les intermédiaires. Elles font exprès de porter des guenilles sales pour éviter d'être fouillées pendant le voyage.

Saisie d'un chat-léopard du Bengale (*Prionailurus bengalensis*, Annexe II) vivant
Hô-Chi-Minh-Ville, Province d'Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam
20 mars 2014
Un nouveau chat-léopard de plus sauvé des casseroles ou de la décoration murale. La Hotline d'ENV a encore sonné.

Saisie d'une peau de léopard
Shahpura, Etat du Madhya Pradesh, Inde
25 mars 2014
Le léopard avait 1 an - 1 an et demi. Ses 3 tueurs-écorcheurs l'avaient tué dans la forêt il y a quelques jours. Ils transportaient leur trophée à bord d'une moto. Ils avaient l'intention d'en faire commerce du côté de Bombay.

« Les pièges à mâchoires utilisés par les chasseurs de tigre du centre et du nord de l'Inde sont fabriqués par des maréchaux-ferrants spécialisés. »
Les cautions pour remise en liberté sont payées par les bailleurs de fonds.

Saisie de 4 peaux de léopard
Etats de l'Odisha et du Kérala, Inde
Mars 2014
Qui veut la peau des léopards ?

1- Odisha: la « mule » est arrêtée, la moto saisie

2- Odisha: une peau, 2 frères
3- Kerala : les peaux étaient dans les mains de 3 bandits de l'Odisha

« Ce qui est fait est fait … nous avons seulement été malchanceux cette fois. »

EUROPE

Saisie d'un lionceau (*Panthera leo*, Annexe II)
Gare de Moscou, District Fédéral Central, Russie
21 janvier 2014
Le lionceau d'environ 2 mois était dans une petite cage abandonnée dans le compartiment d'un train en provenance de Saint Petersbourg. Aucun document légitimant ce transport n'a été retrouvé.

Saisie de 2 bébés tigres vivants
Amsterdam, Province d'Hollande-Septentrionale, Pays-Bas
11 février 2014
La compagnie américaine Paymentwall inaugurait sa filiale hollandaise. Elle voulait un grand coup médiatique. Elle a réussi grâce à une société évènementielle qui, idée suprême assez commune dans les milieux de la mode et de la publicité, a invité à la fête 2 bébés tigres qui passaient de bras en bras des invités. Un cocktail dans une main, un tigre dans l'autre, quelle merveille ! Sauf qu'un des invités a téléphoné en direct à la Dutch Society for the Prevention of Cruelty to Animals. Les bébés tigres ont été saisis faute des documents CITES indispensables. Les petits félins sont indésirables aux Pays-Bas. Ils ont été confiés à des capacitaires agréés.

Saisie d'un tigre et d'un lion (*Panthera leo*, Annexe II) vivants
Ardon, Région Centre, France
19 février 2014
Ils étaient enfermés à l'intérieur d'un ancien camion de cirque dans des cages de 4 x 2 m sur une litière de paille et d'excréments. Des rugissements de lion sont inhabituels dans la région d'Orléans au centre de la France. C'est ce qui a attiré l'oreille de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage). Le bourreau a été condamné à 6 mois de prison et 15.000 € d'amende. Les portes des cages étaient soudées.

© Le Progrès

© 2002 California Academy of Sciences

Ours

AMERIQUE

Arrestation de 2 hommes pour achat illégal de parties d'ours noir américain (*Ursus americanus*, Annexe II)
Midland, Etat du Michigan, Etats-Unis
27 février 2014
Les 2 individus approchaient des chasseurs et proposaient de leur acheter des morceaux choisis d'ours. Leur identité n'est pas connue. Ils risquent 90 jours de prison, 1000 € d'amende et 1500 € de dommages et intérêts pour chaque partie d'ours qu'ils ont acheté. Sur la foi de renseignements venus de l'extérieur, les inspecteurs ont monté une opération et pris les 2 amateurs d'ours en flagrant délit de tentative de transaction. « C'est un cas plutôt rare » selon le Département des ressources naturelles du Michigan qui a mené l'enquête. « Ceux qui veulent acheter des parties d'ours créent un marché et encouragent la chasse en dehors des dates et des quotas légaux et des méthodes de chasse autorisée ».

© Arthur Chapman

EN FAMILLE

Condamnation pour le braconnage d'un ours brun (*Ursus arctos*, Annexe II)
Fort Macleod, Province d'Alberta, Canada
21 mars 2014
Un jeune homme de 17 ans a été condamné à une amende de 600 dollars canadiens (540 US$) et à une interdiction de chasser pendant 4 ans.
« C'était une erreur, je ne recommencerai plus. » Une grossière erreur en effet. La chasse au grizzli est interdite dans l'Alberta. Le chasseur accompagné de son oncle avait été informé qu'une femelle avec ses 2 oursons était dans les parages. Seule la chasse aux cerfs et aux élans était autorisée. Quand il a eu la femelle grizzli en ligne de mire, le jeune chasseur n'a pas pu s'empêcher de tirer… et de tuer sous l'œil d'un témoin. Les oursons ont été recueillis par les services de la Pêche et de la Faune sauvage. L'un d'eux est mort quelques jours après.

ASIE

Braconnage d'un ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I)
Belum-Temengor Forest Complex, Région Nord, Malaisie
Janvier 2014
Une carcasse d'ours est découverte près de la voie express n°4 Gerik-Jeli. Une patte était encore engagée dans un piège. La route permet aux braconniers de pénétrer dans la forêt de Belum-Temengor, une des plus anciennes forêts tropicales de la terre et le seul écosystème où sont encore présentes 10 espèces de calao.
Les pièges sont monnaie courante. « Aujourd'hui un ours, demain, un tigre » prédit un responsable du WWF Malaisie. L'écosystème de la forêt de Belum-Temengor est le dernier refuge des tigres, des éléphants et des rhinocéros de Malaisie. Le WWF réclame plus de patrouilles de surveillance.
Il y a 3 semaines, un autre ours pris dans un piège à 250 mètres de la voie express avait été tiré d'affaire après 2 heures de désincarcération. Il y a 2 ans, une caméra fixe avait pris en photo un ours amputé d'une patte avant, sans aucun doute perdue dans un piège.

© Brian Yap

Sur la voie express Est-Ouest entre Gerik et Jeli, la route fédérale n°4

© honey4boyz

Forêt de Belum-Temengor

EN FAMILLE

Braconnage d'un ours lippu (*Melursus ursinus*, Annexe I)
District de Betul, Etat du Madhya Pradesh, Inde
Janvier 2014
Les restes de l'ours ont été découverts à la tombée de la nuit. Ils auraient été une petite dizaine à le traquer. 3 chasseurs traditionnels du même clan tribal et de la même famille ont été arrêtés.

Saisie d'une vésicule biliaire d'un ours de l'Himalaya (*Ursus thibetanus*, Annexe I)
District de Pithoragarh, Etat de l'Uttarakhand, Inde
25 février 2014
La vésicule biliaire était dans un sac à dos. L'ablation aurait eu lieu sur un ours de l"Himalaya.

Saisie de 22 ours de l'Himalaya (*Ursus thibetanus*, Annexe I) vivants
Chongqing, municipalité autonome de Chongqing, Chine
Mars 2014
Les oursons étaient sur le siège arrière. Le conducteur a d'abord prétendu que c'était des chiots. La police a ensuite trouvé dans le coffre une valise contenant une carcasse d'ours et 4 pattes d'ours ainsi que du lait. Le chauffeur a alors admis que les animaux étaient des ours et qu'il les transportait depuis la province de Yunnan jusqu'à Chengdu.

© shanghaiist

EUROPE

EN FAMILLE

Saisie de 3 oursons bruns vivants (*Ursus arctos*, Annexe II)
Peja, district de Peja, Kosovo
12 et 19 mars 2014
Au Kosovo, il est illégal pour des particuliers de garder en captivité des ours bruns.
Une famille s'est elle-même dénoncée en postant sur Facebook des images d'un ourson de 3 semaines en captivité dans l'appartement. L'ourson a été libéré et remis aux soins d'un hébergement spécialisé et accrédité par le Ministère de l'Environnement à Pristina, le Four Paws Bear Sanctuary. A la suite, 2 autres oursons en captivité ont été repérés et libérés dans le même secteur. Les 3 pourraient être de la même portée.

© Four Paws

Rhinocéros

Les rhinocéros blancs *Ceratotherium simum* et les rhinocéros noirs *Diceros bicornis* d'Afrique sont inscrits en Annexe I de la CITES sauf les populations de rhinocéros blancs du Swaziland et d'Afrique du Sud inscrites en Annexe II pour les animaux vivants et les trophées de chasse.
Les 3 espèces de rhinocéros d'Asie sont en Annexe I: *Rhinoceros unicornis*, *Dicerorhinus sumatrensis*, *Rhinoceros sondaicus*.

220 rhinocéros tués
en Afrique du Sud, au Kenya
et en Inde ce trimestre

AFRIQUE

Braconnage de 6 rhinocéros
Parc Kruger, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
Janvier 2014
En 6 jours, 6 rhinos tués.

Braconnage de 4 rhinocéros
Sanctuaire pour rhinocéros de Palala, Mookgophong, Province du Limpopo, Afrique du Sud
3 janvier 2014
4 rhinos en une nuit.

PALALA RHINO SANCTUARY

Braconnage d'un rhinocéros blanc
UMkhuze Game Reserve, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Janvier 2014
La carcasse décornée a été retrouvée 3 jours après l'abattage. C'est le premier rhino de l'année dans la province.

Braconnage de 3 rhinocéros
Gravelotte, Province du Limpopo, Afrique du Sud
6 et 7 janvier 2014
Un mâle a été abattu dans la nuit du 6 janvier. La nuit suivante, ça a été le tour d'une femelle et son petit.

© F. Hoogenvorst/Hollandse Hoogte

Braconnage de 30 rhinocéros
Province du Limpopo, Afrique du Sud
1ère quinzaine de janvier 2014
30 rhinocéros tués et mutilés en 15 jours dans le Limpopo au Nord de la capitale Pretoria. 2 par jours.

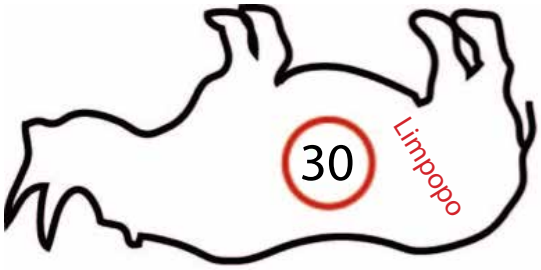

Saisie de 2 cornes de rhinocéros
Parc National Kruger, Provinces du Mpumalanga et du Limpopo, Afrique du Sud
17 et 18 janvier 2014
7 braconniers tués dans le Parc Kruger pendant le week-end. 11 ont été tués depuis le début de l'année de même que 40 rhinocéros. « Ca se durcit, les chasseurs se déplacent par groupe de 4 ou 6. Ils sont de plus en plus agressifs ».

Braconnage d'un rhinocéros noir
Parc National du Serengeti, Région de Mara, Tanzanie
18 janvier 2014
La veille, près du Serengeti, 3 bandits armés susceptibles d'être les braconniers ont attaqué un minibus vers 15 h et ont dévalisé les passagers. Aussitôt après, des renforts ont été envoyés sur place pour effectuer des contrôles routiers. Dans la nuit, un rhinocéros noir a été abattu et décorné à proximité. Il ressort des témoignages que les 3 gangsters pourraient être originaires d'un pays riverain du Kenya et que les actes de braconnage auraient été pilotés par un syndicat criminel.
Par conséquent il reste seulement 35 rhinocéros noirs en Tanzanie. La nouvelle victime faisait partie des 5 rhinocéros qui avaient été transférés par avion Hercules C130 depuis l'Afrique du Sud dans le cadre d'une tentative de reconstitution de la population. Le Parc du Serengeti est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est aussi inscrit comme site prioritaire dans la liste des braconniers.

M. Lazaro Nyalandu, Ministre des ressources naturelles et du tourisme a fort à faire avec l'ivoire, les cornes et l'éventuelle relance de l'opération Tokomeza. « Nous perdons 2 éléphants par jour ».

Braconnage de 5 rhinocéros
Réserve privée, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Janvier 2014
5 nouveaux rhinos dans la province.

Braconnage de 6 rhinocéros
Hoopstad, Province de l'Etat Libre, Afrique du Sud
Autour du 23 janvier 2014
6 dans l'Etat Libre.

Braconnage de 2 rhinocéros
Réserve privée dans la zone de Hoedspruit, Province du Limpopo, Afrique du Sud
23 janvier 2014
2 dans la réserve privée dans la zone de Hoedspruit.

Arrestation de 5 policiers pour trafic d'une corne de rhinocéros
Massingir, Province de Gaza, Mozambique
Janvier 2014
Les policiers avaient reçu des informations sur des cornes de rhinocéros au domicile d'un suspect. Sans mandat, les policiers ont perquisitionné et retrouvé une corne. Le chef de police de la province de Gaza en aurait ensuite négocié la vente en direct. Le montant n'est pas connu mais le policier aurait distribué 300.000 meticais (9930US$) à ses complices, le chef de police du district de Massingir, le chef de brigade de la Police d'Investigation des Crimes de Massingir (PIC), un agent de la PIC, un agent de la circulation et le chauffeur de la voiture qui a emmené l'équipe sur les lieux. Les révélations de l'hebdomadaire Savana ont été confirmées par les plus hauts responsables de la police de la province de Gaza.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Nairobi, Comté de Nairobi, Kenya
Janvier 2014
Le rhinocéros a été abattu et sa corne prélevée dans le Parc National de Nairobi, la forteresse des parcs nationaux, siège du KWS, à 7 kilomètres des tours de la capitale. Le Parc emblématique avait déjà subi un tel revers en août 2013.

Braconnage d'un rhinocéros
Thornybush, Province du Limpopo, Afrique du Sud
24 janvier 2014

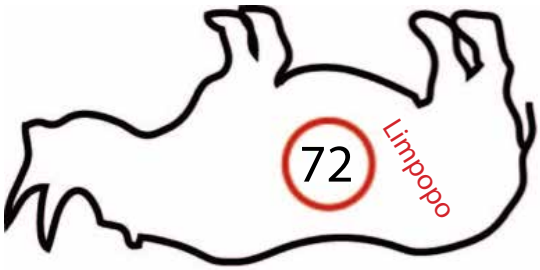

Braconnage d'un rhinocéros
Mossel Bay, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud
27 janvier 2014
Le mâle de 7 ans, surnommé Sir Fabian a été retrouvé mort et mutilé. La réserve de Nyaru Game Lodge avait vendu tous ses autres rhinocéros par peur des braconniers. Peut-être pour son malheur, Sir Fabian était passé à la télé l'an dernier à cause de son amitié avec une petite chienne nommée Madam Gigi. « On croit que ça c'est passé en pleine après-midi. On est dévasté. »

Mort et arrestation de braconniers
Parc National Kruger, Provinces du Mpumalanga et du Limpopo, Afrique du Sud
29 janvier 2014
Une Winchester Magnum munie d'un silencieux, des munitions et d'autres outils de chasse ont été récupérés par les forces de l'ordre. Un braconnier est mort dans l'accrochage, un deuxième a été arrêté, un troisième s'est enfui.

Braconnage d'un rhinocéros
Réserve privée d'Olifants, Hoedspruit, Province du Limpopo, Afrique du Sud
31 janvier 2014

Arrestation de 2 braconniers
Phinda Game Reserve, Province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
5 février 2014
Les gardes ont aperçu les intrus en fin d'après-midi. Un échange de coup de feu s'est terminé par la mort de 2 braconniers et l'arrestation de 2 autres. Un fusil de gros calibre muni d'un silencieux, une hache, un couteau et 8 téléphones ont été décou-

verts sur les lieux. 8 braconniers et 8 rhinocéros : tel est, dans la province, le bilan au 5 février de la guerre des cornes.

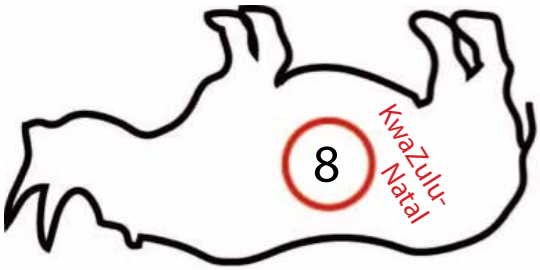

Saisie d'une corne de rhinocéros
Lephalale, Province du Limpopo, Afrique du Sud
10 février 2014
Un rhinocéros a été abattu, un autre a été blessé. 4 personnes, âgées de 30 à 48 ans, ont été interpelées. Un fusil de gros calibre, des munitions, une scie, une voiture et une corne ont été saisis. Un des braconniers est un gars du coin. La demande de libération sous caution sera examinée fin mars. En attendant, ils restent en prison.

Saisie d'une corne de rhinocéros
Bela-Bela, Province du Limpopo, Afrique du Sud
11 février 2014
Ils sont 5 à avoir été arrêtés. Ils ont entre 23 et 34 ans. Le groupe était en possession d'une corne apparemment volée il y a quelques mois.

Braconnage de 2 rhinocéros blancs
Ol Jogi Ranch, comté de Laikipia, Kenya
11 février 2014
Une corne arrachée, abattage à la tombée de la nuit malgré la clôture électrifiée.

Condamnation pour braconnage de rhinocéros
Lehurutshe, Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud
13 février 2014

Arrêté après avoir braconné un rhinocéros dans la Botsalano Game Reserve, il a été condamné à 10 ans de prison dont 5 avec sursis ; il a également été condamné à 5 ans de prison pour détention d'une arme non enregistrée. Les 2 peines sont confondues. La fermeté du jugement est considérée comme un progrès judiciaire. En dehors du tribunal, il y avait une manifestation en faveur des rhinocéros. Un complice sera jugé plus tard. Faute d'avoir été payé, son avocat s'était désisté au dernier moment, une procédure d'assistance judiciaire a été lancée et un avocat devrait être commis d'office dans les semaines qui viennent.

Braconnage de 4 rhinocéros
Solio Ranch, Comté de Nyeri et Parc national de Nakuru, Comté de Nakuru, Kenya
Février 2014
La presse kenyane évoque l'existence d'un magnat du trafic d'ivoire et de corne de rhinocéros qui rayonnerait à partir du Comté de Nyeri, un mystérieux et haut placé personnage auquel certains agents ou ex-agents du KWS seraient soumis. Il tirerait depuis le Comté de Nyeri toutes les ficelles du trafic avec des connexions en Ouganda, dans toute l'Afrique de l'est et en Afrique centrale. Sur le terrain, les braconniers seraient à leur tour assassinés pour éviter des « fuites », des confidences ou des aveux compromettants. Pour l'instant, les « révélations » de la presse dressent le portrait d'un fantôme. Peut-être un jour deviendra-t-il un être de chair et d'os.

© Rhino Watch Safari Lodge

2 rhinocéros en moins au Solio Ranch

© Bjørn Christian Tørrissen

et 155 km plus loin, 2 rhinocéros en moins au Parc National de Nakuru

Braconnage d'un rhinocéros
Parc national Kruger, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
Février 2014
Des touristes belges ont signalé la présence d'un rhinocéros amputé de ses cornes errant au bord d'une route. Les rangers de South African National Parks se sont mis à sa recherche. Il a fallu plusieurs jours pour localiser à nouveau l'animal. A cause des fortes pluies, il était impossible de faire décoller un hélicoptère et de repérer le rhinocéros blessé qui était sorti des pistes routières. Après l'avoir retrouvé à une trentaine de kilomètres, les vétérinaires ont procédé à une évaluation de son état. Il s'est avéré que le rhinocéros avait une balle logée dans le cerveau. Pour abréger ses souffrances, il a donc été décidé de l'abattre.

Braconnage d'un rhinocéros blanc
Parc National de Nakuru, Comté de Nakuru, Kenya
28 février 2014
Le rhinocéros a été abattu à 200 mètres du quartier général des rangers. En une semaine, ça fait 3 meurtres de rhinocéros dans une réserve réputée bien gardée. Les vers sont-ils dans le fruit ? Les braconniers sont-ils bien introduits ?

Braconnage d'un rhinocéros noir
Musiara Conservancy, Comté de Narok, Kenya
5 mars 2014
Il a été tué dans la nuit, les braconniers se sont enfuis avec sa corne. Il présente des blessures par balle et par flèche empoisonnée. Cette deuxième embuscade en un mois dans le célèbre parc du Masaï Mara inquiète et menace le tourisme qui apporte à la région recettes, emplois et renommée. « Pour l'ivoire, on retrouve le niveau catastrophique du braconnage de 1980. » « Pour les cornes de rhinocéros, c'est du jamais vu. »

Braconnage d'un rhinocéros noir
Réserve du Masaï Mara, Comté de Narok, Kenya
6 mars 2014
Le guide et les touristes sont tombés nez à nez avec le rhinocéros noir mort. La corne principale avait été équipée d'une puce électronique présumée faciliter le suivi du rhinocéros et si nécessaire l'itinéraire de la corne volée. Pour l'instant, les moyens plus classiques comme l'intervention de chiens n'ont pas permis de retrouver les tireurs.

Braconnage de 2 rhinocéros
Parc National de Nakuru, Comté de Nakuru, Kenya
4 et 6 mars 2014
Ça recommence, en plein jour ! Un rhino avait déjà été tué le 28 février à 200 m du quartier général des rangers du Parc. Les unités de surveillance seraient en alerte 24/24h mais elles feraient de temps en temps la sieste avec des boules Quies. La motivation s'érode. 20 gardes ont été récemment mutés dans d'autres parcs. L'ONG kenyane Save the Rhino aurait préféré qu'ils soient mis à pied. Les quelques dizaines de rhinocéros du Parc National du lac Nakuru fondent comme neige au soleil.

Condamnation pour possession illégale de cornes de rhinocéros
Richards Bay, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Mars 2014

« Qu'est-ce qu'il y a dans le sac noir qui est à vos pieds ? » C'était le 15 mars 2013. Les policiers venaient d'arrêter une voiture sur la route entre Vryheid et Dundee. A l'intérieur du sac, il y avait 2 cornes. Les 2 passagers, un an après, ont été condamnés à 6 ans de prison pour trafic. L'un d'eux aura encore à comparaître pour un braconnage, cette fois devant le tribunal de Richards Bay.

Braconnage d'un rhinocéros blanc
Réserve privée de Thanda, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
14 mars 2014
La corne n'aurait pas été prélevée.

Thanda private game reserve

Braconnage d'un rhinocéros
Conservancy de Ol Pejeta, Comté de Laikipia, Kenya
16 mars 2014
Et de 4 ici depuis le début de l'année. « La carcasse sans la corne a été retrouvée dans un fourré. »

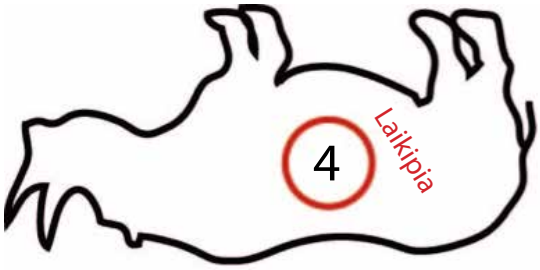

Braconnage d'un rhinocéros
Sanctuaire de Ngulia, Parc Tsavo, Comté de Taita Taveta, Kenya
16 mars 2014
Ca s'est passé la nuit. La corne et une oreille ont disparu. La piste suivie par les chiens à partir de la scène du crime a abouti à la route de Mombasa. Les suspects devaient être attendus par une voiture. Pendant une année entière - mars 2013 à mars 2014 - le Parc National de Tsavo avait été à l'abri des chasseurs de corne. Sale coup pour le moral des équipes de surveillance.
Depuis le début de l'année, le Kenya a perdu 11 rhinocéros par mort violente.

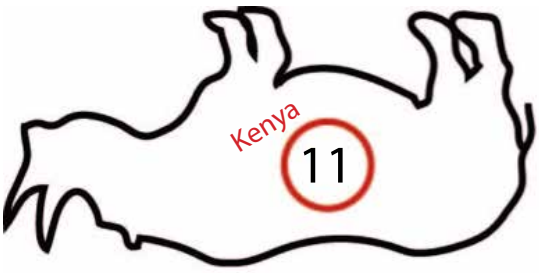

Braconnage d'un rhinocéros blanc
Réserve de Weenen, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
16 mars 2014
La corne a disparu.

Braconnage d'un rhinocéros blanc
Ol Jogi conservancy, Comté de Laikipia, Kenya
18 mars 2014
Agé de 6 ans, nommé Dennis, il a été abattu vers 19h. Les coups de feu ont été signalés par 4 stations de rangers ; des chiens, des agents de sécurité ont été déployés, des caméras thermiques ont été utilisées. La carcasse a été repérée le matin grâce à une inspection par avion. Les braconniers n'ont pas pu récupérer la corne.

Braconnage de 2 rhinocéros
Réserve privée de Mkhuze et réserve privée dans le Zululand, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Mars 2014
Malgré les interventions dissuasives d'un nouvel hélicoptère anti-braconnage, un rhinocéros a été tué dans chaque réserve.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Chyulu, Comté de Makueni, Kenya
Mars 2014
Le rhinocéros était mort après avoir été pris dans un piège. Il a été découvert par les gardes avant que les chasseurs ne soient venus récupérer la corne.

Braconnage d'un rhinocéros
Mkhaya Game Reserve, District de Lubombo, Swaziland
Mars 2014
Cela faisait 23 ans que le parc n'avait pas connu de braconnage de rhinocéros. Une récompense de 50.000 Emalangeni (4715 US$) a été annoncée pour toute information aidant à l'arrestation des braconniers.

Braconnage de 3 rhinocéros
Réserve de Pumba, Province du Cap oriental, Afrique du Sud
21 mars 2014
Les 2 petits rhinocéros morts ont été découverts au petit matin par un guide et des touristes. Les cornes ont été découpées avec une précision chirurgicale. Le lendemain, la troisième victime adulte était à son tour retrouvée. La corne était encore en place.

Braconnage de 3 rhinocéros blancs
Réserve de Spioenkop, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
23 mars 2014
Les rhinocéros blancs ont été tués le dimanche. Ils ont été touchés par des flèches empoisonnées. Les corps ont été retrouvés le mercredi sans les cornes. 19 depuis le début de l'année.

Saisie de 14 cornes de rhinocéros et d'une peau de léopard (*Panthera pardus*)
Aéroport international Hosea Kutako, Windhoek, Région de Khomas, Namibie
24 mars 2014
Chine le 9. Le 10 Zambie. Le 12 Namibie. Le 23 en taule.
Entre temps, les 3 hommes ont été pris à l'aéroport principal de Namibie avec 14 cornes de rhinocéros et la peau de félin. Ils partaient pour Johannesburg. Destination finale Hong-Kong. L'un des 3 s'exprimant en mandarin dit qu'il n'a rien à voir avec toute cette histoire. Le tribunal a refusé la mise en liberté provisoire sous caution. « Les risques sont trop grands de les voir filer. » Jusqu'alors, l'aéroport international Hosea Kutako de Windhoek avait une réputation de passoire.

Aéroport international Hosea Kutako

Condamnation pour activité illégale dans une réserve naturelle, possession illégale d'arme à feu et de munitions et accès illégal dans un parc national
Louis Trichardt, P. du Limpopo, Afrique du Sud
24 mars 2014
En octobre 2013, le suspect âgé de 27 ans avait été surpris avec une Winchester 375 et des munitions en train de fureter dans le secteur de Punda Maria. Il avait alors soutenu qu'il était simplement à la recherche de petits gibiers et de viande de brousse.
Le procureur s'est étonné qu'on veuille chasser « le petit » avec une arme de si fort calibre habituellement dédiée à la chasse à l'éléphant ou au rhinocéros. Le suspect a été condamné à une amende de R 20.000 (1886 US$) et à 4 ans de prison avec sursis. L'amende sera reversée au fonds de préservation des rhinocéros géré par le Parc Naturel.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Nakuru, Comté de Nakuru, Kenya
27 mars 2014
Le rhinocéros âgé de 3 ans a été tué par des braconniers dans la nuit. C'est le 19ème au Kenya depuis le début de l'année.

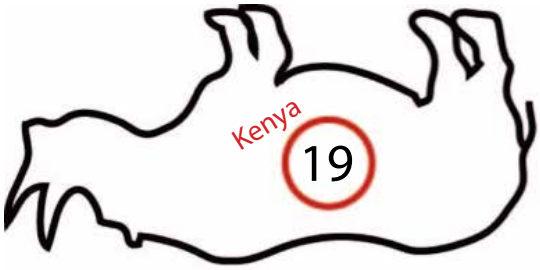

Arrestation de 5 personnes suspectées de braconnage de rhinocéros
Gravelotte, Province du Limpopo, Afrique du Sud
27 mars 2014
C'était le petit matin. Le pick-up Isuzu était sur un parking au centre de Gravelotte. La police a décidé de contrôler le chauffeur et les 2 passagers. A ce moment là, une BMW X5 noire s'est garée à côté et les 3 occupants du pick-up ont essayé de s'y engouffrer et de s'enfuir. Tout le monde a été arrêté. A l'intérieur du pick-up Isuzu un fusil de chasse dont le numéro était effacé, des cartouches en pagaille, 3 couteaux de boucher et 2 combinaisons de travail ont été récupérés et serviront de pièces à conviction. L'intention de braconner des rhinocéros est passible d'une condamnation en Afrique du Sud. Un des suspects a un casier judiciaire de braconnier.

AMERIQUE

Condamnation pour trafic de corne de rhinocéros
Brooklyn, État de New York, États-Unis
10 janvier 2014
Le fameux Michael Slattery, membre des Rathkeale Rovers qui est un fidèle de « A la Trace » a été condamné à 14 mois de prison suivis d'une mise à l'épreuve de 3 ans, à 10.000 US$ d'amende et à rembourser 50.000 US$ l'équivalent de ses gains dans le trafic.

ASIE

Braconnage d'un rhinocéros
Bihpukhuri, Etat de l'Assam, Inde
8 janvier 2014
Officiellement, c'est le premier rhino de l'année a être tué dans le Parc Kaziranga ou autour. Il a été grièvement blessé par balles. Malgré les soins des vétérinaires il est mort le lendemain.

Saisie d'une corne (800 g) de rhinocéros
Tezpur, Etat de l'Assam, Inde
13 janvier 2014
4 jours plus tard, dans le même district, 2 hommes descendant d'un bus ont été interpelés par la police qui agissait sur renseignements. Ils avaient par devers eux une corne de rhinocéros de 800 grammes dont la valeur a été estimée à 50 lakh Rs soit 80.000 US$.

Saisie de 8 morceaux de cornes de rhinocéros noirs (21,5 kg)
Aéroport Changi de Singapour, Singapour
10 janvier 2014
Le jeune vietnamien de 22 ans a tenté le gros coup. 22 kilos de cornes de rhinocéros noirs. L'équivalent de 2,2 millions US$ selon l'agence Bloomberg. Il avait acheté le lot au Mozambique, l'origine initiale probable étant l'Afrique du Sud. Son plan de vol reliait l'Ouganda au Vietnam via Dubaï, Singapour et le Laos. Il s'est interrompu à Singapour où les douanes ont repéré les 22 kilos de kératine dont la valeur locale a été estimée à 1,3 million US$. Les cornes ont été saisies. Puissent-elles être brûlées ! Le contrebandier a été arrêté et condamné à 15 mois de prison.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
16 janvier 2014
Braquage nocturne à Kaziranga. La corne a disparu.

Saisie de 9 cornes de rhinocéros (21,8 kg)
Aéroport Suvarnabhumi, Province de Samut Prakan, Thaïlande
19 janvier 2014
C'est au tour des douanes de l'aéroport de Bangkok de découvrir dans les bagages d'un ressortissant vietnamien à destination d'Hanoï et en provenance de Nairobi 21,8 kg de kératine de rhinocéros. Puissent-elles être brûlées ! La valeur de l'ensemble est estimée par les douanes à 21 millions de Bahts - soit 640.000 US$ - à peu près la moitié de l'estimation des douanes de Singapour pour la même quantité.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc Nat. de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
25 janvier 2014
La femelle rhinocéros a été abattue vers 3h20 du matin. Les gardes forestiers ont découvert sa carcasse décornée à 3h50. Un suspect a été arrêté grâce à un chien renifleur qui a suivi sa trace sur 15 km à travers les collines jusqu'au village d'Amguri. Le chien nommé Jorba, un berger belge malinois, a été fourni par la David Shepherd Wildlife Foundation en coopération avec l'ONG Aaranyak. La corne n'a pas été retrouvée. On ne sait pas combien de braconniers ont participé au forfait mais au moins 2 armes ont été utilisées. Des douilles de AK 47 et de fusil .303 ont été retrouvées sur la scène du crime. La femelle était accompagnée d'un petit. Le personnel du parc l'a localisé et suit ses déplacements. Un autre suspect a été arrêté suite à l'interrogatoire du premier. Une arme a été retrouvée en sa possession.

Jorba

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
1 février 2014
Et de 4 au parc. La scène du crime est près du Brahmapoutre mais selon les enquêteurs les tueurs sont venus par la route.

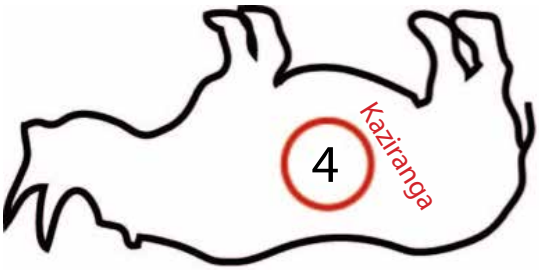

Saisie d'une corne de rhinocéros
Napam, Etat de l'Assam, Inde
3 février 2014
3 personnes ont été arrêtées. La corne qui pesait 500 g a été retrouvée. Elle proviendrait de l'un des 4 rhinocéros braconnés dans le Parc de Kaziranga depuis le début de l'année.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
15 février 2014
« Le braconnage n'est pas en voie d'extinction dans le Parc Kaziranga. » La presse de l'Assam relaye l'inquiétude de la société civile.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
23 février 2014
La série noire continue. Encore une victime d'une AK 47 malgré l'installation dans le parc (430 km^2) de 8 caméras qui détectent les mouvements des animaux et des intrus.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
27 février 2014
2 morts parmi les braconniers. Un mort parmi les rhinocéros. Fuite de 3 braconniers avec la corne.

Saisie de 3,19 kg de corne de rhinocéros
Aéroport international de Shanghai-Pudong, Municipalité autonome de Shanghai, Chine
Février 2014
La kératine d'une valeur de 180.000 € a été repérée dans un colis express en provenance d'Afrique du Sud contenant, selon la déclaration d'accompagnement, 5 plats en céramique d'une valeur totale de 1222 yuans (199 US$).

RÉCIDIVE
Arrestation pour braconnage de rhinocéros et contrebande de cornes
Shaktikhor, Région de développement Centre, Népal
23 février 2014
En 2006 une plainte avait été déposée par l'administration du Parc National de Chitwan à l'égard de Chepang pour braconnage et contrebande. Le senior du trafic a rechuté. Il est en prison pour le moment. Il attend la suite. S'il est déclaré coupable, il risque 15 ans de prison ou une amende de RS 100.000 (1000 US$) ou les 2.

Saisie de 5 cornes (13,1 kg) de rhinocéros
Aéroport international Tan Son Nhat, Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam
12 mars 2013

705.000 US$. Estimation des douanes du Vietnam

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
17 mars 2014
Des coups de feu ont été entendus au loin et 3 jours plus tard la carcasse d'un mâle sans sa corne a été retrouvée dans une zone isolée du Parc. Sous couvert d'anonymat, un membre d'une ONG locale est consterné : « le braconnage devient une affaire ordinaire dans le Parc National. »

Braconnage d'un rhinocéros
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
19 mars 2014
Depuis le début de l'année, le bilan est de 17.

Saisie d'une corne de rhinocéros
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
22 mars 2014
2 braconniers ont été abattus par les rangers à la suite d'échanges de coups de feu qui ont duré près d'une heure. La corne a été retrouvée sur place. La violence redouble.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc national de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
23 mars 2014
Kaziranga vient de perdre son troisième rhinocéros en 5 jours.
Les braconniers tenteraient le tout pour le tout dans cette période préélectorale. Le climat politique est tendu et toutes les forces de police et de l'administration se concentrent sur l'organisation des élections.

Braconnage d'un rhinocéros
Sanctuaire pour la vie sauvage de Pobitora, Etat de l'Assam, Inde
26 mars 2014
8 braconniers, une corne sciée, une fusillade pendant 30 minutes, 2 braconniers morts. Les autres ont pris la fuite avec la corne à la faveur de l'obscurité.

Sanctuaire pour la vie sauvage de Pobitora

Saisie d'une corne de rhinocéros
Attariya, Région de développement Extrême-Ouest, Népal
31 mars 2014
2 policiers en civil avaient rendez-vous avec 2 vendeurs d'une corne longue de 25 cm. Le marché s'est conclu sur la base de Rs 5,5 millions (56.600 US$). Les 2 vendeurs sont devenus nerveux quand les 2 acheteurs ont voulu prendre une photo. Les 2 trafiquants ont été arrêtés quand des renforts de police sont arrivés sur place.

EUROPE

Condamnation pour tentative de vente aux enchères de 3 défenses d'éléphants et 2 cornes de rhinos
Copenhague, Région de Hovedstaden, Danemark
20 janvier 2014
Déjà en 2012, la compagnie danoise de vente aux enchères Bruun Rasmussen, avait été condamnée à une amende de 50.000 couronnes (9180 US$) finalement réduite à 10.000 couronnes (1830 US$) après des négociations postérieures au procès pour avoir vendu sans permis CITES une corne de rhinocéros. Bis répétita. Bruun Rasmussen vient de comparaître à nouveau en justice pour avoir proposé à la vente dans les mêmes conditions 2 cornes de rhinocéros et 3 défenses d'éléphants. Les commissaires priseurs danois s'en sont bien tirés. Le montant de l'amende n'est que de 14.000 couronnes (2570 US$). Rasmussen avait retiré de la vente les articles illicites après avoir été rappelé à l'ordre par les autorités CITES de l'administration danoise.

Vol d'une corne de rhinocéros
Cork, Province de Munster, Irlande
27 janvier 2014
Le vol a eu lieu dans le manoir de Michael Flatley, danseur et chorégraphe américain d'ascendance irlandaise. Le gang irlandais des Rathkeale Rovers est suspecté d'avoir commis les faits. Une corne de rhinocéros africain, estimée à un demi-million de dollars et d'autres objets de collection ont été dérobés. L'artiste et sa famille étaient présents sur les lieux au moment du vol, seules des silhouettes ont été vues s'enfuir et disparaître en voiture. La pièce dédiée au safari a été cambriolée.

Condamnation d'un homme à 16 mois de prison pour le vol d'une corne de rhinocéros
Nottingham, Région des Midlands de l'Est, Royaume-Uni
Février 2014
Le 11 juin 2011, Daniel O'Brien, 43 ans, a donné rendez-vous à l'antiquaire sur le parking d'un fast-food de Newark. Lui et un complice se sont emparés de la corne et se sont enfuis au volant d'un 4x4. L'antiquaire a tenté de s'interposer en s'accrochant au véhicule. Il est resté plusieurs semaines à l'hôpital pour se remettre de ses blessures. Repéré et identifié grâce à la vidéosurveillance et à son téléphone mobile, O'Brien a été arrêté à Cambridge fin 2011, inculpé et remis en liberté dans l'attente du jugement.

Il s'est alors éloigné du Royaume-Uni. Dans sa fuite, il a parcouru l'Europe et a fait l'objet d'un mandat d'arrêt d'Europol. Signalé en Allemagne et en Espagne, il a été interpellé à l'aéroport d'Alicante en Espagne. Son complice, Michael Kealy, 27 ans, a été arrêté à Kilkenny (Irlande). Extradé par l'Irlande, il a purgé 3 mois de prison pour vol en réunion. Les 2 voyous irlandais sont des membres ou des émules des Rathkeale Rovers. Du côté des antiquaires, c'est pas très clair non plus. La victime avait accepté un rendez-vous louche sur un parking de McDonald's avec une corne de rhinocéros d'origine inconnue d'une valeur, dit-il, de 20.000 £ (33.000 US$). L'antiquaire avait été mis en rapport avec ses 2 agresseurs par un collègue.

© Nottingham Post

Daniel O'Brien

Saisie de 10 morceaux de cornes de rhinocéros (9,5 kg)
Poitiers, Région Poitou-Charentes, France
28 février 2014

Les douaniers de Poitiers ont encore frappé. Ils ont déniché dans le coffre d'une voiture conduite par un ressortissant chinois et se dirigeant vers Bordeaux 10 sections de corne de rhinocéros d'un poids global de 9,5 kg. Le conducteur qui a été placé en détention explique avoir voulu négocier à Bordeaux la vente des cornes. Spécialiste de l'exportation vers la Chine de grands vins bordelais, il dit avoir été chargé par une de ses connaissances de trouver à Bordeaux un acheteur pour les cornes frauduleuses. Cette arrestation sensationnelle ouvre la voie à une filière grand cru-rhinocéros tout à fait digne de l'inventivité des trafiquants chinois.
Cette saisie de 10 kg ou presque de cornes de rhinocéros éclaire d'un jour nouveau la colonisation du vignoble bordelais par des magnats chinois. Jets privés, voyages d'experts, expédition directe de grands et petits crus entre les aéroports de Bordeaux-Mérignac et de Chine. Intérêts économiques, tapis rouge et vin blanc, St Emilion rimant avec millions, tout effectivement est en place pour glisser impunément entre les bouteilles des cornes de rhinocéros. Du point de vue de Robin des Bois, la filière d'exportation clandestine existe. On ne trimballe pas dans son coffre 700.000 euros de kératine sans être assuré de pouvoir les livrer. Le passeur a été pris. L'exportateur ne l'est pas encore. Le sera-t-il un jour ou bénéficiera-t-il de l'immunité œnologique ?

© Robin des Bois

Début des investissements chinois dans le bordelais. Avril 2012.
DR. Source l'Express.

1. Haut-Brisson (Saint-Emilion) par Peter Kwok de Taïwan en 1997 à Vignonet.
2. Latour-Laguens (Entre-Deux-Mers) par Haiyan Cheng (Longhai Group) en 2008 à Saint-Martin-du-Puy.
3. Richelieu (Fronsac) par A & A (Hong-Kong) en 2009 à Fronsac.
4. Vieux-Brondeau (Libournais) par Zhejiang Cy en 2009 à Sainte-Terre.
5. Chenu-Lafitte (Côtes-de-Bourg) par Groupe Haichang en 2010 à Bourg-sur-Gironde.
6. Viaud (Lalande-de-Pomerol) par Cofco en 2011 à Lalande-de-Pomerol.
7. Laulan-Ducos (Médoc) par Richard Shen (Tesiro) en 2011 à Jau-Dignac-et-Loirac.
8. Lagarosse (Côtes-de-Bordeaux) par Carlico (Hongkong) en 2011 à Tabanac.
9. La Salle (Côtes-de-Blaye) par Zhongai en 2011 à Saint-Genès-de-Blaye.
10. Monlot (Saint-Emilion) par Zhao Wei et Huang You Long en 2011 à Saint-Hyppolyte.
11. Lafon (Listrac) par Marvelake Wine en 2011 à Listrac-Médoc.
12. Barateau (Haut-Médoc) par Marvelake Wine en 2011 à Saint-Laurent-Médoc.
13. La Bourguette (Sainte-Foy-Bordeaux) par Berverly Koo (Hong-Kong) à Saint-Philippe-du-Seignal.
14. Lezongars (Entre-Deux-Mers) par Dashang en 2011 à Villenave-de-Rions.
15. La Roche-Pressac (Côtes-de-Castillon) par Skyvast Properties (Hong-Kong) en 2011 à Saint-Magne-de-Castillon.
16. La Patache (Pomerol) par Peter Kwok (Taïwan) en 2011 à Saint-Emilion.
17. Grand-Branet (Entre-Deux-Mers) par Cheng Qu en 2011 à Capian.
18. Branda (Puisseguin-Saint-Emilion) par Cheng Qu en 2011 à Puisseguin.
19. Laurette (Sainte-Croix-du Mont) Cheng Qu en 2011 à Sainte-Croix-du-Mont.
20. Thébot (Sainte-Foy-Bordeaux) par Cheng Qu en 2011 Saint-André-et-Appelles.
21. Tour-Saint-Christophe (Saint-Emilion) par Peter Kwok (Taïwan) en 2011 à Saint-Christophe-des-Bardes.
22. Bertranon (Sainte-Croix-du-Mont) par Meng Gao en 2012 à Loupiac.
23. Cugat (Entre-Deux-Mers) en 2012 à Blasimon.
24. Grand-Mouëys (Entre-Deux-Mers) par Jinshan Zhang (Ningxiahong) en 2012 à Capian

Eléphants

L'éléphant d'Afrique, *Loxodonta Africana*, est inscrit à l'Annexe I de la CITES, excepté les populations d'Afrique du Sud, du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe qui sont en Annexe II. L'éléphant d'Asie, *Elephas maximus*, est inscrit à l'Annexe I.

Les saisies d'ivoire du trimestre représentent 1133 éléphants opération COBRA II incluse

en prenant un poids moyen de 4,5 kg/défense. Les 3898 objets saisis en ivoire dont le poids n'était pas précisé ne sont pas pris en compte

RAKUTEN, le catalogue rouge et blanc

L'ONG Environmental Investigation Agency a relevé en juin 2013 773 offres de viande de baleine sur le site internet de la filiale japonaise du groupe international de vente en ligne Rakuten. L'offre était toujours florissante début 2014. Les espèces les plus courantes étaient les petits rorquals (*Balaenoptera acutorostrata*), le rorqual de Sei (*Balaenoptera borealis*), de Bryde (*Balaenoptera edeni*), la baleine à bec de Baird (*Berardius bairdii*) et les rorquals communs (*Balaenoptera physalus*). Toutes ces espèces sont inscrites en Annexe I de la CITES avec une réserve du Japon. 14 annonces ne mentionnaient pas le nom de l'espèce en infraction à la réglementation japonaise elle-même. Il peut par exemple s'agir de viande de cachalots capturés au titre de la chasse scientifique dans le Pacifique du Nord-Est. Pour les steaks ou les bacons de rorquals communs, ça vient d'Islande ou de l'ex-chasse scientifique japonaise en Antarctique. L'origine Norvège n'est pas exclue. 3 semaines après la publication des travaux de EIA, Rakuten a retiré de son catalogue les articles baleines.

« Sculpture représentant divers personnages, sculptés dans une dent d'animal longueur 21cm » sur Price Minister

Les articles en ivoire restent eux disponibles. 26.000 annonces ivoire ont été relevées en février de cette année sur le site du géant japonais. Price Minister est la filiale française de Rakuten. Vous observerez que Price Minister parle la langue de bois. Chez lui on ne trouve pas d'ivoire, on trouve des objets en « dents d'animal ».

AFRIQUE

Saisie de 120 kg d'ivoire
Aéroport International de Kamuzu, Région Centrale, Malawi
Janvier 2014

L'ivoire orphelin – son propriétaire n'a pas été identifié et ne l'a pas revendiqué – a été découvert dans les soutes d'un avion d'Ethiopian Airlines en provenance d'Addis Abeba. La destination finale était la Chine. La cargaison est estimée à 380.000 US$.

Suspension pour connivence avec des braconniers
Tanzanie
Janvier 2014

21 employés du département de la faune et flore sauvage ont été suspendus pour des soupçons de complicité avec des braconniers d'éléphants: 11 agents de l'unité anti braconnage d'Arusha, 4 agents de la Rukwa- Lwari Forest Reserve, un agent de l'unité anti braconnage de Bunda, 3 de la Maswa Forest Reserve, un de la Selous Forest Reserve, un de la Lukwika-Lumesule- Msanjesi Forest Reserve. Un autre responsable du département de la faune et de la flore sauvage a été arrêté chez lui, où 2 armes et 12 flamants roses (famille Phoenicopteridae, Annexe II) ont été saisis.

Saisie de 3 bracelets en ivoire
Aéroport International d'Addis Abeba, Région de Oromia, Éthiopie
1 janvier 2014

Une femme de nationalité zambienne a été arrêtée à l'aéroport pour port illégal de 3 bracelets en ivoire. Elle venait de Floride et transitait par l'Ethiopie avant de rejoindre la Zambie. Elle a écopé d'une amende de 263 US$. A cette occasion, la Zambia Wildlife Authority (ZAWA) rappelle que la quasi totalité des pays africains sont signataires de la Convention CITES et que, dans le cadre de voyages interafricains, il faut disposer des permis légaux si l'on porte ou transporte des parties ou produits d'animaux protégés. Sont cités dans le communiqué de la ZAWA l'ivoire brut ou travaillé, les poils d'éléphants, les peaux de reptiles et de félins, les œufs d'oiseaux, les plumes, les cornes, les dents, les griffes et la viande de brousse. ZAWA à titre d'exemple rappelle qu'un voyageur en provenance de Namibie a été interpellé à l'aéroport de Lusaka en possession d'un décapsuleur dont le manche était une dent de phacochère.

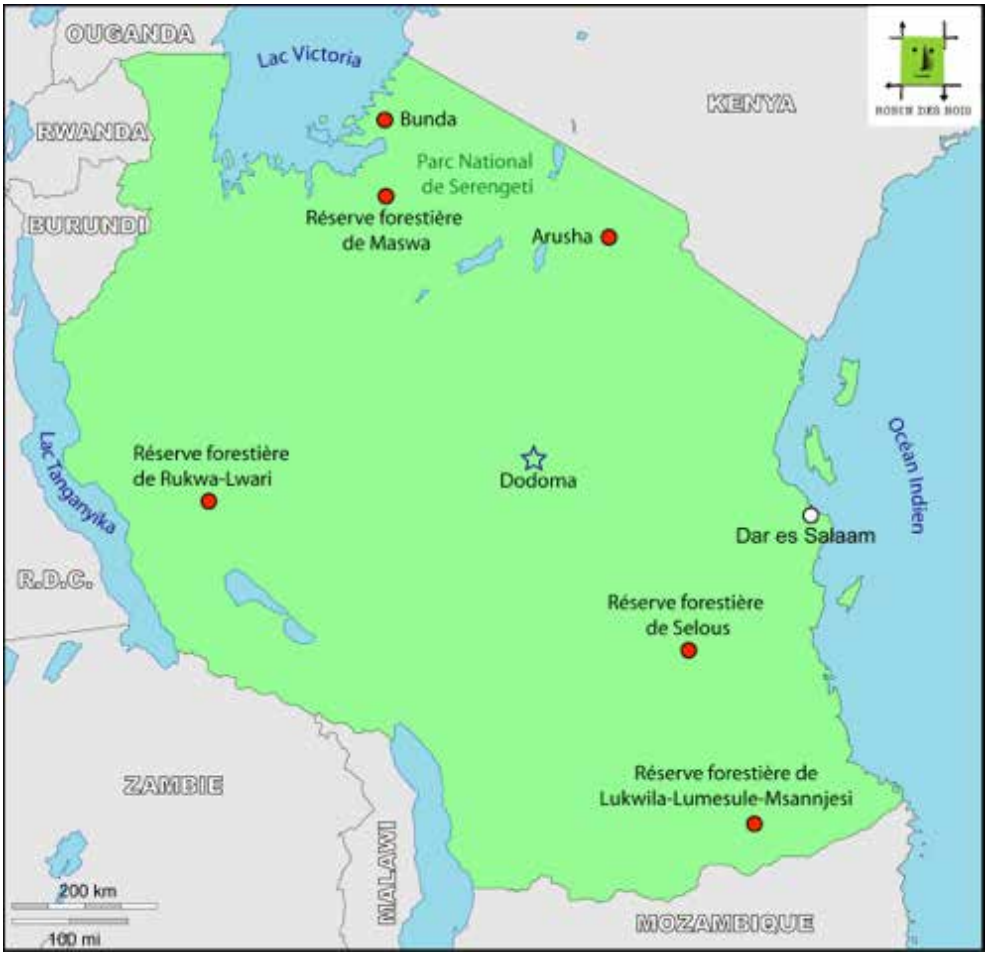

Tanzanie: la carte des soupçons

Saisie de 81 défenses (303 kg) et 120 kg d'écailles de pangolin
Port de Dar es Salam, Région de Dar es Salam, Tanzanie
2 janvier 2014
Le port de Dar es Salam est le théâtre d'une nouvelle affaire sordide. Le trafic d'ivoire qui consiste à arracher du corps de l'éléphant sauvagement tué quelques kilos d'une matière dure et blanche très recherchée par des gens de mauvais goût a encore frappé. Heureusement le conteneur recelant un nombre indéterminé de défenses a été ouvert avant son départ maritime. Des bruits de quai non encore confirmés parlent en fait de 81 défenses auxquelles il faut ajouter, puisqu'il faut être complet dans cette comptabilité morbide, 120 kg d'écailles de pangolin. Des produits de la mer compléteraient le butin. Un des hauts responsables du port a reconnu être informé de l'affaire mais il a refusé d'en dire plus laissant au gouvernement le privilège de s'exprimer à ce sujet. De source bien informée, on apprend que les défenses étaient « vertes », c'est-à-dire fraîches, et pourraient avoir été en partie prélevées sur les éléphants tués depuis la suspension de l'opération Tokomeza. 2 personnes suspectes seraient en ce moment interrogées.

Saisie de 6 pièces d'ivoire
Ngomeni, ancienne province orientale, Kenya
3 janvier 2014
Il a été arrêté avec 6 pièces d'ivoire évaluées à 75.000 Sh (881 US$). Il nie les charges retenues contre lui. Il a été libéré sous caution de 50.000 Sh (587 US$).

Saisie de 2 pièces d'ivoire
Parc National Murchison Falls, Région du Nord, Ouganda
5 janvier 2014
L'Uganda Wildlife Authority (UWA) poursuit ses efforts pour assainir le Parc de Murchison Falls et lui rendre son rôle d'attraction touristique et d'aire protégée pour la faune sauvage. De l'ivoire, une arme à feu, 65 balles ont été saisis après l'interpellation des braconniers.

© Rharnisch

Saisie de 16 morceaux d'ivoire (34 kg)
Libreville, Province de l'Estuaire, Gabon
10 janvier 2014
Farouk Alim est considéré comme un gros bonnet du trafic d'ivoire au Gabon. La marchandise provient du découpage de 10 défenses d'éléphants. L'opération a été menée par la Brigade d'Intervention de la Police Judiciaire et les Eaux et Forêts accompagnés par l'ONG Conservation Justice. Le Code Forestier prévoit une peine maximale de 6 mois. Au terme de 72 heures de garde à vue, Farouk Alim a été déféré devant le parquet. L'année dernière, 2 de ses collègues du même acabi surpris en compagnie de 176 kg d'ivoire avaient été arrêtés. Remis en liberté ils sont toujours en attente de leur jugement.

© Conservation Justice

Braconnage d'un éléphant
Parc National Mount Kenya, Comté de Kirinyaga, Kenya
Janvier 2014
Un nouvel éléphant a été retrouvé mort dans la forêt de Hobe dominée par le Mont Kenya. Ce sanctuaire pour éléphants devient-il un sanctuaire pour les braconniers ? La victime solitaire dont les défenses ont été arrachées était retournée dans la forêt de Hobe alors que son groupe avait été conduit dans des lieux plus sûrs.

Condamnation pour possession illégale de 12 kg de défense d'éléphant
Kilgoris, Comté de Narok, Kenya
Janvier 2014
Il avait été arrêté le 17 décembre 2012 en possession d'ivoire par la police et le KWS bien renseignés par des citoyens. Contre l'évidence de l'enquête et des pièces à conviction, il a nié les faits.

OPERATION TOKOMEZA suite
Saisie de 37 kg de défenses d'éléphant
Ugenza village, Région d'Iringa, Tanzanie
Janvier 2014
Le porte-parole du gouvernement marche sur des œufs depuis la suspension de l'opération d'envergure qui a été menée à la fin de l'année dernière pour juguler le braconnage des éléphants et la contrebande d'ivoire. Une polémique s'est en effet installée à travers le pays sur les objectifs, les modalités et les résultats de cette campagne. Le communiqué est ainsi rédigé : « En dépit des arrestations

annoncées dans divers endroits du pays pour trafic d'ivoire, y compris celle qui vient d'avoir lieu dans le port de Dar es Salam, nous avons le regret d'informer le public que Madame Salomé Aloyce, Monsieur Rajab Omar et Monsieur Kadili Kisanduku, chauffeur de taxi, ont été arrêtés dans le village d'Ugenza à bord d'une Toyota Corola qui dissimulait 37 kg d'ivoire (...). Les suspects sont pour le présent en garde à vue dans l'attente d'action judicaire ultérieure. »

Saisie de 3 défenses d'éléphant
Naikara, Comté de Narok, Kenya
10 janvier 2014
Le suspect comparaîtra prochainement devant le tribunal du comté.

Saisie de 13 objets en ivoire
Aéroport International d'Addis Abeba, Région de Oromia, Ethiopie
13 janvier 2014
3 citoyens chinois ont été arrêtés. Ils ont rapidement été présentés au Tribunal de première instance d'Arada où ils ont reconnu avoir été en possession d'ivoire sans document justifiant l'origine. Ils ont été chacun condamnés à une amende de 7000 Birr (364 US$). L'ivoire a été remis au gouvernement.

Saisie de 5 kg d'ivoire brut
Kanja village, Comté de Embu, Kenya
16 janvier 2014
Sur la base de renseignements fournis par des gens du coin, la police s'est rendue au domicile d'un suspect où l'ivoire a été retrouvé.

OPERATION COBRA II

Saisies d'ivoire et d'une peau de léopard (Panthera pardus, Annexe I)
Nairobi, Comté de Nairobi, Kenya
17 janvier 2014
Le Président du Kenya en avait appelé à la coopération chinoise pour endiguer la contrebande des animaux et parties d'animaux menacés d'extinction qui empire au Kenya. Les premiers fruits de cette coopération viennent de tomber. Des enquêteurs chinois arrivés au Kenya le 15 janvier ont incité les forces de police de Nairobi à arrêter un suspect le 17 janvier. Ce citoyen chinois a été expulsé dés le 18 vers la Chine par le premier avion venu. A son domicile dans un quartier chic de Nairobi, de l'ivoire, une peau de léopard et de multiples passeports ont été saisis.
Selon Meng Xianlin, directeur adjoint du contrôle de l'importation et de l'exportation des espèces animales et végétales, Monsieur Xue achetait depuis 3 ans de l'ivoire illégal au Kenya et recrutait ensuite des passeurs pour l'importer en fraude sur le territoire chinois. L'enquête avait débuté en Chine à l'occasion de la découverte de 1226 perles d'ivoire de 1,8 à 2 cm de diamètre pour un poids total de 8,77 kg dans les bagages d'un passager à l'aéroport de Shenyang le 27 novembre 2013. Deux complices de M. Xue ont été arrêtés les 16 et 17 janvier à l'occasion de leur retour en Chine.
Pour déployer ses équipes au Kenya, la Chine s'est appuyée sur l'opération internationale COBRA II destinée à améliorer la coopération entre les Etats pour lutter contre la criminalité environnementale. Le bureau de lutte contre la contrebande de l'administration générale des douanes de Chine a travaillé dans cette enquête main dans la main avec la force opérationnelle de l'Accord de Lusaka et le Kenya.

© Lusaka Agreement

« COBRA II » 30 décembre 2013 - 27 janvier 2014
L'opération COBRA II est co-organisée par la Chine, les Etats-Unis et l'Afrique du Sud ainsi que le Lusaka Agreement Task Force (LATF), le Réseau de lutte contre la fraude relative aux espèces sauvages de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et le Réseau de lutte contre la fraude relative aux espèces sauvages en Asie du Sud, avec le soutien de la CITES, de l'Organisation Mondiale des Douanes et d'INTERPOL et le soutien financier et documentaire d'IFAW, de la Fondation Freeland et d'une ONG canadienne –le fonds canadien en faveur des initiatives locales. 28 pays y ont participé du 30 décembre 2013 au 26 janvier 2014. Sur cette période, les organisateurs de COBRA revendiquent l'arrestation de 400 suspects et la saisie de 3 tonnes d'ivoire et de produits en ivoire, de 10.000 tortues d'eau douce, de 10.000 anguilles européennes, de 1000 peaux d'animaux sauvages, de 36 cornes de rhinocéros, de centaines de kilo d'écailles de pangolin, de 200 tonnes de bois de santal rouge. COBRA II a également permis le démantèlement d'une filière Kenya-Chine.

Saisie de 1,5 kg d'ivoire
Bordj Badji Mokhtar, Wilaya d'Adrar, Algérie
18 janvier 2014
Le désordre au Nord du Mali où subsistent quelques centaines d'éléphants déteint sur le Sud algérien. Le domicile d'un habitant de la cité du 20 août dans la wilaya d'Adrar à 2200 km au Sud d'Alger a été perquisitionné par la gendarmerie nationale. L'ivoire, 1,5 kg de cocaïne, 3 diamants, 2 téléphones satellitaires et 129 flacons d'une substance indéterminée ont été saisis.

Saisie de 3,4 kg d'ivoire et condamnation
Aéroport Int. de Jomo Kenyatta, Comté de Nairobi, Kenya
18 janvier 2014
Le citoyen chinois de 40 ans a été arrêté à l'aéroport international de Nairobi. Il venait du Mozambique et allait s'envoler pour Guangzhou. L'ivoire était dans ses bagages. Il était déclaré en tant que vaisselle. Un responsable de l'aéroport note que la filière Mozambique-Kenya-Chine est de plus en plus active. En vertu de la nouvelle loi renforçant les sanctions pour les trafics d'ivoire, de corne de rhinocéros et d'autres matières animales interdites de commerce international, le suspect risquait gros. De fait, quelques jours plus tard, il a été condamné à payer une amende de 20 millions de shilling (230.000 US$) ou à 7 ans de prison. Il a « inauguré » la loi nouvelle. Sous l'ancienne, il aurait risqué pour la même quantité d'ivoire une amende maximale équivalant à 500 US$. Le porte-parole du KWS a salué le verdict estimant qu'il est à la fois un encouragement pour les rangers et un avertissement pour les trafiquants.

Saisie de 6 morceaux d'ivoire
Itiryo village, Région de Mara, Tanzanie
24 janvier 2014
Dans le nord du Parc de Serengeti, près de la frontière avec le Kenya et l'Ouganda, un type inconnu dans les villages a été surpris dans un minibus de ligne régulière avec dans son sac 6 morceaux d'ivoire. Ses aveux ont permis de localiser et d'interroger 3 complices très bons connaisseurs du Parc dans le district de Tarime. Quelques agriculteurs font paître les troupeaux à l'intérieur du Parc et s'y livreraient à des occupations beaucoup plus violentes et lucratives que la surveillance des ruminants. La valeur de la prise d'ivoire est estimée à 20 millions de shilling (12.300 US$).

Arrestation de braconniers d'animaux sauvages
Enduimet Wildlife Management Area, Région de Arusha, Tanzanie
Entre le 16 et le 26 janvier 2014
Les tueurs n'avaient ni arc ni arme à feu, seulement des flèches et un gros pot de poison mortel accélérant la putréfaction des corps et facilitant l'extraction des défenses, une boucherie post mortem qui prend en temps normal plusieurs heures si l'on veut avoir les dents jusqu'à la racine. Ils pistaient un troupeau d'éléphant à l'ouest du Kilimandjaro. Ils étaient pistés par des rangers assistés de chiens experts dans l'art de suivre les traces. Ces « nez » ont joué un rôle essentiel dans la traque qui a duré plusieurs jours. Les 4 braconniers sont tombés les uns après les autres. La technique de chasse qu'ils disent utiliser depuis plusieurs années est à la fois archaïque et moderne ; archaïque car il faut harceler et cribler les éléphants avec des flèches lancées à la main, moderne parce que les armes sont enduites d'un de ces fulgurants poisons agricoles que le 20ème siècle a inventé et que les experts locaux n'ont pas encore précisément dénommé. Un des braconniers a été arrêté alors qu'il venait d'empoisonner un zèbre (*Equus grevyi,* Annexe I).
Il y a un an à côté d'Arusha, 4 éléphants étaient morts par empoisonnement après avoir mangé des pastèques insidieusement déposées le long de leur parcours.

Saisie de 3 kg d'ivoire
Igembe, Comté de Meru, Kenya
Janvier 2014
La transaction a tourné court, les vendeurs sont en garde à vue.

Saisie de 300 g d'ivoire sous forme de 2 bracelets, 3 colliers, 10 pendentifs et 2 morceaux rectangulaires
Aéroport International Jomo Kenyatta, Comté de Nairobi, Kenya
27 janvier 2014
Arrêté le 27 janvier, condamné le 30 à payer une amende de 1 million de shilling (12.000 US$) ou à 5 ans de prison, s'acquittant de l'amende le 3 février, libéré sans délai, il a voulu prendre le premier avion pour la Chine et a été arrêté pour la deuxième fois. Cette fois, il n'avait pas d'ivoire sur lui mais le procureur général a fait appel de la première condamnation la trouvant trop légère au regard de la nouvelle loi sur la protection de la faune sauvage.

Saisie de 3815,75 kg d'ivoire et 22,55 kg d'écailles de pangolin
Port Autonome de Lomé, Commune de Lomé, Togo
22 et 28 janvier 2014
Coup classique (cf. 19 juillet 2013 « A la Trace » n°2), les défenses et sections de défenses étaient planquées dans 3 conteneurs chargés de bois en partance pour le Vietnam. Les analyses d'ADN pourraient confirmer que 500 éléphants de forêt ont été tués en Afrique Centrale pour alimenter cette tentative de contrebande. La découverte est à mettre au crédit de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB). Ofir Drori fondateur de Last Great Apes Organization qui a assisté les policiers dans leurs investigations se réjouit et en même temps il redoute que les filières d'exportation clandestine se déplacent dans des ports d'Afrique de l'Ouest moins surveillés. L'organisateur vietnamien du trafic installé au Togo et 2 complices togolais ont été arrêtés.
Le port de Lomé est le seul port en eaux profondes de l'Afrique de l'Ouest. Il accueille des porte-conteneurs transocéaniques. Plus de 60% des exportations se dirigent vers l'Asie. Lomé exporte du café, du coton, du cacao, du bois de teck de plantation.

L'armateur danois Maersk y est le leader du trafic conteneurisé. La compagnie française Bolloré assure la majorité de la manutention des conteneurs. Un scanner Gantry d'un modèle récent permet d'inspecter les conteneurs. La priorité est donnée aux conteneurs à l'importation. Le fonctionnement du scanner et sa gestion sont contrôlés par la société suisse Cotecna.

Le scanner à conteneurs Gantry du port de Lomé

Braconnage de 3 éléphants
Masaï Mara, Comté de Narok, Kenya
29 janvier 2014
3 éléphants victimes d'une mort violente et d'un vol d'ivoire ont été retrouvés dans la réserve de Mara près de la frontière avec la Tanzanie.

Saisie de 2 bracelets en ivoire
Aéroport international Kenneth Kaunda de Lusaka, Zambie
29 janvier 2014
Le vendeur chinois de matériel agricole et de construction posté à Lusaka rentrait au pays via les Emirats Arabes Unis. Dans son sac d'ordinateur il y avait 2 bracelets d'ivoire. Son départ est différé. Il comparaîtra bientôt.

EN FAMILLE

Saisie de 3 sections de défense d'éléphant
Mpanda Township, Région de Rukwa, Tanzanie
29 janvier 2014
La saisie a eu lieu chez 2 frères. Elle est estimée à 24 million de shillings tanzaniens (14.800 US$).

RECIDIVE

Saisie de viande d'éléphant et d'ivoire
Lomié, Région Est, Cameroun
30 et 31 janvier 2014
Il est surnommé « Samedi ». Il se dit fermier. Sa ferme semble être la forêt et son cheptel les éléphants sauvages. Il a été arrêté lors d'un barrage routier spécialement mis en place à son attention. Dans ses affaires, il y avait l'ivoire brut et la viande d'éléphant. La victime aurait été tuée dans le Parc de Nki, près de Lomié où 3 des complices de « Samedi » ont été arrêtés. Le trafiquant a avoué avoir tué 12 éléphants dans les 2 derniers mois. Il avait déjà été impliqué dans une histoire d'ivoire et d'éléphants tués en 2011. De justesse il s'était échappé.

Saisie de 34 morceaux de défense d'éléphant, 4 dents d'hippopotame (famille Hippopotamidae, Annexe II), 12 griffes de lion (*Panthera leo*, Annexe II)
Dar es Salam, Région de Dar es Salam, Tanzanie
Janvier 2014
A l'Est de Dar es Salam, la fouille de la Toyota a révélé 34 sections de défenses d'éléphants, 4 dents d'hippopotame et 12 griffes de lion. Ce bazar animal de grand prix avait été, semble-t-il, volé dans les stocks de saisies des services de l'Etat. Les 4 occupants du véhicule ont indiqué la présence d'un autre stock de la même origine dans un magasin d'artisanat de Dar es Salam. Le coup de chalut des rangers anti braconnage et de la police n'a pas permis d'immobiliser le cerveau du trafic.

Braconnage d'un éléphant
Forêt de Rumuruti, Comté de Laikipia, Kenya
Janvier 2014
Les 2 coups de feu ont claqué avant le coucher du soleil et se sont répandus en échos dans toute la forêt. 12 heures après, les brigades de recherches épuisées par la traque nocturne sont tombées sur le cadavre presque tiède. Si 2 balles avaient suffi pour abattre le jeune éléphant mâle d'une quinzaine d'années, les voleurs d'ivoire ont dû s'acharner à la hache pour arracher les défenses. Les chiens pisteurs ont été mis sur les traces des fuyards mais leur intervention tardive n'a pas été couronnée de succès. Une semaine avant, des coups de feu avaient déjà été entendu et l'année dernière, 5 cas confirmés de braconnage d'éléphants ont été répertoriés dans cette forêt.

Braconnage d'un éléphant
Parc National de Chyulu, Comté de Makueni, Kenya
Janvier 2014
La mort d'un géant. Torn Ear avait plus de 40 ans et des défenses de plus de 50 kg. Il était dans le nord du Parc, comme chaque année à l'arrivée de la saison des pluies. Près d'un point d'eau, Richard Bonham a tout à coup remarqué une anomalie dans la marche de Torn Ear. A l'examen, il observe 2 petites blessures au niveau de l'arrière de la cage thoracique. Petites blessures mais grandes peines. Les 2 flèches étaient empoisonnées. Malgré l'arrivée dans les heures qui ont suivi d'une équipe de vétérinaires du Parc Tsavo, l'irrémédiable était déclenché. Le poison avait fait son chemin. Une péritonite était déclenchée. Il a fallu abréger les souffrances de Torn Ear et le tuer. Il était toujours porteur de ses défenses. A la Big Life Foundation, on est effondré, un peu par la culpabilité de n'avoir pas su protéger Torn Ear et beaucoup parce que le même jour que Torn Ear, plus ou moins 100 autres éléphants sont partis de mort violente du continent africain.
Les 3 émetteurs portés par les éléphants du parc de 741 km^2 de surface ont permis de s'apercevoir que certains d'entre eux se rapprochaient de la voie expresse Nairobi-Mombasa qui facilite l'accès des braconniers au Parc et aussi leur fuite.

Décès de 4 acheteurs d'ivoire
Binga, Matabeleland septentrional, Zimbabwe
Janvier 2014
Les braconniers et les acheteurs de l'ivoire n'ont pas réussi à se mettre d'accord. Le fossé entre les 2 bords ne pouvait apparemment pas déboucher sur un compromis. Les 4 acheteurs potentiels dont une femme ont été tués par balle. Trafic de drogue, trafic d'ivoire, mêmes règlements de compte.

Braconnage d'un éléphant
Ouganda
Février 2014

Le jour de l'ouverture du « Sommet de Londres » sur la criminalité environnementale

Saisie de 143 kg d'ivoire
Sengbot, Région Est, Cameroun
8 février 2014
En France, les cornes de rhinocéros sont sans doute expatriées en Chine au milieu des bouteilles de Bordeaux. Au Cameroun, les défenses se trimbalent au milieu des casiers de bière. Les chauffeurs du camion se sont enfuis dans la nature.

Saisie de 28 bracelets en ivoire (226,7 g)
Lomé, Région Maritime, Togo
14 février 2014
Cherif Abdoul Gadri alias Kader de nationalité guinéenne a été arrêté avec 28 bracelets d'ivoire. Son nom a déjà été cité dans l'affaire N'Bouké (voir « A la Trace » n°2, p. 60). L'arrestation de Kader permettra peut être de mieux connaître sa pointure exacte dans le trafic d'ivoire au Togo, autour du Togo et à partir du Togo. L'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment mène l'enquête.
N'Bouké avait été surpris avec 680 kg d'ivoire. Il ferait du trafic depuis 1970. Il est en détention depuis le mois d'août 2013. Il dit être « victime d'une injustice ». Il ne risque pas plus de 5 ans de prison. La justice refuse de confirmer son inculpation officielle.

Saisie de 0,68 kg d'ivoire dont des bijoux, une pièce d'ivoire travaillée, un bloc d'ivoire
Aéroport international Jomo Kenyatta, Nairobi, Kenya
14 février 2014
32 ans, de nationalité chinoise, il a été arrêté à l'aéroport. Il était en transit, il voyageait sur la compagnie Kenya Airways (KQ), vol 741 de Maputo/Mozambique à Nairobi/Kenya et s'apprêtait à embarquer sur le vol KQ 882 pour rejoindre Guangzhou (ex-Canton) en Chine.

Saisie de 2 défenses
Ecosystème de Tarangire Manyara, Tanzanie
14 février 2014
Rocky et Jerry, les nouveaux assistants des rangers regroupés au sein de la Big Life Dog Unit ont fait preuve de leur efficacité. Après 7h d'effort, ils ont remonté la trace des braconniers au long des rochers, de la savane et des collines et découvert la cache des 2 défenses, d'un poids total de 58 kg. Les braconniers les avaient sans doute enterrées dans l'intention de venir les rechercher une fois l'alerte passée.
« Les techniques modernes ont leur utilité mais la compétence des chiens, meilleurs amis de l'homme, est toujours d'actualité. » « Plus que jamais dans ces circonstances ils sont utiles. » Lembris Kephas, maître chien, souhaite que son équipe soit en poste au plus près des foyers de braconnage pour aider à pister les braconniers eux-mêmes.

Jerry & Rocky, les chiens de la Big Life avec leurs maîtres Shinini, Lempris et Kalasinga

Saisie de 58 défenses d'éléphants (130 kg)
Chungu village, Région de Mtwara, Tanzanie
15 février 2014
Le 4x4 filait vers Dar es Salam à près de 700 km de là. 58 défenses étaient à bord soit 29 éléphanteaux. La voiture n'a pas été arrêtée par hasard. Les défenses étaient dans un faux réservoir d'essence à l'arrière. Elles ont été saisies et mises en lieu sûr. Sauf détournement, elles ne prendront pas la direction de l'Asie par voie maritime.
Le président tanzanien dit réfléchir à la destruction complète et publique du stock d'ivoire illégal de son pays.

Saisie de 31 défenses (152 kg d'ivoire)
Eldoret, Comté de Uasin Gishu, Kenya
19 février 2014
Leur voiture a été interceptée non loin de la frontière entre le Kenya et l'Ouganda. Ils se rendaient à Kampala. Le trafic en Afrique de l'Est se reporterait sur la route à cause du renforcement des contrôles dans les aéroports. Derrière les 2 passeurs, il y en a pour 15 millions de shilling kenyans, soit 173.000 US$.

Saisie de 47 kg d'ivoire
Chitungwiza, Province du Mashonaland oriental, Zimbabwe
Février 2014
Tout près d'Harare, l'honorable artisan venait de prendre livraison de 47 kg d'ivoire. Il avait déjà réalisé 120 bracelets, 110 baguettes et 368 pièces d'échec. Il a été condamné à 10 mois de prison avec sursis et 500 US$ d'amende. Ce n'est pas cher payé. L'origine possible de l'ivoire brut pourrait être le massacre au cyanure des éléphants du Parc Hwange.

Saisie de dents et d'os de mâchoires d'éléphant
Yaoundé, Région Centre, Cameroun
Février 2014
Des dents et des mâchoires d'éléphant, l'homme en avait un carton plein. Il venait livrer un grossiste à Yaoundé. Pour ça, il venait de l'est du Cameroun.

Saisie de 2 morceaux d'ivoire
Matalani, Comté de Kilifi, Kenya
24 février 2014
Le KWS a arrêté un braconnier notoire en fuite depuis un an. Il a été pris dans sa planque où ont été retrouvés des armes à feu, des munitions et 2 tronçons de défenses. Son principal champ de manœuvre serait le Parc Naturel de Tsavo.

Braconnage de 2 éléphants
Sitoka village-Kilgoris, Comté de Narok, Kenya
Février 2014
Les 2 gros « tuskers » ont été retrouvés à 50 m d'intervalle. Ils étaient morts et envahis par les asticots. Les trompes avaient été coupées et jetées dans les fourrés. Elles gênent pour arracher les défenses.

Saisie de 3 défenses d'éléphants (12 kg)
Chitungwiza, Province du Mashonaland oriental, Zimbabwe
24 février 2014
Les 2 frères sont tombés dans le piège. Ils ont accepté de finaliser la transaction à Harare. Ils sont montés dans la voiture des clients potentiels avec le sac d'ivoire et ils ont été cueillis 3 blocs plus loin par un contrôle routier. Dans le sac, il y avait 3 défenses. Du début à la fin, l'embuscade avait été montée par les policiers.

INEDIT

La justice se prononce en faveur des trafiquants d'ivoire
Ouganda
26 février 2014

Gros cafouillage en Ouganda.
Un conteneur maritime avec 832 défenses ou tronçons avait été saisi en octobre 2013 près de Kampala. Les ivoires étaient à destination de la Chine via le port kenyan de Mombasa. Ils étaient dissimulés dans un lot de bouteilles plastiques à recycler (voir « A la Trace » n°3 page 59). Owino Odhiambo, un kenyan, directeur de la compagnie Silver Shipping Limited avait été immédiatement suspecté. Il était le destinataire du conteneur à Mombasa. L'expéditeur, Emile Ogane avait lui aussi été clairement identifié. Directeur de la Ogane Company Limited, ce businessman de la République Démocratique du Congo avait exporté le conteneur par voie routière en Ouganda. Le camion immatriculé en République Démocratique du Congo avait franchi la frontière entre la RDC et l'Ouganda au poste de Bunagana, bien entendu sans déclarer l'ivoire. Cet ivoire était inavouable. La RDC, signataire de la CITES, n'a aucune possibilité légale d'exporter de telles quantités d'ivoire.
Incroyable renversement de situation. Les avocats de M. Ogane ont porté plainte devant la plus haute instance judiciaire de l'Ouganda et en l'absence de leur client ont accusé l'administration nationale d'avoir saisi illégalement les défenses. Selon les défenseurs de M. Ogane, celui-ci avait l'autorisation de son gouvernement d'exporter l'ivoire et les services de l'Etat ougandais n'avaient aucun droit d'interrompre l'acheminement du conteneur jusque dans le port étranger de Mombasa. Il a même été soutenu à la barre que si M. Ogane avait dissimulé les défenses au milieu des autres marchandises déclarées et connues par les douanes de l'Ouganda pays de transit, à savoir des bouteilles plastiques à recycler et du café, c'était pour éviter les vols pendant le transport.
Le juge Wilson Masalu Musene s'est rendu aux arguments des avocats du trafiquant congolais et a ordonné le 26 février que l'Etat ougandais lui restitue la marchandise qui, rappelons-le, a été estimée à 2.360.000 US$ et a coûté la vie à environ 400 éléphants de forêts.
C'est Ubu en Ouganda d'autant que M. Ogane est un fantôme qui n'a jamais répondu aux convocations de la justice ougandaise. La police prévoit d'empêcher le conteneur d'ivoire de retourner à la frontière avec le Congo. Le représentant d'Interpol en Ouganda a déclaré que son institution s'opposerait dans toute la mesure du possible à la « légalisation » de l'ivoire illégal. Le vœu d'Interpol est que M. Ogane vienne physiquement et s'explique sur l'origine et la datation des ivoires de contrebande. Cette visite de courtoisie du trafiquant congolais est d'autant plus improbable que le gouvernement ougandais a délivré un mandat d'arrêt international contre lui et son correspondant kényan en charge de l'expédition en Chine des 832 pièces d'ivoire.
L'Etat ougandais a interjeté appel de la décision du juge suprême. L'Ouganda conserve pour l'heure un stock global de 5 tonnes d'ivoire saisi réparti dans plusieurs entrepôts.

Braconnage d'un éléphant
Siana conservancy, Etat de Narok, Kenya
12 mars 2014

Le jeune mâle a été touché par 2 flèches empoisonnées, une aux poumons, l'autre près de la queue. L'attaque a eu lieu à la lisière de la réserve, juste à l'extérieur de ses limites. Les défenses étaient toujours là quand le cadavre a été trouvé. Une cabane a été découverte tout près. Elle servait de poste d'observation aux braconniers. Le tireur était au-dessus de sa victime, sans doute aux aguets dans un arbre.

© Elephant Aware Masai Mara

© Elephant Aware Masai Mara

Saisie de 8 pièces (12 kg) d'ivoire
Okondja, Province du Haut-Ogooué, Gabon
13 mars 2014

Abdou Dan Kassoua, de nationalité nigérienne et organisateur d'un braconnage de grande envergure, a été arrêté avec 8 défenses ou sections, une broutille au regard de ce qu'il est capable de traiter dans le cadre de ses activités criminelles. Au moment de son arrestation, il s'apprêtait à fournir des munitions calibre 458 à ses recrues braconnières. Il a un pied à terre à Okondja à l'Est du Cameroun. Kassoua étend sans doute son influence à la République Démocratique du Congo.

© cartouches-prevot.com

Abandon de charges pour possession illégale de 19 kg d'ivoire
Nairobi, Comté de Nairobi, Kenya
Mars 2014

La directrice adjointe d'Amboseli Trust for Elephants et son fils avaient été accusés en mai 2013 de transport illégal de défenses d'ivoire (Voir « A la Trace » n°1) d'un poids cumulé de 19 kg et d'une valeur locale de Shillings kenyans 19 millions soit environ 20.000 US$. Les 2 suspects avaient été libérés sous caution de Sh 200.000 chacun (soit 2300 US$).
Presqu'un an après, les charges ont été levées à la demande du procureur au motif que les éléments de preuve étaient insuffisants. L'avocat des 2 employés d'Amboseli Trust for Elephants a soutenu que les suspects avaient été victimes d'un coup monté par des agents du KWS. « Cette affaire prouve que les enquêtes sur le braconnage des éléphants et des rhinocéros doivent être dirigées par les services de la justice. » Une manière de mettre en doute la fiabilité des enquêtes menées unilatéralement par le KWS.

Comparution d'un inspecteur de police pour association avec un braconnier d'éléphant
Lupane, Province du Matabeleland Nord, Zimbabwe
Mars 2014

Le Zimbabwe patauge encore dans le cyanure. Le chef de police de Tsholotsho responsable de l'enquête sur l'empoisonnement de masse des éléphants dans le Parc Hwange vient d'être arrêté par ses collègues. Des signes de complicité entre lui et des braconniers ont suscité des soupçons. Il utilisait notamment la voiture d'un trafiquant d'ivoire condamné à 9 ans de prison mais libéré sous caution dans l'attente d'un jugement en appel. Ses supérieurs estiment que ces relations douteuses compromettent la bonne réputation des forces de police et jettent un doute sur l'honnêteté de l'inspecteur en chef Muyambirwa Muzzah.

Comparution pour le braconnage d'un éléphant
Kilgoris, Comté de Narok, Kenya
13 mars 2014

Ils nient. Ils ont été remis dans leur milieu naturel après avoir versé chacun une caution de 1 million Sh (11 526 US$). Ils comparaîtront à nouveau fin avril.

Condamnation pour trafic de 81 défenses et d'écailles de pangolins
Dar es Salam, Région de Dar es Salam, Tanzanie
Mars 2014

Yu Bo, 45 ans, ressortissant chinois déplacé en Tanzanie a fait apparemment preuve d'une grande naïveté témoignant du manque total d'informations sur la gravité de ses forfaits et les risques judiciaires. Ou bien avait-il entendu parler d'usages anciens aujourd'hui révolus à l'entrée du port de Dar es Salam.
Arrivé en Tanzanie fin novembre 2013, il était immédiatement rentré en contact avec le milieu des braconniers et avait rassemblé 81 défenses d'éléphants et des écailles de pangolins.
Le 30 décembre, en fin d'après-midi, il a chargé son butin dans une camionnette et s'est présenté à 20h30 aux portes du port de Dar es Salam avec l'intention déclarée de charger les défenses à bord d'un cargo à destination de la Chine. Sur les défenses d'éléphants et les écailles de pangolins, il avait accumulé pour faire bonne mesure et bonne allure des sculptures en bois.
Attentive aux réquisitions du procureur, la juge n'a pas été sensible aux aveux circonstanciés du trafiquant et à son casier judiciaire réputé vierge dans son pays d'origine. Elle n'a pas non plus été émue par la famille nombreuse dont Yu Bo aurait seul la charge. Elle l'a condamné à une amende faramineuse ou à une peine de prison de 20 ans. Faute d'avoir pu payer l'amende, c'est la deuxième peine qui lui est applicable.

Saisie d'une défense
Isiolo, Comté de Isiolo, Kenya
16 mars 2014

Nouvelle défaillance au sein des rangers. Un des 2 suspects est un agent du KWS posté à Isiolo. Il avait des responsabilités importantes au sein du clan des braconniers qui s'intéressaient à la réserve de Lewa. En 6 mois, 6 éléphants et 2 rhinocéros y ont été tués. La vigilance et l'honnêteté des gardes sont mises en question. Officiellement, on parle de « laxisme ».

Saisie de 4 crânes et mâchoires d'éléphants
Mindourou, Région Est, Cameroun
17 mars 2014

Les 4 crânes d'éléphants, selon des sources proches du dossier, sont ceux d'éléphants tués probablement pour leurs ivoires dans la Réserve de biosphère du Dja entre décembre 2013 et janvier 2014. Le trafiquant a dû embaucher 4 personnes pour transporter les vestiges hors de la réserve. Les trophées d'éléphant et le trafiquant ont été saisis et arrêté dans un taxi brousse.
Les utilisations rituelles des crânes et squelettes des éléphants ne sont pas identifiées. Ils pourraient servir d'éléments décoratifs après polissage et blanchiment. Ils seraient également placés aux abords des villages pour attirer les hérissons et permettre aux jeunes chasseurs de s'entraîner au fusil.

Braconnage d'un éléphant
Mugie ranch, Comté de Laikipia, Kenya
18 mars 2014
Pillage d'un éléphant. Après l'avoir tué, des hommes lui ont volé ses dents. Au mois de juillet 2013, 2 défenses provenant certainement du braconnage d'un autre éléphant dans ce ranch avaient été saisies dans le village voisin de Loniak (cf. « A la Trace » n°2, p. 55).

Saisie de 28,32 kg d'ivoire
Lomé, Région Maritime, Togo
19 mars 2014
Bracelets et pacotilles en quantité importante ont été débusqués au domicile et dans l'atelier garage de l'inculpé.

Braconnage d'un éléphant
Parc National d'Amboseli, Comté de Kajiado, Kenya
20 mars 2014
Le berger sur les pentes douces du Kilimandjaro est tombé sur une carcasse d'éléphant femelle qui était sur le point de mettre bas. Elle s'est définitivement affaissée 20 m après avoir été victime d'une sagaie de Masaï. Elle était enfoncée à environ 1 m de profondeur dans la cage thoracique. Le propriétaire présumé de la lance nie toute responsabilité. Les braconniers ne sont pas repartis avec l'ivoire. On ne sait pas exactement pourquoi.

A l'écoute
Les experts en psychologie animale de l'université de Brighton, Royaume-Uni, ont étudié dans le Parc Amboseli le comportement des éléphants quand ils perçoivent le bruit émis par les lions et par les hommes.
A l'écoute des rugissements d'un lion, le groupe d'éléphants fait généralement face et se rapproche de la source en formation concertée, confiant en sa capacité d'éloigner les fauves et de les dissuader d'attaquer un des membres du groupe.
Les éléphants sont beaucoup plus défensifs et opèrent une retraite stratégique après quelques minutes de surveillance acoustique et d'investigations olfactives quand leur parviennent des voix masculines Massaï. Les hommes de l'ethnie Massaï ont une longue tradition d'attaque des animaux sauvages avec des sagaies. Les éléphants sont moins réactifs à l'écoute des voix Massaï féminines et enfantines ainsi que des voix de l'ethnie Kamba. Les Kamba sont plus agriculteurs que chasseurs.

Braconnage de 3 éléphants
Mbale ranch, Comté de Taita Taveta, Kenya
21 mars 2014
5 braconniers. 20 coups de feu. Il faisait nuit. Les caméras thermiques n'ont servi à rien. Elles ne sont pas reliées à un serveur qui permettrait de repérer et d'intervenir en temps réel. Les 6 défenses ont disparu. Les ravisseurs d'ivoire connaissent très bien les lieux. La direction du Parc Tsavo (20.800 km^2) veut que les rangers s'exercent aux patrouilles de nuit. Des organisateurs somaliens sont évoqués.

Saisie de 8 défenses d'éléphants
Amka ranch, Comté de Wundanyi, Kenya
22 mars 2014
4 éléphants tués. Les 8 défenses auraient été retrouvées par le KWS. Ça s'est passé en lisière du Parc Tsavo.

Braconnage de 2 éléphants
Parc National d'Aberdare, Comté de Nyandarua, Kenya
Début mars et 22 mars 2014
1,5 tonne, 20 ans, des balles de calibre 458 et 375 d'une part. Une hache, des vêtements, 3 sacs, des chaussures, à manger et une flèche empoisonnée d'autre part.
Les 5 braconniers rôdaient dans la forêt depuis plusieurs jours à la recherche d'aubaines. Dans la soirée de samedi, des coups de feu avaient été entendus. Le lendemain, une patrouille est tombée sur la bande en train de s'acharner dans le silence à arracher les défenses. Un accrochage a immédiatement éclaté. Les braconniers ont fui. Certains seraient blessés. La police a lancé un appel aux riverains.

Saisie de 30 kg d'ivoire
Aéroport International de Kamuzu, Lilongwe, Région Centrale, Malawi
23 mars 2014
Les 2 sacs de voyage bourrés d'ivoire appartenaient à un homme de nationalité nigériane voyageant sur Ethiopia Airlines depuis Addis-Abeba jusqu'à Lagos. Les sacs ont été interceptés mais le voyageur s'est évanoui dans la nature.

Saisie d'une peau d'éléphant
Lari, Comté de Kiambu, Kenya
24 mars 2014
Il marchait dans le petit centre commercial avec un bon fragment de peau d'éléphant dans les mains. Il allait le livrer ou négocier. Le village est près de la forêt d'Aberdare où le braconnage est rampant.

Saisie de 14 pièces d'ivoire
Kidatu, Région de Morogoro, Tanzanie
25 mars 2014
« L'homme d'affaires » roulait à moto avec 15 défenses d'éléphant à l'arrière. A 250 km de Dar es Salam, il a été arrêté dans sa course. Sur la moto, il y en avait pour 45.000 US$. Dans la région, les éléphants seraient empoisonnés avec du Furadan 5G, contenant du carbofuran, l'un des insecticides les plus toxiques.
D'après de nombreux observateurs locaux, les sanctions sont trop faibles et il y a de plus en plus de braconniers « freelance » qui se connectent avec des « commerciaux » pour écouler l'ivoire en Asie.

Saisie de 4 défenses
Katindiuka, Région de Morogoro, Tanzanie
Mars 2014
Les 4 défenses (30.000 US$) ont été retrouvées sur une bicyclette. Les cyclistes ont pris la fuite.

Braconnage de 2 éléphants
Parc national de Nki, Région Est, Cameroun et Parc national de Minkébé, Province de Woleu-Ntem, Gabon
du 20 au 27 mars 2014
10 camps de braconniers ont été détruits dans le Parc naturel de Nki au sud du Cameroun et dans celui de Minkébé an nord du Gabon entre le 20 et le 27 mars 2014. Plusieurs armes à feu et 2 carcasses d'éléphants ont été retrouvées. L'opération a été menée conjointement par les éco-gardes du Gabon et du Cameroun.

Braconnage d'un éléphant
Comté de Samburu, Kenya
29 mars 2014
15 détonations au coucher du soleil. 15 balles pour éteindre un géant. La série de clichés post mortem démontre la sauvagerie de l'embuscade. L'éléphant a été pris sous le feu des 2 côtés. Il a essayé d'accrocher sa défense droite dans un arbre pour se maintenir debout avant de s'écrouler. Les braconniers n'ont pas eu le temps de repartir avec l'ivoire.
La victime était bien connue des gardes de la réserve. Ils avaient observé depuis 3 ans que sa défense gauche était cassée sans doute à la suite d'un conflit avec d'autres éléphants mâles.

© Save the Elephants

© Save the Elephants

Saisie de 6 + 55 défenses
Kiombo, Régions de Dodoma et de Singida, Tanzanie
30 et 31 mars 2014
Les 6 ont été arrêtés à l'aube. Les 55 défenses pesaient 170 kg. La Tanzanie s'apprête à lancer la deuxième phase de l'opération Tokomeza. Les fouilles des réserves de Rungwa et de Kizigo (soit 13.000 km^2) sont en cours pour retrouver d'autres défenses et localiser des carcasses d'éléphants afin d'accumuler les preuves. Les opérations de braconnage pourraient s'étendre sur un périmètre beaucoup plus large. Les 2 réserves font partie d'une aire naturelle théoriquement protégée d'une superficie de 51.000 km^2, presque 1/10ème de la France.
La police a récupéré un fusil mitrailleur.
Une autre prise avait eu lieu la veille : 6 défenses dont la valeur locale a été estimée à Sh 27,368 millions, soit environ 17.000 US$. Le ministre a bouleversé son agenda pour venir féliciter les brigades volantes anti-braconnage.

© Salhim Shao

Violence dans la région du Zambèze
Zimbabwe et Namibie. Mars 2014
Les éléphants sont transfrontaliers, les braconniers aussi. La haute vallée du Zambèze est en ébullition. Le cyanure et les AK47 rivalisent d'efficacité. Les morts s'alignent dans le camp des hommes et dans le camp des éléphants. Venus de Zambie et s'infiltrant au Zimbabwe du côté des chutes Victoria ou par d'autres chemins, les chasseurs multiplient les incursions au Zimbabwe et s'en prennent aux éléphants du Parc National du Zambèze et du tristement célèbre Parc Hwange. Dans la première quinzaine de mars, plusieurs confrontations ont eu lieu entre les gardes et les hors la loi faisant dans ce camp au moins 3 morts et 3 blessés. Les rescapés se sont enfuis au delà de la frontière du Botswana ou en Namibie.
Des vivres, des munitions, des armes à feu, des téléphones portables et au moins 6 défenses ont été récupérées dans les campements itinérants.
Le gouvernement de la Zambie demande à son homologue du Zimbabwe des éclaircissements sur les conditions dans lesquelles ses nationaux ont été tués, blessés ou arrêtés.
Simultanément, 6 autres zambiens ont été arrêtés à la frontière avec la Namibie au poste de Katima Mulilo. Ils sont aux mains de la police namibienne.
La communauté chinoise installée en Namibie et spécialement à Katima Mulilo joue un rôle d'aimant dans la filière. Katima Mulilo est la ville principale d'une enclave namibienne enfoncée comme une lame entre la Zambie et le Zimbabwe. Cet emplacement stratégique permettrait aux trafiquants chinois de regrouper les ivoires et de mettre au point les filières d'exfiltration. L'ivoire serait acheté aux zambiens et aux autres braconniers environ 300 dollars namibiens/kg (28 US$) à comparer avec les 3000 à 5000 US$ à Hong-Kong et en Chine continentale.

Saisie de 2 défenses d'éléphant
Kenya
Mars 2014

© Big Life

Vol de 2 défenses
Tembe Elephant Park, Province du Kwazulu Natal, Afrique du Sud
Mars 2014 (signalement)
La mort présumée naturelle a frappé Isilo, l'aîné du Tembe Park. Quand son corps a été retrouvé, les défenses de 3 m de long, pesant 65 et 60 kg avaient disparu.
Scott Ramsay, auteur de « Une année dans le monde sauvage » et photographe a rendu hommage à Isilo. « Pour moi il était le témoignage vivant du caractère unique et incomparable de l'Afrique. Il n'y a pratiquement rien de plus impressionnant et inspirant qu'un vénérable éléphant porteur de ses colossales défenses. »

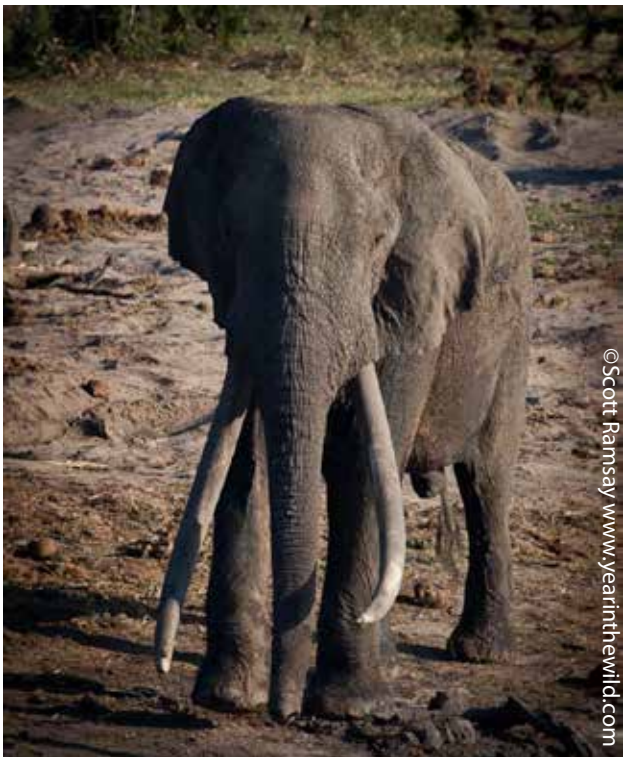
©Scott Ramsay www.yearinthewild.com

Condamnation pour possession illégale de 2 kg de viande séchée
Livingstone, Province Méridionale, Zambie
28 mars 2014
Les 2 consommateurs de viande d'éléphant ont mis en avant leurs lourdes responsabilités familiales. Ils ont cependant été condamnés à 18 mois de prison dont 12 avec sursis. Ils encouraient une peine maximale de 7 ans.

AMERIQUE

Vol de 2 défenses
Washington, District de Columbia, États-Unis
Information du 8 janvier 2014
Détruire l'ivoire saisi et illégal est indispensable pour éviter les vols et les détournements. Les Etats-Unis, qui plus est dans la capitale Washington, viennent eux-mêmes de se faire voler 2 défenses historiques offertes en 1954 par l'empereur Hailé Sélassié I. Elles n'étaient pas illégales, elles étaient partie des stocks gouvernementaux. Elles ont été volées dans un immeuble appartenant au District de Columbia, à 3 blocs de la Maison Blanche, entre le 12 et le 27 août

3013 quand elles ont été provisoirement déplacées pour que les ouvriers refassent les placages de bois du salon où elles avaient été remisées. Comme une affaire d'Etat, le vol a été caché plusieurs mois.

© Metropolitan Police Department

ASIE

Saisie d'objets travaillés 20 kg d'ivoire
Shenzhen, Province du Guangdong, Chine
6 janvier 2014
La voiture circulait dans la zone aéroportuaire près du terminal à passagers. Les douanes ont découvert des ivoires travaillés dans le coffre. Du faux vieux.

Saisie de 35 défenses (275,2 kg)
Province de Fangchenggang, Région autonome de Guangxi, Chine
8 janvier 2014
Dans la région frontalière entre le Vietnam et la Chine, une brigade volante chinoise a immobilisé un petit pick-up. Une inspection du véhicule a permis de découvrir dans les fonds entre les 4 pneus une cache dissimulant le stock d'ivoire d'une valeur de 132.000 US$. La plus longue des défenses mesurait 1,5 m de long.

© CNR

Saisie de 3 défenses
Mumbai, Etat du Maharashtra, Inde
11 janvier 2014
Il est docker à Bombai. Il dit être tombé par hasard sur les 3 défenses d'éléphants en déchargeant des marchandises. Les experts indiens évaluent la prise à environ 4 Lakh Rs. (6450 US$). Le « découvreur » des défenses et 2 autres personnes suspectées d'être les maillons d'une filière portuaire importante ont été arrêtés dans le méga bidonville de Dharavi.

©jyoti232 - dharavi slum

EN FAMILLE

Saisie de 13 défenses, 16 bracelets en ivoire et 109 cubes en ivoire (45 kg) et condamnation.
Aéroport Changi de Singapour, Singapour
14 janvier 2014
Le tout était réparti dans 2 bagages. 2 ressortissants vietnamiens ont été arrêtés. L'un d'eux aurait rencontré un compatriote en Angola qui lui aurait promis 1000 US$ par bagage ramené avec succès jusqu'au Laos. L'individu a alors fait appel à son neveu pour l'assister dans cette tâche. Le trajet prévu était Angola, Dubaï, Singapour, Laos. La valeur de la marchandise est estimée à 60.000 $ (47.087 US$). Les 2 passeurs ont été condamnés à 16 mois de prison.

© AVA

Saisie de 2 défenses d'éléphants
Kadankode, Etat du Kerala, Inde
15 janvier 2014
Ils étaient 4 sur une moto plus 2 défenses. Le tout a été intercepté par une patrouille anti braconnage alertée par des collègues de Thiruvananthapuram dans l'Etat voisin du Tamil Nadu. Les 4 ont confié aux policiers avoir été livrés en ivoire par un villa-

geois de Velakundapuram qui à son tour a été arrêté avec 2 partenaires. Les défenses viendraient d'un *Elephas maximus* de la forêt de Coimbatore.

Saisie de 8 morceaux d'ivoire (5 kg)
Aéroport International de Pudong, Shanghai, Chine
16 janvier 2014
Les ivoires étaient mélangés à des bouteilles de vin. On a déjà vu que les cornes de rhinocéros ont les mêmes affinités. L'ivoire et le vin étaient dans les bagages d'un passager dont l'histoire ne dit pas s'il venait de France ou de Californie.

Braconnage d'un éléphant
Jamankira, Etat de l'Odisha, Inde
20 janvier 2014
A 4 jours d'intervalle, c'est la deuxième victime dans le même secteur. La mafia rôde.

Saisie d'une défense d'éléphant (14 kg) et de 2 cornes de gaur (Bos gaurus, Annexe I)
Dharmapuri, Etat du Tamil Nadu, Inde
21 janvier 2014
L'instituteur de 26 ans et son complice filaient en moto vers Bangalore où ils avaient un rendez-vous important. Et pour cause, sur le porte-bagage, il y avait une défense d'éléphant de belle taille (91 cm de long) et 2 cornes de gaur. S'ils allaient à Bangalore c'était pour les vendre. Ils ont été arrêtés dans leur course à Papparapatti par un contrôle de la police bien informée.

© Allan Hopkins

Saisie de 2 défenses
Kadambur, Etat du Tamil Nadu, Inde
Janvier 2014
En lisière de la forêt, la bande de 4 avait un comportement bizarre. Dans un sac il y avait 2 défenses d'éléphants toutes « vertes » en provenance d'un des derniers pachydermes mâles de l'Etat du Tamil Nadu. Un nouveau coup dur pour les générations futures.

Marché de l'ivoire en Birmanie
Mong La, État Shan, Birmanie
Janvier 2014
Une équipe de l'Oxford Brookes University a révélé un vaste marché de l'ivoire à la frontière entre la Birmanie et la Chine. Sur le marché de Mong La à la frontière entre la Birmanie et la Chine des milliers d'ivoires travaillés et des dizaines de défenses sont offerts à la vente publique. La Birmanie est le dernier endroit au monde, une sorte de zone franche, où on peut exposer des défenses d'ivoire allongées sur une peau de léopard. Pourtant la Birmanie est signataire de la Convention CITES depuis 1997. Pour sa défense, la Birmanie arguera que Mong La est son marché intérieur, que l'ivoire provient de ses éléphants et que le marché de Mong La n'a rien à voir avec le commerce international.

Braconnage d'un éléphant
Larasara, Etat de l'Odisha, Inde
20 ou 21 janvier 2014
La carcasse était dans la jungle. « On l'a brûlée sur place. » « Il avait 15 ans. » « C'est la mafia de l'ivoire qui est derrière » disent les autorités locales et les environnementalistes.

Braconnage d'un éléphant
Denkanikottai, Etat du Tamil Nadu, Inde
Janvier 2014
Les villageois disent que les meurtres d'éléphants ne sont pas rares. D'après eux, ils ne sont pas tous déclarés à la hiérarchie par les agents forestiers dont certains sont soupçonnés de renseigner les braconniers et de profiter du business de l'ivoire. Celui-ci avait 10 ans. La fête du Pongal n'a pas été la sienne.

Braconnage d'un éléphant
Jamankira, Etat de l'Odisha, Inde
27 janvier 2014
Le mâle de 40 ans portait évidemment 2 belles défenses qui ont été volées. La mort remonterait à une semaine environ. Le cadavre a été incinéré sur place.

Arrestation pour braconnage d'éléphants
Sambalpur, Etat de l'Odisha, Inde
Janvier 2014
3 en 10 jours ! 2 guides et ravitailleurs des braconniers qui eux sont au travail en pleine forêt ont été interceptés à bord d'une Jeep Mahindra. Le 4x4 spécialement adapté est muni de 3 marchepieds, de points d'appui pour faciliter les tirs et de 4 réservoirs d'essence. C'est une Jeep customisée chasse. Un arsenal soigneusement réparti et caché a été mis au jour dans le véhicule. Les centaines de balles 303 mm pour la chasse au très gros étaient gravées en croix pour aggraver la perforation des éléphants. Plus des IPhone, des GPS, des lampes torches et des accessoires plus primitifs pour achever le sale travail comme des haches et des pieds-de-biche.

Au sommet de l'Etat d'Odisha, on dit volontiers que les braconniers font partie de groupuscules d'extrême gauche qui ont besoin de financer leurs actions.
A ce stade de l'enquête, un suspect s'avère résider près de la forêt et bien la connaître, l'autre est originaire de Ranchi dans l'Etat du Jharkhand et 4 des armes à feu appartenaient à des riverains. Les motivations politiques de l'organisation sont incertaines et plus probable est une collusion entre des experts en braconnage et des indicateurs locaux. Le tribunal local a refusé de se saisir du dossier qui a été transmis à la haute cour.

Saisie de 8 défenses et 200 objets en ivoire (95kg)
Aéroport International de Pudong, Shanghai, Chine
28 janvier 2014
La cargaison et les 2 trafiquants chinois venaient d'Afrique. Les ivoires étaient dans des doublures de pardessus.

© Douanes Chinoises

GANG

Saisie de 2 défenses d'éléphant
Chamarajanagar, Etat du Karnataka, Inde
3 février 2014
2 membres d'un gang de 7 ont admis avoir tué un éléphant. Des balles, des haches, des machettes, des lames, une batterie, une arme à chargement par la bouche ont été saisies. Un policier chevronné évoque le funeste souvenir de Veerappan qui en 20 ans avait tué 500 éléphants dans les mêmes Etats. « La bande de Veerappan avait les mêmes armes. »

Braconnage d'un éléphant
Kendujhar, Etat de l'Odisha, Inde
3 février 2014
Glaner du bois dans les forêts expose à faire des découvertes terribles. L'un des 22 éléphants des lieux était en voie de décomposition. Il a été enterré sur place, sans les défenses qui avaient été découpées par les tueurs.

Saisie d'un os d'éléphant
Dhupguri, Etat du Bengale-Occidental, Inde
4 février 2014
Il y avait un os dans le sac du motard, un os d'éléphant. L'âge de l'animal fait l'objet de recherches. Le motard s'est enfui à pied. Quant à l'os, son origine est mystérieuse. Dans la région, les carcasses d'éléphants sont immédiatement brûlées après leur découverte.

Saisie de 4,2 kg d'ivoire
Hô-Chi-Minh city, Vietnam
12 février 2014
Départ Paris. Destination Hanoï. Mais la compagnie de fret aérien a fait une erreur et le paquet s'est retrouvé à Ho-Chi-Minh ville.
La saisie est constituée de 3 segments d'une défense, 2 d'entre eux mesurent 45 cm de long avec une circonférence maximale de 15 cm. Le troisième mesure 33,5 cm de long et a une circonférence de 33 cm. Le tout est estimé à 2 millions VND (9600 US$). L'institut vietnamien de biologie tropicale a confirmé l'origine africaine.
Le paquet égaré contenait des vêtements conformément aux documents douaniers. Les vêtements servaient d'emballage aux ivoires.

Saisie de 80 kg d'ivoire
Siem Reap, Province de Siem Reap, Cambodge
17 février 2014
Les vietnamiens débarquent à l'aéroport qui dessert les temples d'Angkor. Ils venaient de Corée du Sud. L'ivoire viendrait d'Angola. Il était destiné au marché vietnamien.

Saisie de 2,5 kg d'ivoire
Dehradun, Etat de l'Uttarakhand, Inde
19 février 2014
3 suspects.

Condamnation pour trafic d'ivoire (70 kg)
Vietnam
21 février 2014
La filière Angola - Vietnam est bien établie. Il y a 2 ans, 70 kg d'ivoire avait été saisis dans les valises d'un passeur. Il vient d'être condamné à 9 mois de prison.

Condamnation de 2 hommes pour contrebande de 31 pièces d'ivoire
Pékin, Municipalité autonome de Pékin, Chine
Février 2014
Liang, agent de sécurité de l'aéroport de Pékin, aurait incité Yang à transporter 31 pièces d'ivoire depuis la République du Togo jusqu'à Pékin. Le transfert de l'ivoire se serait fait dans des toilettes pour homme de l'aéroport et les 2 hommes ont été pris sur le fait.
La saisie est estimée à 1 million de yuans (163.177 US$). Yang a été condamné à 11 ans de prison et Liang à 10 ans et 6 mois. Ayant avoué son crime il a eu une peine légèrement inférieure à son complice.

Saisie de 4 kilos de produits en ivoire
Haining, Province de Zhejiang, Chine
8 mars 2014
Le colporteur en ivoire avait acheté un lot à Jinan à un vendeur des 4 saisons dans la rue et à un prix de braderie (24.000 yuans, soit 4000 US$). La valeur marchande légale du total est de 183.000 yuans (30.000 US$). Il a été arrêté près de 80 km plus bas près de Shanghai. L'ivoire est d'origine africaine et asiatique.

Saisie de 14,7 kg d'ivoire
Canton, Province du Guangdong, Chine
17 mars 2014
Le type a été surpris convoyant 14,7 kg d'ivoire dans sa voiture.

Saisie de 77 morceaux de défenses (263 kg)
Province de Svay Rieng, Cambodge
21 mars 2014
Le minibus a été intercepté à 10 km de la frontière vers le Vietnam. Le chauffeur s'est enfui. A l'intérieur, il y avait 10 valises d'ivoire. L'origine des défenses n'est pas connue. Des analyses peuvent permettre de dire qui des éléphants d'Asie ou des éléphants d'Afrique ont été victimes du braconnage et de la contrebande. A suivre.

Braconnage d'un éléphant
Réserve de tigre de Buxa, Etat du Bengale-Occidental, Inde
Mars 2014
Un nouvel éléphant mort tout près de la frontière avec le Bhoutan. C'est le cinquième depuis un an. Selon le porte-parole d'Himalayan Nature, le braconnage augmente et les « officiels » ne seraient pas attentifs aux témoignages des riverains.

Braconnage d'un éléphant
District de Singhbhum Ouest, Etat du Jharkhand, Inde
Mars 2014
Un mâle tué et ses défenses ôtées.

Saisie d'environ une tonne d'ivoire
Port de Pasir Panjang, Singapour
25 mars 2014

Port de Singapour.
Les cerises de café étaient en ivoire d'Afrique

EUROPE

Saisie de 33,05 kg d'ivoire
Aéroport international Vaclav Havel, Prague, Province de Bohème, République Tchèque
28 janvier 2014
Clairement identifiables par les rayons X malgré l'emballage dans du papier et du ruban adhésif, les défenses et sections venaient d'Afrique. Via Moscou, le passager de 24 ans allait au Vietnam.

Saisie de 3 défenses et de 23 objets manufacturés en ivoire
Départements du Var et des Alpes-Maritimes, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et département de l'Hérault, Région Languedoc-Roussillon, France
11 février 2014
Les salles des ventes sont souvent les salles des ivoires perdus ou volés.
L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) avait repéré dans la salle des ventes de Cannes des défenses et objets d'ivoire attestant d'une prétendue origine « Congo belge » antérieure à la réglementation sur le commerce international. L'enquête a abouti à l'arrestation de 3 hommes de la communauté dite « des gens du voyage » et à la saisie de 3 défenses et de 23 objets d'ivoire travaillé dont un godemiché.

© Etude Millon et Cie

Photo d'illustration

OPÉRATION MARFIL

Saisie de 20 pièces en ivoire
Totana, Communauté autonome de Murcie, Espagne
Février 2014
Réplique en Espagne. Les 20 pièces en ivoire ne disposent pas des documents prouvant leur origine légale et autorisant leur commercialisation.

© Guardia Civil

OCÉANIE

Saisie de bijoux et d'objets en ivoire
Sydney, Etat de Nouvelle-Galles du Sud, Australie
20 février 2014
Le vendeur d'ivoire sur Internet était établi à Sydney. Bracelets, statuettes de Ganesh, gravures et amulettes, les perquisitions ont été fructueuses. La saisie globale est estimée à 80.000 US$. Au départ, c'est l'ONG IFAW qui a signalé le site et l'abondance de l'offre en ivoires aux autorités.

© Department of the Environment

© hyper7pro

Point sur les destructions d'ivoire illicite

Volé dans les musées, volé dans les stocks gouvernementaux, égaré dans les sous-sols, l'ivoire illégal saisi par les douanes et les forces de l'ordre doit être détruit comme la cocaïne.

La plus belle destruction a eu lieu à Paris le 6 février 2014. Le broyat a ensuite été brûlé dans un incinérateur de la région parisienne.

© Michel Pourny

© Michel Pourny

© CN/Robin des Bois

A la suite de Paris, les stocks saisis ont été détruits au Tchad (1,1 t) et en Belgique. Malheureusement, la Belgique a succombé à une pseudo récupération mélangeant pathos et Beaux Arts. Le broyat sera distribué à des « Ecoles d'Art » chargées de faire des œuvres avec les miettes d'ivoire et les « œuvres d'art seraient installées dans des lieux symboliques ». Redonner de la valeur artistique donc vénale à un sous-produit de l'ivoire est une erreur monumentale.

La Tanzanie et Hong-Kong ont à leur tour exprimé leur intention de détruire l'ivoire illégal.

La destruction de l'ivoire illégal et les éléphants de Robin des Bois.
http://www.robindesbois.org/dossiers/A_LA_TRACE/Destruction-ivoire-illegal-France.html

Autres mammifères

AMERIQUE

Saisie de 3 carapaces de tatous (famille Dasypodidae) et d'un ocelot naturalisé (*Leopardus pardalis*, Annexe I)
Uyuni, Département de Potosí, Bolivie
Janvier 2014
Les carapaces avaient été utilisées pour fabriquer des charangos, instrument de musique traditionnel des pays Andins à 5 cordes ressemblant à une petite guitare. Les premiers charangos étaient construits en utilisant la carapace des tatous comme caisse de résonance. Aujourd'hui encore cette pratique subsiste bien que certains tatous soient protégés et que l'utilisation du bois soit plus fréquente. Les propriétaires se défendent : les instruments sont en leur possession depuis plusieurs années.
En Bolivie 2 espèces de tatou sont inscrites à la CITES le tatou géant (*Priodontes maximus,* Annexe I) et le tatou à neuf bandes (*Chaetophractus nationi,* Annexe II).

© http://www.sha.asso.fr/

© Pantanal Giant Armadillo Project

Saisie de 9 œufs de nandou de Darwin (*Pterocnemia pennata*, Annexe I ou *Pterocnemia pennata pennata*, Annexe II)
Département de Malargüe, Province de Mendoza, Argentine
Janvier 2014
La saisie a lieu dans le cadre d'opérations menées par la police rurale. Les 6 chasseurs ont tenté de s'enfuir dans leur Ford F 100. En plus des œufs de nandou de Darwin, 20 pichis (*Zaedyus pichiy*) morts ont été également saisis ainsi qu'un fusil de calibre 22. Le pichi est un petit tatou n'excédant pas 40 cm de long présent en Argentine et au Chili. Il n'est pas encore inscrit à la CITES.
Le nandou de Darwin est présent en Argentine, Bolivie, Chili et Pérou. Sa population n'a pas été quantifiée mais il est considéré comme peu commun. Il est braconné pour sa viande et ses œufs. Il vit exclusivement dans les plaines ouvertes.

© Cláudio Dias Timm

Zaedyus pichiy

Saisie d'un cerf des marais (*Blastocerus dichotomus*, Annexe I)
Province de Corrientes, Argentine
Mars 2014
Le cerf était dans la benne du camion avec le pistolet. Les cerfs des marais disparaissent en même temps que les zones humides. Elles sont remplacées par des plantations agroalimentaires ou disparaissent au profit des réservoirs des barrages hydroélectriques.

© Carmelo López Abad

Saisie de 8 kg de viande d'agouti (*Cuniculus paca*, Annexe III au Honduras)
Manacapuru, Etat de l'Amazonas, Brésil
Mars 2014
Ils vendaient sur le marché Liberdade de Manacapuru. A l'arrivée du bataillon environnemental de la police militaire, ils ont réussi à fuir.
Il existe 5 espèces d'agouti au Brésil, seule l'espèce agouti ponctué (*Dasyprocta punctata*, Annexe III au Honduras) est à la CITES. Des tortues faisaient également partie de la saisie.

ASIE

Condamnation pour braconnage de mangouste (genre *Herpestes*, Annexe III)
Maharajganj, Etat de l'Uttar Pradesh, Inde
10 janvier 2014
La mangouste est strictement protégée en Inde (voir « A la Trace » n°3, p. 78). Pour en avoir tué 2, un braconnier a été condamné à 3 ans de prison et 10.000 RS (161 US$) d'amende.

Saisie d'une peau de markhor (*Capra falconeri*, Annexe I)
Parc National de Chitral Gol, Province de Khyber Pakhtunkhwa, Pakistan
26 janvier 2014
Le nouveau venu dans le bestiaire de « A la Trace » est sur la très mauvaise pente. Les markhors sont sur la voie de l'extinction. Le mâle arbore des cornes spiralées. Elles peuvent atteindre 1,50 m de long. Les markhors souffriraient de la prédation des groupes armés en quête de ressources alimentaires au nord de l'Afghanistan et du Pakistan. Les montagnes de l'Asie centrale abriteraient mois de 2500 individus.
Dans le Parc National de Chitral Gol, ils bénéficieraient d'une protection renforcée. D'une centaine en 1970, la population serait aujourd'hui d'environ 650. Les riverains doutent de ces estimations optimistes et disent que le braconnage à l'intérieur du parc est actif.
3 habitants du village de Singur ont été arrêtés et sont inculpés de braconnage au regard de 4 articles du Code pénal pakistanais. La toison du markhor a été retrouvée. Manquent les cornes et la viande.

Saisie d'une peau et de 2 cornes d'antilope cervicapre (*Antilope cervicapra*, Annexe III au Népal)
District de Sehore, Etat du Madhya Pradesh, Inde
31 janvier 2014
6 hommes ont été interpellés. L'antilope cervicapre est interdite de chasse dans tous les Etats de l'Inde.

Saisie de 5 loutres (*Lutrinae spp.*, Annexe I et II) vivantes
Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam
10 mars 2014
Il vendait des loutres sur internet. Grâce à des renseignements d'ENV, une expédition par train entre Hô-Chi-Minh-Ville et Hanoï a pu être interceptée. Le trafiquant a été arrêté en flagrant délit.

Saisie de 2 loutres (*Lutrinae spp.*, Annexe I et II)
District de Ernakulam, Etat du Kérala, Inde
12 mars 2014
Les 2 loutres ont été tuées par les braconniers. Les cadavres ont été saisis.

Saisie d'une antilope cervicapre (*Antilope cervicapra*, Annexe III au Népal)
Katpon, Etat du Madhya Pradesh, Inde
17 mars 2014
Ces jeunes gens de bonne famille de Bhopal avaient des armes à feu prestigieuses importées des Etats-Unis. 59 cartouches ont aussi été saisies. L'antilope et le paon étaient dans le 4x4. Au moment de l'arrestation, des échauffourées ont eu lieu. Les villageois voulaient juger eux-mêmes les braconniers. Le paon est un symbole national en Inde. Le trio est en détention préventive jusqu'à comparution en avril.

Saisie d'une corne d'antilope cervicapre (*Antilope cervicapra*, Annexe III au Népal)
Pune, Etat du Maharashtra, Inde
23 mars 2014
L'appel d'un informateur a permis l'arrestation de 3 personnes, âgées de 25 à 27 ans, en possession de la corne d'antilope cervicapre et de la peau. La valeur est estimée à 1660 US$ (1 lakh Rs). Les suspects sont membres d'une bande qui sévit dans plusieurs Etats indiens.

EUROPE

Saisie de 4 peaux de loup (*Canis lupus*, Annexe I et II)
Aéroport International de Düsseldorf, Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Allemagne
18 janvier 2014
Ne pas vendre la peau du loup avant d'avoir franchi la douane. Prenant la file verte de ceux qui n'ont rien à déclarer, la passagère arrivant de Russie a été invitée à ouvrir sa valise.

Saisie d'un tatou naturalisé (famille Dasypodidae, Annexe I ou II)
Barcelone, Communauté autonome de Catalogne, Espagne
28 janvier 2014
L'animal naturalisé servait de décoration dans un magasin spécialisé dans les produits latino. Il s'agit soit du tatou géant (*Priodontes maximus*, Annexe I), soit du tatou à neuf bandes (*Chaetophractus nationi*, Annexe II).
Le tatou est originaire d'Amérique latine. Le capitaine de la Garde Civile spécialisée dans la protection de la faune sauvage dénonce le rôle de l'Espagne en tant que pays d'entrée dans le marché européen pour les animaux victimes de braconnage en Amérique latine. « Plusieurs trafiquants de drogue se convertissent dans le trafic d'animaux exotiques parce qu'il est juteux et moins risqué que le trafic de narcotiques ».

Abattage d'un loup (*Canis lupus*, Annexe II)
Coole, département de la Marne, France
Février 2014
Les loups se rapprochent de Paris. La rumeur enfle. Les appels à la mobilisation se multiplient dans les campagnes, la proche banlieue et rue de Varenne au Ministère de l'Agriculture. L'ennemi vient du Rhin, il a emprunté les chemins de Verdun. Il est en avant poste dans les Ardennes, la Meuse, la Haute Marne. Il serait sur le point d'envahir la Marne. Gloire au soldat inconnu qui comme les valeureux de 1870 et de 1914 a tiré sur l'ennemi et l'a abattu, bravant l'immobilisme des écolo-pacifistes et les Conventions molles qui protègent les envahisseurs. Le corps a été retrouvé sur le domaine de la commune de Coole, près de Vitry-le-François. Il semble que dans son ultime ruse, le forban se soit caché pour mourir et nous voler une victoire. L'autopsie n'a pas permis de déterminer s'il appartenait aux meutes italiennes, à l'armée du Jura suisse ou aux troupes d'Europe de l'Est.

Saisie d'un loup (*Canis lupus*, Annexe II)
Barruelo de Santullán, Province de Palencia, Espagne
Mars 2014
Il a été abattu dans la nuit du 28 février. Les braconniers risquent une suspension de permis de chasse et des poursuites. Ils encourent aussi jusqu'à 13.000 € d'amende, 9000 pour les dommages et intérêts et jusqu'à 4000 € de sanction administrative. La fourrure aurait pu être vendue pour environ 3000 €.

OCEANIE

Comparution pour le braconnage d'une colonie de chauves-souris roussette des îles Marianne (*Pteropus mariannus*, Annexe I)
Rota, Iles Mariannes du Nord, Commonwealth des Etats-Unis
3 janvier 2014
Un ancien agent des Douanes et un ancien membre de l'US Fish and Wildlife Division ont plaidé coupable d'un acte de braconnage d'une colonie de roussettes des îles Marianne en 2008. La roussette des îles Marianne a une aire de répartition restreinte : les Iles Mariannes du Nord, l'île de Guam, certains atolls de Micronésie. Le jugement sera connu dans les mois à venir. La chauve-souris géante, mieux connue sous le nom de renard volant des Mariannes, mesure entre 19 et 25 cm de long et à une envergure allant de 86 cm à 106 cm. Cuisinée, elle est considérée comme un plat de tout premier choix.

Multi-espèces

AFRIQUE

Saisie de 7 peaux et 5 têtes de lion (*Panthera leo,* Annexe II), de 2 morceaux de peau d'éléphant (*Loxodonta africana*, Annexe I), de 14 carapaces de tortues marines (Annexe I), de 15 peaux et 10 têtes de panthère (*Panthera pardus*, Annexe I), de 2 peaux de gorille (*Gorilla gorilla*, Annexe I) et d'une peau de singe patas (*Erythrocebus patas,* Annexe II)
Lomé, Région Maritime, Togo
11 janvier 2014
Le quartier Forever de Lomé a été le théâtre d'une arrestation exceptionnelle. 3 membres d'un réseau spécialisé dans la vente de parties d'animaux terrestres et marins protégés par les lois africaines et internationales ont été appréhendés. Dans un deuxième temps, 4 autres membres du réseau ont été arrêtés dont une femme. Les 7 de nationalité togolaise et béninoise faisaient partie d'une organisation interafricaine qui sévirait aussi au Ghana. La diversité des espèces cibles et des milieux où elles ont été capturées, dépecées, apprêtées et tannées prouve que derrière les 7 qui sont aujourd'hui au devant de l'affiche, il y a une filière coordonnée, organisée et ramifiée. L'OCRTIDB mène l'enquête avec l'assistance technique et logistique du réseau Togo Application de la Loi sur la Faune et la Flore (TALFF).

© AfreePress

© Ian Redmond

Le roi sans territoire
Le lion n'occupe plus que 25% de son aire de distribution historique à l'échelle de l'Afrique. En Afrique de l'Ouest il survit sur 49.000 km^2, 1,1% de son espace d'il y a 100 ans. Sur ces confettis de savane, 400 lions subsistent dont moins de 250 sont en âge de reproduction. La CITES tarde à transférer le lion d'Afrique de l'Annexe II à l'Annexe I. Les crinières, les crânes, les individus vivants et captifs sont encore susceptibles de faire l'objet d'un trafic international légal.

Saisie de 15 dents et d'une queue d'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*, Annexe II) et d'une peau de python (famille Pythonidae, Annexe II)
Jozini, Province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Janvier 2014
Grande manœuvre au KwaZulu-Natal. Toutes les forces de l'ordre réunies ont déboulé dans les districts contaminés par le braconnage des rhinocéros sans oublier le Zululand. L'ivoire d'hippopotame est de plus en plus recherché. Les hippopotames sont plus faciles à chasser que les éléphants ; les risques d'accrochage avec les rangers et judiciaires sont moins élevés. La pression sur les hippopotames avait augmenté dès 1989 et l'interdiction du commerce international de l'ivoire d'éléphant. Bilan des saisies : 2 armes à feu, 2 cornes d'antilope Nyala (*Tragelaphus angasii,* hors CITES), une peau de grand cobe des roseaux (*Redunca arundinum*, hors CITES), une peau de hyène, une peau de ratel (*Mellivora capensis,* Annexe III au Botswana), un pied d'oryctérope du Cap (*Orycteropus afer,* hors CITES), plus 15 dents et une queue d'hippopotame et une peau de python ainsi que 40 petites embarcations et 25 filets de pêche maillants (4,3km de long). 2 personnes ont été arrêtées.

Saisie de 1600 spécimens de reptiles et d'amphibiens
Aéroport international OR Tambo, Johannesburg, Afrique du Sud
29 janvier 2014
Le vol Johannesburg – Atlanta a été retardé pendant plusieurs jours à cause des tempêtes de neige aux Etats-Unis. Pendant ce temps, une communauté malgache composée de geckos, de caméléons, de grenouilles, de lézards, de crapauds est restée bloquée dans les entrepôts aéroportuaires, section quarantaine animale, souffrant et mourant de faim, de froid et de soif. La petite troupe sauvage arrachée aux arbres et marais de Madagascar était destinée au marché US des animaux exotiques de compagnie et de décoration. 400 spécimens étaient déjà morts quand une inspection de routine de la National Society for the Prevention of Cruelty to Animals a été alertée par une odeur de pourriture.
Le m^3 de transport aérien coûte cher. C'est pourquoi la petite faune était comprimée dans des boîtes de plastique grandes comme des pots de fromage blanc ou des tupperware de pique-nique.

La négligence de certains agents d'exportation de l'aéroport est mise en cause. Ils méritent selon la NSPCA d'être inculpés de cruauté envers les animaux.
Les survivants ont été confiés aux services vétérinaires du zoo de Johannesburg complémentent débordés par ces arrivées massives et inopinées. Sur 1600 animaux déclarés sur les documents de transport, la moitié peut être sera sauvée et l'Afrique du Sud ne sait pas quoi en faire. Des pourparlers sont en cours avec les autorités de Madagascar. Plusieurs espèces sont inscrites à l'Annexe II de la Convention CITES.

Saisie de 3,95 kg d'ivoire et d'une peau de guépard (*Acinonyx jubatus,* Annexe I)
Afrique du Sud
Février 2014
Bonnes pioches pour les douanes aéroportuaires.
1- L'ivoire était dans une machine à café.
2- La peau de guépard était camouflée dans une veste au milieu d'un envoi de vêtements.
3- 600 kg d'ormeaux d'une valeur de 2 millions Rand Sud-africain (177.786 US$) étaient divisés en 2 colis à destination de Hong-Kong. Les ormeaux sont très appréciés en cuisine à Hong-Kong et en Asie.

Inculpation pour détention illégale de 3427 pièces en ivoire et de 116 kg d'ormeaux
Le Cap, Province du Cap, Afrique du Sud
28 février 2014
Cheng Jie Liang, 34 ans cumule les charges de justice.
1 - 3232 baguettes en ivoire ont été découvertes dans 2 boxs de garde-meubles dont il avait les clefs.
2- Il est accusé d'avoir détenu illégalement 195 autres articles en ivoire d'une valeur de R 146.348, soit 13.600 US$.
3 - Il se livrait aussi au trafic d'ormeaux. 116 kg de ces fruits de la mer très recherchés en Chine ont été retrouvés dans ses dépendances.
Tous ces délits datent de la fin de l'année 2012. La remise en liberté sous caution avait alors été refusée. Dans une nouvelle audience, le procureur entendant que l'enquête était en cours pour retrouver les complices a confirmé la mise en détention préventive et a refusé la liberté sous caution. Le procès de Cheng Jie Liang aura lieu en mai.

Saisie de viande de brousse de pangolins (*Manis spp.*, Annexe II), de singes cercopithèques (genre *Cercopithecus*, Annexe II), de céphalophes (genre *Cephalophus* et genre *Philantomba*, Annexe II) et de chouettes hulotte africaine (*Strix woodfordii*, Annexe II)
Aéroport international M'Vengue, Franceville, Moanda, Province de Haut-Ogooué, Gabon
8 et 9 mars 2014
A l'approche de l'ouverture de la chasse, le 15 mars, une opération de police a été menée pour rappeler à la population les lois de la chasse et de la protection de la faune sauvage. Des actions coercitives et pédagogiques ont eu lieu pendant 2 jours sur les marchés, dans les commerces et à la gare de Franceville et de Moanda ainsi qu'à l'aéroport de Mvengué. La peine maximale pour un délit à l'encontre d'une espèce intégralement protégée est de 6 mois d'emprisonnement et de 10 millions Fcfa (20.818 US$). Les produits saisis ont été incinérés par les agents des Eaux et Forêts.
5 espèces de singe du genre *Cercopithecus* présentes au Gabon sont inscrites à la CITES en Annexe II.
4 espèces de céphalophes (antilopes) présentes au Gabon sont inscrites en Annexe II de la CITES.
Ont également été saisis des espèces non inscrites à la CITES : potamochères (genre *Potamochoerus*), des athérures (genre *Atherurus*) un porc-épic, une genette (genre *Genetta*).

Viande de brousse

Dans la seule Afrique centrale, les populations consommeraient 1 à 3 millions de tonnes de viande de brousse par an. Le dépeçage d'animaux sauvages, la manipulation prolongée et non protégée des parties d'animaux sauvages expose les chasseurs, les bouchers, les convoyeurs, les vendeurs, les cuisiniers et les consommateurs à des risques de zoonose (maladie de l'animal transmissible à l'Homme). Des épisodes de virus Ebola en Afrique de l'Ouest sont attribués à une consommation de viande de brousse, en premier lieu de la viande de chimpanzés qui avaient été retrouvés morts. Les virus de la famille Ebola seraient hébergés par les singes, les antilopes, les porcs-épics sans qu'ils en soient directement victimes. Une espèce de chauve-souris, la *Rousettus aegyptiacus*, est aussi citée. Elle est soumise à des captures clandestines et à une consommation en milieu rural et urbain.

La viande de brousse est susceptible de transmettre la leishmaniose, la toxoplasmose et la maladie du sommeil. L'absence de procédure réglementaire de contrôle et d'hygiène sur les lieux d'abattage, de regroupement et de vente favorise la dispersion des contaminants. A l'aéroport de Paris-Roissy, des coliformes, des E-coli, et surtout des listérias en grand nombre sont couramment retrouvés dans les viandes saisies dans les bagages des passagers et destinés à la consommation domestique ou à la commercialisation dans des restaurants ou des supermarchés africains.

Saisie d'os de léopard (*Panthera pardus*, Annexe I) et d'éléphant (*Loxodonta africana*, Annexe II dans ce pays)
Isimangaliso Wetland Park, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
18 mars 2014

Accrochage meurtrier entre les braconniers et les rangers. Un suspect a été abattu, un autre arrêté. Un calibre 375 a été saisi avec son silencieux. Des os de léopards, de girafes, d'éléphants ont été retrouvés dans le repère des braconniers.

Saisie de bijoux en ivoire et de 2 griffes de léopards (*Panthera pardus,* Annexe I)
Aéroport international Jomo Kenyatta, Comté de Nairobi, Kenya
Mars 2014

Les 2 vietnamiens avaient en plus sur eux une dent de phacochère. Ils ont été relâchés sous caution de 11.000 US$ et assignés à résidence jusqu'au procès prévu pour la mi-avril.

Saisie d'une peau de léopard (*Panthera pardus*, Annexe I) et de 3,5 kg d'ivoire
Mpika, Province Septentrionale, Zambie
25 et 26 mars 2014

Les 3 villageois avaient été vus en train de s'agiter avec une peau de léopard et de l'ivoire (3,5 kg). Le ZAWA (Zambia Wildlife Authority) est intervenu.

AMERIQUE

Saisie d'un paresseux tridactyle (*Bradypus variegatus*, Annexe II), d'une tortue de la pampa (*Chelonoidis chilensis*, Annexe II), d'un boa constrictor (*Boa constrictor,* Annexe II), d'un iguane vert juvénile (*Iguana iguana*, Annexe II) et d'un coati (genre *Nasua*, Annexe III) vivants
Province de Santo Domingo de los Tsáchilas, Équateur
1 au 13 janvier 2014

L'opération s'étend sur 13 jours. Les animaux étaient en vente dans plusieurs magasins. L'iguane vert juvénile, le paresseux tridactyle et le boa constrictor ont, après un bilan de santé, été libérés dans le Bosque Protector de la Unidad Educativa Kasama. Les autres ont été confiés au Centre de sauvetage de la faune sauvage où ils doivent recevoir des soins vétérinaires puis être mis en quarantaine avant d'être relâchés dans la nature.

Nasua narica

Saisie de 7 tortues de la pampa (*Chelonoidis chilensis*, Annexe II) et 3 conures de Patagonie (*Cyanoliseus patagonus*, Annexe II) vivantes
Antofagasta, Région d'Antofagasta, Chili
21 et 22 janvier 2014
Les 3 interventions ont été lancées grâce à des appels anonymes. Chez un des particuliers, les autorités environnementales ont découvert un terrarium avec 6 tortues âgées d'environ 40 ans. Les oiseaux ont été envoyés dans un centre de réhabilitation en attendant d'être si possible relâchés dans leur milieu naturel. Comme les autres animaux saisis, ils sont en mauvais état. Les 3 propriétaires seront convoqués par le tribunal ; ils encourent une amende allant de 220 à 3500 US$ pour possession illégale d'animaux sauvages.
Les efforts de lutte contre le trafic et la participation du public conduisent à une hausse des saisies d'animaux dans la région : 18 animaux en 2012,19 en 2013 et 10 sur le seul mois de janvier de l'année 2014.

Cyanoliseus patagonus
© Erik Schepers / http://www.erikschepers.com/

Saisie d'une peau, de dents et griffes de jaguar (*Panthera onca*, Annexe I), de dépouilles d'agouti (*Cuniculus paca*, Annexe III au Honduras) et d'épervier d'Europe (*Accipiter nisus*, Annexe II)
Cobán, Département d'Alta Verapaz, Guatemala
Janvier 2014
Des agents de la division de la protection de la nature de la police et du Conseil national des zones protégées (CONAP) ont effectué cette saisie avec le mandat d'un tribunal local. Personne n'a été arrêté, la résidence était vide au moment de l'intervention. Ont également été découvertes des dépouilles de tatou de l'espèce *Dasypus novemcinctus*, de chèvres, de sanglier (*Sus scrofa*). Selon les autorités les animaux auraient été chassés dans le Parc National de la Lagune de Lachua.

Saisie d'un kinkajou (*Potos flavus*, Annexe III au Honduras) et d'une amazone à tête jaune (*Amazona oratrix*, Annexe I)
Tamasopo, Etat de San Luis Potosi, Mexique
5 février 2014
L'opération Humedales Continentale a pour objectif de protéger les zones humides du pays en repérant les activités humaines, notamment les constructions illégales qui menacent ces écosystèmes. Elles sont 53 et occupent une superficie d'environ 20.000 km^2.
L'aire de répartition du kinkajou va du Mexique à la Bolivie. Ce petit mammifère arboricole et nocturne des forêts humides se nourrit de fruits et peut compléter son régime alimentaire avec des fleurs et des feuilles. Le kinkajou est apprécié pour sa chair ou pour sa bonne mine de parfait animal de compagnie.

Bonne nouvelle
Libération dans le milieu naturel de 9 animaux sauvages. Ahuehuetzingo, Etat de Morelos, Mexique. Janvier 2014
Le crotale des tropiques (*Crotalus simus*, Annexe III au Honduras), le boa constrictor (*Boa constrictor,* Annexe II), les 3 tortues Kinosternon integrum, le serpent *Micrurus laticollaris* et les 3 iguanes *Ctenosaura pectinata* (un adulte et 2 jeunes) avaient été saisis par la PROFEPA.

Saisie de 2 iguanes verts (*Iguana iguana*, Annexe II), un ara rouge (*Ara macao*, Annexe I), une conure veuve (*Myiopsitta monachus*, Annexe II), 3 aras bleu et jaune (*Ara ararauna*, Annexe II), 3 paddas de Java (*Lonchura oryzivora*, Annexe II), 4 zèbres dont un zèbre blanc
Acapulco, Etat de Guerrero, Mexique
Février 2014
Le propriétaire de l'animalerie n'a pas pu fournir les documents prouvant l'origine légale des animaux. Hormis les 14 spécimens précités, 29 autres ont été saisis : 19 tortues (*Trachemys scripta,* hors CITES), 2 putois d'Europe (*Mustela putorius*, hors CITES), une gerbille de Mongolie (*Meriones unguiculatus*, hors CITES), un hérisson à ventre blanc (*Atelerix albiventris*, hors CITES), un cochon d'Inde (*Cavia porcellus,* hors CITES), 2 chinchillas, 2 perruches calopsittes (*Nymphicus hollandicus,* hors CITES) et un canari rouge.

Bonne nouvelle
Le même jour, la PROFEPA a réintroduit dans leur habitat naturel 53 animaux : 50 tortues (*Kinosternon integrum*, hors CITES), un lynx roux (*Lynx rufus*, Annexe II), un raton laveur (*Procyon lotor*, hors CITES) et une caille. 6 autres animaux ont quant à eux été transférés au Centre de Conservation et de Recherches pour la vie sauvage de La Paz : un hérisson à ventre blanc, une amazone à couronne lilas (*Amazona finschi*, Annexe I), un serpent (*Ficimia publia,* hors CITES), un opossum de Virginie (*Didelphis virginiana,* hors CITES) et 2 conures veuve (*Myiopsitta monachus*, Annexe II).

Saisie de 200 kilos de viande de cerf (famille Cervidae), de singe, de tapir (genre *Tapirus*), de tatou (famille Dasypodidae) et d'oiseaux et de 90 tortues vivantes
Parc National de la Serra do Divisor, Etat de l'Acre, Brésil
Février 2014
13 chasseurs équipés de 7 fusils et de munitions ont été appréhendés alors qu'ils se déplaçaient en barque à l'intérieur du parc. La viande était destinée à être commercialisée. Avariée au moment de la saisie, elle a été incinérée. Les tortues ont été remises en liberté.
2 espèces de cerf présentes au Brésil sont inscrites à la CITES en Annexe I.
Il existe 4 espèces de tapir en Amérique du Sud, une seule est inscrites à la CITES : le tapir terrestre (*Tapirus terrestris*, Annexe II).
2 espèces de tatou présentes au Brésil sont inscrites à la CITES, l'une en Annexe III l'autre en Annexe I.
Le Parc National de la Serra do Divisor a une superficie de 8463 km^2. Il a été créé le 16 juin 1989. Il est depuis le début de l'année infesté par les chasseurs furtifs. 60 kg de pierres draguées dans les fonds ont été saisis. Ce pillage est assimilé à une extraction illégale de minerais. Les pierres seraient utilisées pour l'affûtage des couteaux et des machettes.

Parc National de la Serra do Divisor

Saisie d'un petit-duc (genre *Otus*, Annexe II) vivant, d'une buse à queue rousse (*Buteo jamaicensis*, Annexe II) vivante et environ 100 bébés tortue vivants
New York, Etat de New York, Etats-Unis
Février 2014
John P. Volpe, 62 ans, jouissait d'une réputation de sauveteur de tortues et d'autres animaux sauvages. Une activité charitable qui se confondait avec une activité de taxidermiste et d'éleveur de tortues en incubateurs. Les 2 oiseaux étaient encore vivants alors que différents vestiges d'aigle à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*, Annexe II) et d'aigle royal (*Aquila chrysaetos*, Annexe II) ornaient des tables et des étagères.
M. Volpe n'avait aucune capacité juridique à détenir des animaux ; morts ou vivants, 190 spécimens de 35 espèces ont été découverts chez lui. Il risque 250 US$ d'amende pour chaque animal ou partie d'animal et une peine maximale d'un an de prison.

Saisie de 3 agoutis (*Cuniculus paca*, Annexe III au Honduras) et 9 alligators (*Alligator spp.*, Annexe I ou II)
Région Alto Acre, Etat de l'Acre, Brésil
Entre le 27 février et le 5 mars 2014
L'opération a permis l'arrestation de 4 suspects. 4 capybaras morts et 2 tortues vivantes ont également été saisis. En tout, 350 kg de viande ont été récupérés par les autorités. Les tortues ont été relâchées dans la forêt.

Cuniculus paca

Saisie d'un paresseux (ordre Pilosa), d'une tortue, d'un iguane, d'un hibou
Ulloa, Département de Valle del Cauca, Colombie
Mars 2014
Plusieurs opérations ont permis la saisie des animaux en quelques heures. Le paresseux a été retrouvé dans un quartier où il servait d'animal de compagnie. Quand ils ont vu arriver les uniformes, les propriétaires du paresseux l'ont abandonné.
2 espèces de paresseux présentes en Colombie sont inscrites à la CITES en Annexe II et III au Costa Rica.

Bonne nouvelle
Plus de 180 animaux victimes du trafic de faune sauvage ont été libérés. Paz de Ariporo, Département de Casanare, Colombie
Février 2014
120 tortues charbonnières (*Chelonoidis carbonaria*, Annexe II), 35 podocnémides de Cayenne (*Podocnemis unifilis*, Annexe II), 9 singes écureuils (genre *Saimiri*, Annexe I ou II), 3 renards crabiers (*Cerdocyon thous*, Annexe II), 3 boas constrictor (*Boa constrictor*, Annexe II), 3 iguanes, 3 chiens de buissons (*Speothos venaticus*, Annexe I), 2 anis à bec cannelé (*Crotophaga sulcirostris*), 1 agouti (genre *Dasyprocta*),1 coati (genre *Nasua*), 1 opossum (ordre Didelphimorphia) ont été libérés dans une réserve privée. Ils avaient été saisis à Bogota.
Les autorités gouvernementales colombiennes estiment qu'il y a plus de 4500 saisies d'animaux sauvages par an depuis 2008. Les études mettent en évidence des pics d'activité : le trafic de viande est plus important pendant la Semaine Sainte, les vacances d'été et le mois de janvier.

Saisie de cardinaux verts (*Gubernatrix cristata*, Annexe II), de perroquets (ordre Psittaciformes, Annexe I ou II) et d'iguanes (famille Iguanidae)
Montevideo, Dép. de Montevideo, Uruguay
Mars 2014
L'Intendance de Montevideo et le Ministère de l'agriculture et de la pêche ont saisi plus de 300 animaux dans les marchés de Tristán Narvaja et Larravide à Montevideo. La valeur totale est estimée à 25.000 US$. Les cardinaux étaient vendus 10.000 pesos (447 US$) l'unité. Les perroquets de contrebande en provenance du Paraguay, étaient vendus 20.000 pesos (895 US $) l'unité. Des serpents, des araignées, des lézards et des tortues ont aussi été embarqués par les forces de police et les agents assermentés.

Saisie de loutres (*Lutrinae spp.*, Annexe I ou II) et de nandous de Darwin (*Pterocnemia pennata*, Annexe I ou *Pterocnemia pennata pennata*, Annexe II)
Divers départements, Argentine
8 et 9 mars 2014
Dans le cadre des opérations de prévention de crime en milieu rural, les produits de la chasse illégale et 13 armes à feu ont été saisis. Des daguets gris (*Mazama gouazoubira*, hors CITES), cervidé d'Amérique latine, ont également été saisis.

Saisie de conures de Patagonie (*Cyanoliseus patagonus*, Annexe II), de buses de Harris (*Parabuteo unicinctus*, Annexe II), de conures veuves (*Myiopsitta monachus,* Annexe II), de grands téjus (*Tupinambis teguixin*, Annexe II) vivants
Buenos Aires, Province de Buenos Aires, Argentine
Mars 2014
La police fédérale a saisi sur 5 stands 104 animaux sauvages à la foire aux oiseaux dans le quartier de Pompeya : 93 oiseaux et 11 reptiles. Tous étaient dans un état déplorable.
Un fonctionnaire explique que sur 10 animaux capturés 1 seul survit assez longtemps pour être présenté à la foire.
Des chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*), des chardonnerets de Magellan (*Spinus magellanica*), des sporophiles à col double (*Sporophila caerulescens*) et des grives (genre *Turdus*) faisaient également partie de la volière ; ces espèces ne sont pas inscrites à la CITES mais elles sont protégées par les lois nationales.
L'opération d'assainissement a eu lieu après des plaintes par le canal d'une ligne téléphonique dédiée. Les animaux sauvés ont été envoyés vers des centres spécialisés, où ils seront mis en quarantaine et recevront des soins avant d'être libérés.
Le grand téju est chassé pour sa peau et sa viande et pour le marché des animaux de compagnie. Il mesure entre 60 cm et 1 m.

Tupinambis teguixin

Saisie d'un ours noir américain (*Ursus americanus*, Annexe II), d'un tigre du Bengale (*Panthera tigris tigris*, Annexe I), d'un lion (*Panthera leo*, Annexe II) et de 3 atèles de Geoffroy (*Ateles geoffroyi*, Annexe II)
Dzidzantún, Etat du Yucatan, Mexique
Mars 2014
Le « Harley Circus » va devoir se reconvertir en Circus sans animaux. Le tigre était infirme. Le lion n'avait ni griffes ni crocs. Les singes étaient tous édentés. Ces traitements indignes étaient imposés à des animaux fantômes dénués d'existence administrative. Toutes les victimes ont été transférées dans le zoo El Centenario à Merida.

Saisie d'un cadavre de caïman yacare (*Caiman yacare*, Annexe II) et de 2 pacas (*Cuniculus paca*, Annexe III au Honduras)
Linhares et Sooretama, Etat d'Espírito Santo, Brésil
18 mars 2014
Les spécimens morts ont été découverts chez des riverains des réserves naturelles de Sooretama et de Vale. Les contrôles ont été déclenchés après des rumeurs de chasse à l'intérieur des réserves. Le caïman mort a été retrouvé chez un homme de 64 ans avec des fusils de calibres 36 et 38, des munitions et une dizaine de pièges. Chez un homme de 36 ans, les agents de l'Etat ont saisi les dépouilles des 2 pacas, un fusil de calibre 22 ainsi que 2 munitions. Chez un troisième individu, une armurerie clandestine de chasse a été découverte.

Caiman yacare

Saisie de 690 kg de viande d'arapaïma (*Arapaima gigas*, Annexe II), 135 kg de viande de lamantin de l'Amazone (*Trichechus inunguis*, Annexe I), 345 kg de viande de pécari aux babines blanches (*Tayassu pecari*, Annexe II), 20 kg de viande d'agouti (*Cuniculus paca*, Annexe III au Honduras) et 35 kg de viande de tapir d'Amérique (*Tapirus terrestris*, Annexe II)
Manacapuru, Etat de l'Amazonas, Brésil
28 mars 2014

Très mauvaise nouvelle. Sur l'Amazone, la *Gloire de Dieu II* transportait 135 kg de viande de lamantin, la vache des fleuves, des estuaires et des eaux côtières, la paisible brouteuse d'herbes aquatiques. Le lamantin de l'Amazone est inscrit à l'Annexe I de la CITES depuis 1975 et strictement protégé par les lois brésiliennes. Il est en voie d'extinction, menacé en interne par le mercure et les pesticides, en externe par la perte des mangroves, par les barrages aussi qui isolent les populations résiduelles les unes des autres et aggravent les risques de consanguinité. Ces 135 kg de viande pourraient provenir d'un bébé lamantin. L'adulte pèse 400 kg.

© WoRMS for SMEBD

© Netuno Engenharia Naval

Gloria de Deus II

ASIE

GANG

Saisie de 2 tigres de Sumatra (*Panthera tigris sumatrae*, Annexe I), d'une peau et de 8 dents d'ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I), d'un léopard (*Panthera pardus*, Annexe I), d'un calao (famille Bucerotidae), d'une panthère nébuleuse (*Neofelis nebulosa*, Annexe I) et de 2 chats dorés d'Asie (*Catopuma temminckii*, Annexe I). Tous les animaux sont naturalisés.
Province d'Aceh, Indonésie
3 janvier 2014

Avant de naturaliser les tigres, il faut les tuer. 2 taxidermistes ont été arrêtés. Ils seraient fournis en dépouilles par 4 gangs de braconniers. Selon les autorités civiles, l'affaire n'a pas de lien avec les tigres et l'ours naturalisés découverts chez des militaires du même district (cf. « A la Trace » n° 3 p. 75). « Cette affaire-là est particulière, elle est suivie par un tribunal militaire mais nous ne pouvons pas exclure des développements nouveaux à partir de notre enquête ». La valeur totale des saisies est estimée à plusieurs milliers de US$.

© Chik Rini

Les points rouges du braconnage

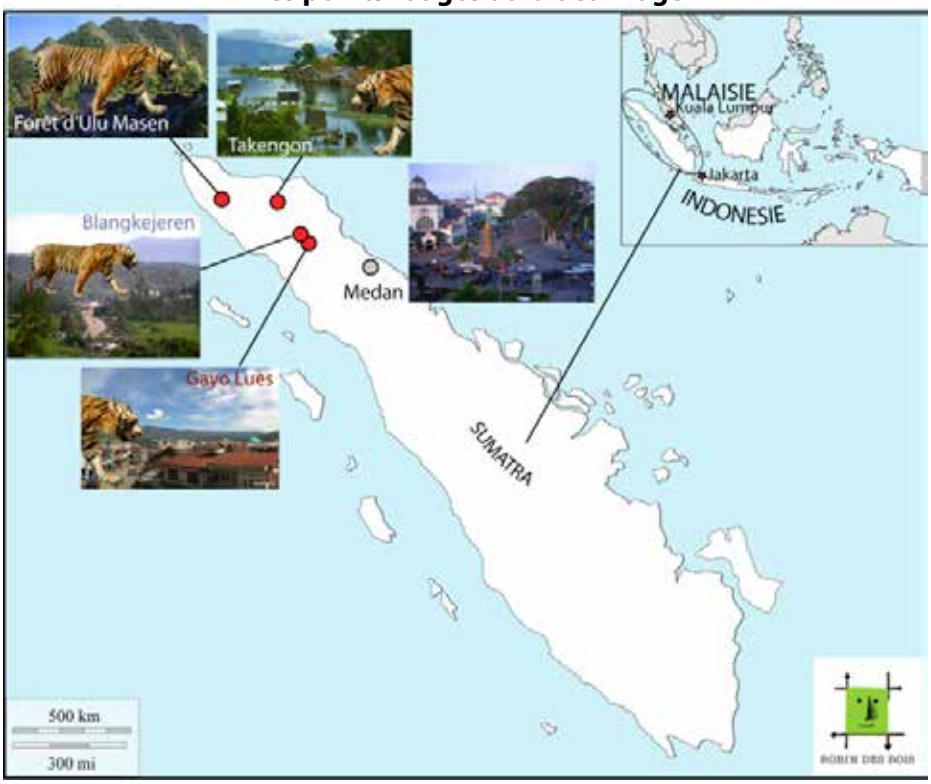

Le Conseil indonésien des Oulémas a émis le 24 janvier 2014 une fatwa à l'égard de tous ceux qui participent au braconnage et à la contrebande des espèces menacées comme les tigres, les rhinocéros, les éléphants et les orangs outans. Cet appel lancé auprès des 200 millions de musulmans en Indonésie concerne les particuliers, les membres du gouvernement, les administrations et même les compagnies dont les intérêts immédiats vont à l'encontre de la faune sauvage comme l'industrie de l'huile de palme. « Le braconnage et la contrebande d'espèces menacées sont interdits. » « Les Hommes peuvent échapper aux réglementations du gouvernement, mais pas à la loi divine. »

Saisie de plus de 335 produits issus d'animaux sauvages
Kunming, Province du Yunnan, Chine
10 janvier 2014
Le plus grand supermarché faunique jamais découvert dans la province du Yunnan au cours des 10 dernières années ! M. Ding, commerçant sur le marché aux fleurs et bazar de Kunming, était en fait à la tête d'un réseau international. Ses articles venaient de Birmanie et du Vietnam, 2 pays d'origine ou de transit, et des provinces chinoises de Guangdong et de Guangxi. Il y avait dans l'offre de M. Ding du vivant (pangolins), du broyé (poudre de corne de rhinocéros), du tanné (3 peaux de tigres du Bengale et un morceau de peau d'éléphant d'Asie), du sculpté (ivoires), du macabre (crânes et os de lion, de tigre, de léopard et d'ours), du traditionnel (casques de calao), du naturalisé (aigles royaux, singe, chat …), du comestible (pattes d'ours) et des curiosités comme des serres de rapace.

Saisie de 2 sacs d'écailles de pangolin (*Manis spp.*, Annexe II), de 8 boîtes de viande de pangolin, d'hippocampes séchés (*Hippocampus spp.*, Annexe II), de morceaux de carapaces de tortues marines (Annexe I), d'ailerons de requin, de concombres de mer, de turbos verts (*Turbo marmoratus*), d'huitres perlières, de dragons de mer séchés (famille Syngnathidae), de syngnathes séchés (genre *Syngnathus*) et d'environ 6000 coquillages dont des casques cornus (*Cassis cornuta*)
Puerto Princesa City, Région de Mimaropa, Philippines
17 janvier 2014
Après plusieurs mois de surveillance, les autorités environnementales ont perquisitionné 2 entrepôts utilisés dans un commerce illégal de faune sauvage. Le propriétaire est un homme d'affaires local de nationalité chinoise. Il pourrait être mêlé à une saisie de viande de pangolin réalisée à l'aéroport de Puerto Princesa l'année dernière. Les boîtes de pangolin – 2 à 3 kg chacune – contenaient des préparations culinaires à base de têtes, une nouveauté dans la large gamme des produits dérivés du petit mammifère à écailles d'Afrique et d'Asie. Le trader va être inculpé de violation de la loi philippine sur la protection de la faune sauvage et de violation de la loi sur la pêche.

Condamnation d'un homme pour acquisition illégale et revente de viande de pangolin (*Manis spp*. Annexe II) et de varan du Bengale (Varanus bengalensis, Annexe I)
Wuxi, Province du Jiangsu, Chine
21 janvier 2014
En novembre 2012, pour répondre à la commande d'un client, le traiteur en plats cuisinés a passé commande d'un pangolin et de 3 varans sous forme de viande. Sur les bons de livraison, la viande de pangolin était qualifiée de AA (comme l'andouillette) et la viande de varan de 5 (comme le parfum).

Saisie d'os d'éléphant, de griffes, dents et bile d'ours (famille Ursidae), de félins naturalisés, de loris (famille Lorisidae), de belettes (genre Mustela, Annexe III en Inde), d'écureuils (famille Sciuridae) et de trophées de cerf et d'élan
Dak R'Lap région des montagnes centrales, Vietnam
22 janvier 2014
Tout est parti d'une mobylette qui le 23 décembre de l'année dernière a été interceptée par la police à Kien Duc. Son pilote était accompagné d'un ours malais de 12 kg. Il allait le livrer à Ho Chi Minh ville. Il disait l'avoir acheté 711 US$ à une dame dans la province de Dak Nong. Un mois d'enquête plus tard, la police a investi un local dans le district de Kien Duc et a découvert sur étagère le précieux bric-à-brac animal.

Condamnation pour trafic de cobras royaux (*Ophiophagus hannah*, Annexe II), de pangolins de Chine (*Manis pentadactyla*, Annexe II), de serpents ratiers orientaux (*Ptyas mucosus*, Annexe II), de varans nébuleux

(*Varanus bengalensis*, Annexe I), de civettes palmistes hermaphrodites (*Paradoxurus hermaphroditus*, Annexe III en Inde)
Province de Gia Lai, Région des Montagnes Centrales, Vietnam
Janvier 2014
En avril 2013, la police avait contrôlé un véhicule et pris 3 individus en flagrant délit de détention et de transport illicite des animaux protégés par les lois du Vietnam et la CITES. 9 mois plus tard, les trafiquants ont été condamnés à 16 et 20 mois de prison pour 2 d'entre eux et à 24 mois de mise à l'épreuve pour le troisième.

OPERATION COBRA II

Saisie de 34 kg d'écailles de pangolins, 64 g de corne de rhinocéros, 1 peau de léopard, 1,5 kg d'os de tigre, d'un python vivant et d'un léopard adulte vivant
Népal
Janvier-février 2014
Un membre du Central Investigation Bureau du Népal avait été envoyé à Bangkok (Thaïlande) pour aider à coordonner les opérations au niveau international. 14 personnes ont été interpelées en un mois.

Saisie de 331 objets en carapace de tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I) et en corail noir (ordre Antipatharia, Annexe II)
Chalong, Province de Phuket, Thaïlande
4 février 2014
Hold-up des douanes sur les marchés pour touristes à Phuket. 200.000 bath (6000 US$).
Pour la frime ou pour de bon ?

© Kritsada Mueanhawong

Le corail comme porte chance.
En mer, il grandit de 5 mm par an.

© Kritsada Mueanhawong

L'écaille de tortue, ça fait classe.
Touristes naïfs, jetez les à la poubelle des non recyclables et dormez tranquille.

Saisie de 27 paquets de viande de renard volant (genre *Pteropus*, Annexe II), 12 paquets de viande de civette (famille Viverridae, Annexe II et III), 4 paquets de viande de macaque (genre *Macaca*, Annexe II), 4 paquets de viande de batagur malais et 2 batagur malais vivants (*Batagur baska*, Annexe I)
Machap Baru, Etat de Melaka, Malaisie
14 février 2014
Depuis 1980, la ville est connue pour ses menus CITES. 3 restaurants ont été perquisitionnés au petit matin. Ils avaient fait le plein pour la Saint Valentin. « La viande de civette guérirait soi-disant l'asthme, celle de batagur malais le cancer » se désole Vincent Low, président de la Society for the Prevention of Cruelty « mais dans le cas présent c'est pour les soi-disantes vertus aphrodisiaques que toutes ces viandes étaient sur le point d'être servies au dîner de la Saint Valentin ». Douce nuit aux amoureux. 2 tortues de Floride (*Trachemys scripta elegans*, hors CITES) avaient été livrées pour un dîner spécial aux chandelles.
Les renards volants ou roussettes sont de grandes chauve souris. Il existe 30 espèces de renard volant présentes en Asie et inscrites à la CITES, seulement 2 espèces sont présentes en Malaisie, les *Pteropus hypomelanus* et les *Pteropus vampyrus*.
Le batagur malais est voué à l'extinction d'ici quelques années.

© Carmelo López Abad

Pteropus vampyrus

Le sacrilège malais - Pierre Boulle. 1951
« Une échancrure entre deux collines dévoilait un petit triangle, encore lumineux, découpé dans les plus hautes montagnes de Malaisie.
La dernière manifestation de vie fut le passage des renards volants. C'étaient des chauves-souris géantes, presque aussi grosses que des vautours qui, chaque soir, accomplissaient un pèlerinage. Elles se levaient très loin, du côté de la mer, survolaient au crépuscule la zone des plantations et allaient chercher leur nourriture dans la jungle. Leur altitude variait suivant l'époque de l'année et les mouvements de l'air, mais leur apparition se produisait toujours à la même heure, avec la régularité d'une mouvement d'horlogerie. En quelques minutes, leur essaim peupla le ciel. (…) Chaque tâche noire paraissait un jouet mécanique commandé par un ressort invisible. Le vol se propageait d'un mouvement lent et régulier ».

Saisie de 5 bébés tigres (Panthera tigris, Annexe I), 312 varans (genre Varanus), 174 tortues aquatiques et 11 tortues terrestres
Province de Khon Kaen, Thaïlande
20 février 2014
La police intercepte un pick-up transportant les 502 animaux dont les bébés tigres âgés de 1 mois. La police pense que les reptiles étaient destinés au marché de l'alimentation et de la médecine traditionnelle au Vietnam et en Chine. Les tigres allaient probablement rester au Laos jusqu'à l'âge d'un an avant d'être exfiltrés au Vietnam ou plus sûrement en Chine. Les 2 chauffeurs ont été arrêtés, ils ont déclaré avoir reçu 20.000 baht (666 US$) pour le transport depuis la province centrale d'Ayutthaya jusqu'à la frontière laotienne. Tous les animaux étaient en mauvaise condition, ils sont en phase de soins et de récupération.

Saisie de 2 chats-léopard du Bengale (*Prionailurus bengalensis*, Annexe II) et de 11 mainates religieux (*Gracula religiosa*, Annexe II)
Bataraza, Région Mimaropa, Philippines
23 février 2014
Genesis Palasigue, trafiquant notoire à Bataraza - il avait été dénoncé par des voisins - était en train de préparer le transport et les cages des animaux braconnés. Genesis a pris la fuite à l'arrivée des policiers. Les chats-léopard aux Philippines sont très rares. Les soigneurs et vétérinaires du Palawan Wildlife Refuge vont faire le maximum pour que les captifs soient remis en liberté dans un milieu naturel protégé des braconniers.

Prionailurus bengalensis

Saisie de 2 peaux d'ours (*Ursidae spp.*, Annexe I ou II), d'une peau de crocodile (*Crocodylidae spp.*, Annexe I ou II) et d'une peau de tigre (*Panthera tigris*, Annexe I)
Dhaka, District de Dhaka, Bangladesh
8 mars 2014
La violence urbaine a débouché sur une criminalité environnementale. Au domicile d'un des jeunes voyous impliqués dans la tentative de prise en otage d'un étudiant, les pelisses des animaux sauvages ont été trouvées au milieu des poignards, couteaux, machettes, munitions, uniformes de police.
La population de tigres au Bangladesh a été estimée à 440 individus en 2010. Il n'y a pas d'estimation pour la population des ours.

Saisie de 8,93 kg d'os de tigre (*Panthera tigris*, Annexe I), de 8 pattes d'ours à collier (*Ursus thibetanus*, Annexe I) et 22 pattes d'ours brun (*Ursus arctos*, Annexe I)
District de Dongning et Suifenhe, Province de Heilongjiang, Chine
11 mars 2014
Trafic frontalier sino-russe en Extrême Orient. Un camionneur russe a vendu à un receleur chinois les os de tigres et les pattes d'ours. La première transaction s'est faite sur la base de 160.000 yuans (26.000 US$). Dans un deuxième temps, Wang a revendu le tout à Hao pour 220.000 yuans (35.000 US$). A l'analyse, 2 kg d'os n'étaient pas des os de tigre. L'espèce d'origine est inconnue.

Saisie de 49 tortues (ordre Testudines) et de 9 grenouilles vivantes (ordre Anura)
Kandasankadavu, Etat du Kerala, Inde
23 mars 2014
Le trio vendait à la sauvette grenouilles et tortues capturées dans les marais de Varappuzha. Destination aquariums. Il pourrait s'agir de grenouilles tigres (*Hoplobatrachus tigerinus*, Annexe II) ou de grenouilles du Bengale (*Euphlyctis hexadactylus*, Annexe II).

Hoplobatrachus tigerinus

Euphlyctis hexadactylus

Saisie d'une peau de léopard (*Panthera pardus*, Annexe I) et d'un hibou grand-duc (*Bubo bubo*, Annexe II) vivant
Katmandou et Jorpati, Région de développement Centre, Népal
24 mars 2014
La fourrure de léopard de 90 cm de long et 50 cm de large allait bientôt changer de main. Le Central Investigation Bureau de Katmandou est intervenu à temps rapporte The Himalayan Times. Le grand-duc eurasien était lui entre les mains de 2 jeunes de 18 et 20 ans qui attendaient un client.

Saisie de 13 bracelets en ivoire et des écailles de pangolin
Aéroport international de Canton-Baiyun, province du Guangdong, Chine
27 mars 2014
Les chiens renifleurs nouvellement en action sur l'aéroport de Canton ont sans doute été alertés par l'odeur des écailles de pangolin. Au milieu, il y avait 13 bracelets en ivoire.

Braconnage de langur de Java (*Trachypithecus auratus*, Annexe II) et de chat léopard du Bengale (*Prionailurus bengalensis*, Annexe II)
Indonésie
Mars 2014
ProFauna Indonesia a alerté la justice de Java sur une bande de zozos lourdement armés faisant les marioles sur Facebook avec des dépouilles de langur de Java.

© Profauna Indonesia

Les braconniers posent avec 2 jeunes langurs roux. Ils sont sans doute déjà morts.

EUROPE

Saisie de 2 défenses d'éléphants, d'une peau de guépard (*Acinonyx jubatus*, Annexe I) et d'un bébé tigre naturalisé (*Panthera tigris*, Annexe I)
Eindhoven, Province du Brabant-Septentrional, Pays-Bas
Janvier 2014
Alerte sur internet. La police hollandaise a reçu des informations provenant de l'étranger. L'enquête a mené à un garçon de 15 ans chez qui tout - ordinateurs, peaux, défenses et petit bébé tigre - a été saisi.

Saisie de 3 défenses en ivoire travaillé et de colliers en corail
Avignon, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, France
10 février 2014
Le festival d'Avignon bat son plein. Le dit « marché professionnel » réserve toujours des belles surprises et révèle des pièces de choix aux yeux émerveillés des douaniers fidèles à ces évènements réguliers qui attirent des professionnels de l'arnaque du monde entier.

© Douanes d'Avignon

Saisie de parties de buse variable (*Buteo buteo*, Annexe II), de chouette effraie (*Tyto alba*, Annexe II), de perroquets (famille Psittacidae) et de damalisques (genre *Damaliscus*)
Menoux, Région Centre, France
Février 2014
L'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) était sur le coup depuis plusieurs mois. Les trophées étaient en vente sur Internet. Crânes, pattes et os. La faune était d'origine locale ou africaine. Plusieurs m³ de plumes en provenance d'oiseaux protégés ont été retrouvés chez le trafiquant. Une de ses sources d'approvisionnement était selon lui le dépeçage d'oiseaux et de mammifères, comme le blaireau, victimes de collision avec des voitures et gisant au bord des routes. Le croque mort était en relation avec des chasseurs.

© La Nouvelle République

Saisie de 23 tortues mauresques (*Testudo graeca*, Annexe II), une tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*, Annexe II) et d'un ara bleu et jaune (*Ara ararauna*, Annexe II)
Marseille, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, France
16 février 2014

Vendre à la sauvette des animaux sauvages, vendre sur la voie publique des chardonnerets capturés dans les buissons, ça se fait aussi en France. C'est un petit boulot qui rapporte gros en attendant de trouver un emploi. Sous la direction du vice-procureur, 7 policiers, 7 agents des douanes, 2 agents de la Direction départementale de la protection des personnes (ex-DGCCRF et services vétérinaires), 7 agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, appuyés par une trentaine de CRS ont tenté de mettre fin au trafic à coup de perquisitions, de procès verbaux et de gardes à vue.
Les bêtes ont été placées chez des « capacitaires agréés ». 7 vendeurs sont dans les filets. Un vétérinaire spécialisé du Tribunal de Grande Instance a encadré l'opération.

"Vente d'animaux interdite"

Testudo graeca

Pense-bêtes

Immunité diplomatique
« Le Secrétariat de la CITES a reçu des informations suggérant que des diplomates sont de plus en plus impliqués dans les passages transfrontaliers de spécimens CITES non accompagnés des permis ou certificats requis. » Il est donc rappelé qu'il n'y a pas d'immunité diplomatique pour les trafiquants de faune et de flore sauvages même s'ils servent dans des missions diplomatiques ou sous le drapeau des Nations-Unies. Ce numéro de « A la Trace » relève le cas de casques bleus trafiquants de perroquets verts.

Gare aux permis et certificats CITES de la République Démocratique du Congo
Des faux permis et des permis falsifiés CITES de la République du Congo circulent depuis plusieurs mois tandis que de vrais permis manquent à l'appel et se baladent on ne sait où. Les Etats membres sont appelés à coopérer en refusant les permis d'exportation ou certificats délivrés en apparence par la République Démocratique du Congo, à moins qu'ils aient été validés par le secrétariat de la CITES, et en informant le secrétariat si un des permis figurant à l'annexe de la notification 2014/017 leur est présenté, ou leur a été présenté, pour autoriser l'importation ou la réexportation de spécimens CITES.

Perte de 21 permis d'exportation en Tanzanie
Le 29 janvier 2014, 21 permis d'exportation CITES, portant les numéros de série 26601 à 26618 et 26621 à 26623, ont été perdus au cours de leur transport entre Arusha et Dar es Salam. Auraient-ils plutôt été volés ? Les permis comportaient des timbres de sécurité, mais aucune signature, ni aucun sceau. La Tanzanie appelle les autres Etats CITES à la vigilance et à la coopération si un de ces permis venait à réapparaitre.

Le Pakistan a inscrit 13 espèces animales en Annexe III de la CITES
Le Pakistan a inscrit en Annexe III les espèces suivantes : antilope cervicapre (*Antilope cervicapra*), antilope Nilgau (*Boselaphus tragocamelus*), *Capra aegagrus hircus*, ibex de Sibérie (*Capra sibirica*), gazelle de l'Inde (*Gazella bennettii*), mouton bleu (*Pseudois nayaur*), cerf cochon (*Axis porcinus* sauf la sous-espèce inscrite à l'Annexe I), mangouste grise de l'Inde (*Herpestes edwardsii*), mangouste de Java (*Herpestes javanicus*), hyène rayée (*Hyaena hyaena*), faisan leucoméle (*Lophura leucomelanos*), paon bleu (*Pavo cristatus*) et *Pucrasia macrolopha*.

Levée du moratoire volontaire du Paraguay sur le commerce des espèces CITES
Le Paraguay avait décidé en 2003 de suspendre la délivrance de permis CITES afin de lutter contre le commerce illicite. La portée de cette suspension volontaire avait été réduite en 2009. Elle est maintenant totalement levée. Le Paraguay abrite notamment des populations de cerfs des marais (*Blastocerus dichotomus*), de pécaris à barbe blanche (*Tayassu pecari*), des ocelots (*Leopardus pardalis*), des jaguars (*Panthera onca*) et des pumas (*Puma concolor*).

A saisir ou à offrir
L'Association du Transport Aérien International (IATA - International Air Transport Association) accorde aux Parties à la CITES 15% de réduction pour tout achat du manuel sur la réglementation du transport des animaux vivants (40ème édition valable jusqu'au 31 décembre 2014) et/ou du manuel Perishable Cargo Regulations (Réglementation pour les marchandises périssables, 13ème édition valable jusqu'au 31 décembre 2014).

Comité Permanent CITES
Il se tiendra à Genève du 7 au 11 juillet 2014. Les observateurs doivent envoyer leur formulaire d'inscription avant le 7 juin et les participants qui souhaitent soumettre un document doivent le faire auprès du Secrétariat avant le 8 mai (maximum 12 pages).

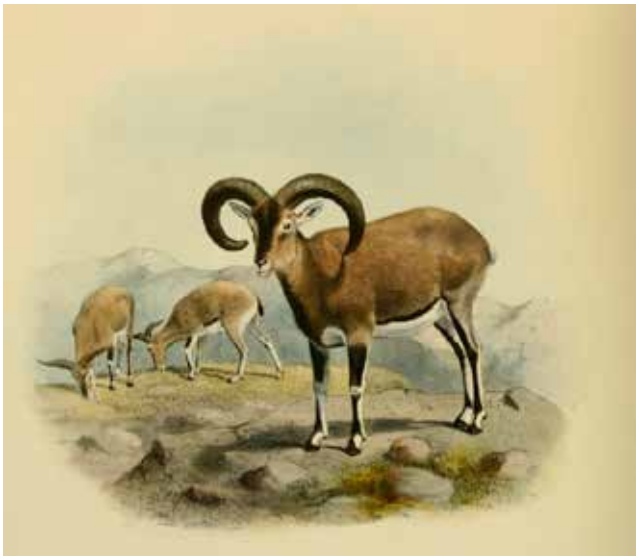

Mouton bleu. Biodiversity Heritage Library

Pour en finir avec les concombres de mer

Les concombres de mer ne sont pas des légumes. Ils sont connus dans le monde entier sous le nom français de « bêche de mer ». Les concombres de mer sont les jardiniers des fonds marins et des récifs coralliens.

Ces animaux obscurs et lumineux, passifs et inventifs, rampants et spectaculaires, utiles et silencieux n'attirent pas spécialement les caméras et ne déchaînent pas les passions comme les baleines bleues, les requins blancs et les thons rouges. Pour autant les concombres de mer n'ont pas une vie tranquille. S'ils ne sont pas les hôtes de l'actualité, ils sont les invités des repas de fête en Asie. Le concombre de mer fait partie des 5 délicatesses gastronomiques incontournables avec les ailerons de requins, les nids d'hirondelles, les vessies natatoires et les ormeaux. Les espèces les plus recherchées par la restauration asiatique sont pour la plupart réparties dans les eaux côtières des pays tropicaux à forte densité humaine et à faible revenu. Les concombres de mer comestibles et exportables sont accessibles à la pêche à pied, aux plongeurs en apnée ou équipés.

En Chine, les concombres de mer s'appellent le haishen, le « ginseng de la mer ». C'est dire qu'il y a péril en la demeure des concombres. Ils sont consommés plus pour leurs vertus supposées que pour leur goût. Le ginseng de la mer est supposé prévenir ou guérir l'asthénie, l'impuissance, la constipation, la sénilité, l'incontinence urinaire. D'autres affabulateurs parlent même du cancer.
Depuis quelques années et la mode mondiale des compléments alimentaires, le ginseng de la mer est incorporé à des pilules et tablettes vendues en magasin ou sur internet. En aliment frais, il est vanté pour ses vertus anti-obésité.

Potion « bonne à tout »

Poudre de concombre de mer ananas (*Thelenota ananas*)

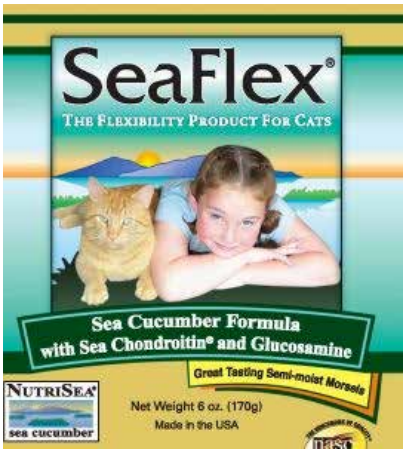

Concombre de mer contre les rhumatismes des chats

Crème hydratante au concombre de mer

Savon au concombre de mer

Concombre de mer en sauce

La boulimie de l'humanité s'accélère et les connaissances sur la capacité des concombres de mer à résister à cette marée de prédateurs stagnent. Des espèces qui n'étaient pas servies à table pendant la dynastie Ming (1368- 1644 avant Jésus Christ) commencent à être mangées au 21ème siècle à l'âge des déchets nucléaires. Depuis 1970, des espèces arctiques, subarctiques ou coralliennes sont mises sur les marchés intérieurs au Canada, aux Etats-Unis, en Australie et sans doute en Europe à la demande des communautés d'origine asiatique.

Le concombre ananas (*Thelenota ananas*) est considéré comme vulnérable. Il se vend autour de 200 US$/kg au détail. Son poids moyen est de 2 kg. Il peut mesurer jusqu'à 80 cm de long.

Isostichopus fuscus se vend 1100 US$/kg et pèse en moyenne 200 g. Il vit dans le Pacifique Est de la Basse-Californie aux Iles Galápagos. Il est menacé d'extinction. Au bout de 28 jours, le juvénile mesure 1 mm.

Apostichopus japonicus est menacé d'extinction. Il se vend plus de 2000 US$/kg et pèse en moyenne 100 g.

Les concombres de mer

La durée de vie du concombre de mer est de 5 à 10 ans. Ils se déplacent lentement à l'aide de pieds ambulacraires. Le système nerveux des concombres de mer rayonne dans tout le corps. La maturité sexuelle est atteinte entre 2 et 6 ans. Elle est tardive. La plupart des espèces relarguent dans la colonne d'eau des gamètes reproductrices mâles ou femelles. La fécondation externe est possible à condition que leur densité soit suffisante avant la dispersion par les courants océaniques. Pour faciliter la fécondation, les espèces des eaux tempérées se regroupent pendant les périodes de reproduction.

Les concombres tropicaux n'ont pas cette parade. Regroupés et facilement repérables dans les mangroves, les replats des récifs de corail, les herbiers, ils sont aujourd'hui surexploités et leurs capacités de reproduction sont désormais sous-dimensionnées pour garantir l'avenir des espèces.

Le déclin des populations de concombres de mer a des conséquences graves pour d'autres espèces et aggrave la pénurie alimentaire intra marine. Les œufs, les larves, les juvéniles des concombres de mer nourrissent les petits crustacés planctoniques, les mollusques et les poissons. Une femelle d'Apostichopus japonicus pond à la saison du frai entre 1 et 10 millions d'œufs.

Crevette nettoyeuse *Periclimenes imperator* sur un *Bohadschia argus*.

Des espèces de crustacés ou de poissons vivent en association avec les concombres de mer.

Les spécialistes des récifs coralliens estiment que le carbonate de calcium et l'ammoniac rejetés au terme du long cycle de digestion du concombre de mer contribuent à la croissance des coraux et s'opposent à l'acidification des océans. Les communautés de concombres de mer sont des maillons clés des écosystèmes coralliens.

Les concombres de mer sont souvent comparés aux vers de terre. Ils bêchent les couches supérieures des sables. Ils favorisent la pénétration de l'oxygène dans les sédiments. Les concombres de mer sont aussi détritivores et empêchent l'accumulation de débris océaniques et la prolifération de bactéries pathogènes et d'algues toxiques sur les fonds marins. Un sujet d'un poids moyen de 200 g crible, ingère, digère et rejette environ 50 kg de sable et de débris par an. Les concombres de mer ameublissent les fonds marins favorisant ainsi l'installation d'autres espèces benthiques. Quand ils disparaissent, les fonds s'encroûtent et se désertifient.

Euapta godeffroyi vit dans l'océan Indien et l'océan Pacifique. Les tentacules de sa bouche servent à trier les sédiments.

Grace à ses arborescences tentaculaires *Cucumaria miniata* se nourrit des particules organiques en suspension dans l'eau.

Certains concombres de mer comme *Holothuria sanctori* émettent des filaments blancs et collants appelés tubes de Cuvier qui paralysent ou dissuadent les prédateurs.

Pour sauver les concombres de mer

Il y a 14 ans au Chili la question de l'avenir des concombres de mer été soulevée en réunion plénière de la CITES. Elle reste aujourd'hui sans réponse et sans perspective.

Les concombres de mer sont l'exemple type de l'imprévoyance humaine envers la biodiversité et les écosystèmes. L'UICN –Union Internationale pour la Conservation de la Nature –est dépassée par la vitesse des extinctions animales et végétales. Elle est impuissante à sonner l'alarme dans les temps voulus de l'anticipation et dans le monde entier. Selon le tabloïd de l'UICN, 4% seulement des 377 espèces connues de l'ordre des Aspirochidotida qui constitue à ce jour le principal réservoir des espèces comestibles de concombres de mer sont vulnérables ou en danger d'extinction, 29% correspondent à une préoccupation mineure et 66 % ont un statut inconnu faute de données suffisantes.

Le manque de données sur la biologie et le manque de données sur les prises mondiales sont les 2 artifices qui dissuadent la communauté mondiale de prendre des décisions sur la gestion du commerce international des concombres de mer. Ces 2 lacunes sont « les tubes de Cuvier » déployés par l'industrie pour repousser les bonnes résolutions.

Les difficultés d'identification spécifiques des animaux vivants et surtout bouillis, séchés ou broyés découragent d'avance les administrations nationales et les douaniers. Tous les pays ouverts sur la mer ont une responsabilité. Certains d'entre eux ont pris naguère des mesures pour contrôler les pratiques de pêche locales et les usages traditionnels. Ces mesures toujours en vigueur n'ont pas été prolongées et consolidées alors que des espèces ou des populations isolées sont dévalisées par des pêcheurs venus de loin, que des espèces nouvelles sont exploitées quand d'autres s'effacent et que les techniques de pêche en eaux profondes se développent.

En 1983, la pêche déclarée a été de 25.000 tonnes de concombres de mer frais. En 1995, 13.000 tonnes de concombre séchés équivalant à 130.000 tonnes d'animaux frais ont été mis sur le marché international. Aujourd'hui le seul chiffre établi est qu'1 kilo d'*Apostichopus japonicus* séché se vend 3000 US$ en Chine.

Seul l'*Isostichopus fuscus* est classé en Annexe III en Equateur. Par cette initiative, l'Equateur en appelle à la coopération internationale pour contrôler son commerce.

Le Docteur Purcell soutient que les 7 espèces menacées d'extinction dont l'*I. fuscus* doivent être inscrites à l'Annexe II de la CITES afin d'encadrer le commerce international et de faire la lumière sur la diversité de ce marché. Pour déminer les opposants et convaincre les réticents, l'expert souligne que ces 7 espèces même sous forme séchées sont facilement identifiables et que les risques de ressemblance avec des espèces non inscrites à la CITES sont minimes. Avec 4 autres spécialistes des Philippines, du Canada et des Etats-Unis, le Docteur Purcell estime que faute d'une action internationale concertée et complétée par des dynamiques nationales, les espèces les plus recherchées pourraient s'éteindre à court terme malgré leur vaste aire de répartition.

Sources

abcnews.go, abs-cbnnews, ac 24 horas, Afriscoop, Afternoondc, Agence France Presse, Agence Gabonaise de Presse, Agencia de Noticias de Direitos Animais, Agencia Guatemalteca de Noticias, Agencia Peruana de Noticias (Andina), Agri-Food and Veterinary Authority, Algoa FM, All Africa, ALSURinforma, Amboseli Trust for Elephants, Animal Diversity Web, Annamiticus, Antaranews, Antv.gov.vn, Argentina.gob, Arizona City Independant, ASEAN, Asia One, Assam Times, Association of Southeast Asian Nations Wildlife Enforcement Network, Australasian Environmental Law Enforcement and Regulators Network (AELERT), Australian Fisheries Management Authority, Avn, Azcentral, Balai Konservasi Sumber Daya Alam Seksi Wilayah II Pangkalan Bun, Balita, Bayanihan.org, BBC, Besta Nûçe, Bhaskar, Big life.org, Blog Dear Kitty, Bocaina Online, Bornfree Foundation, Business Recorder, Business Standard, Camberra Times, Cameroon Mirror, Caracol, Catalogue of Life (Species 2000 ITIS), Causa Abierta, Causes, CBS San Francisco Bay Area, CBS Seattle, Celni Sprava, Chicago News, China Daily, China.org, Chine-informations, Chitral Today, CITES, Citizen News, Coalition Against Wildlife Trafficking (CAWT), Conservacion y Biodiversidad, Correio Lageano, Corrientes al Dia, CRI online, CRIenglish, D24am, Daily express.com.my, Daily Nation, Daily news, Dawn.com, Deccan Chronicle, Department of Environmental Affairs (Republic of South Africa), Diario Correo, Diario Cronica, Diario el Libertador, Diaro del Sur, Douanes allemandes, Douanes australiennes, Douanes chinoises, Douanes anglaises, Douanes d'Ürümqi, Douanes de Hong Kong, Douanes françaises, Douanes Tchèques, Douanes turques, Dti News, e Odisha Samachar, E-pao, East Coast Radio, Echo of India, Ecns.cn, Ecoticias, Encyclopedia of Life (EOL), Education for Nature - Vietnam (ENV), Ekantipur, El Comercio, El Comercio.pe, El Diario, El Esquiu, El Heraldo, El Pais, El Periodico, El Tiempo, El Watan, Elephant Aware Masai Mara, Elonce, English News, English Vietnamnet, English.eastday, Environment Canada, Environmental Investigation Agency, Encyclopedia of Life, Esperanza Diaxdia, Europa Press, Eyewitness News, Finance.ifeng, Fort Macleod Gazette, Foxnews, France-Antilles, Francebleu, Gabon Eco, Gabonews, Gaia Project, Gendarmerie Nationale Française, Gia Lai Online, Giao Thong Van Tai, Globo.com, Green Journalist, Guerrero Quadratin, Gxjtaq.com, Harian Umum Tabengan, Hindustan Times, Honeyguide Foundation, HosureOnline, HuffPost Green, Icenews, Ici Lome, International Fund for Animal Welfare (IFAW), Independent.ie, India PR Wire, India TV News, Indian Express, Indileak, Interaksyon, IOL News, IPP media, Irish Central, IUCN RedList, Jagran.com, JCNET.br, Jornal de Noticias, Kenya News Agency, Kenya Wildlife Service, Kenyans for Wildlife, Kenyans United Against Poaching, Kompass, L'Express de Madagascar, La Dépêche, La Estrella, La Nación, La Patilla, La Tribuna, La Vanguardia, Lady Smith Gazette, Last Great Ape Organization (LAGA), Le Marin, Le Parisien, Le Télégramme, Learn at China, Legal.people, Les Nouvelles.pf, Los Angeles cbs, Lusaka Agreement Task Force, Lusaka Times, Lusaka Voice, M.news18, Maritima.info, Maysville-online, Mc Clatchy DC, MCOT, Media Terre, Metro Siantar, Mid-day, Midi Libre, Milenio, Mindanews, Ministry of Internal Affairs of the Russian Federation, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (France), Mlive, Modern ghana, Morning post, Moscow times, My Republica, Namibian Press Agency, Nation Mobile, National Geographic Magazine, Nation.co.ke, NDTV, Nederlandse Publieke Omroep, Net India, New Indian Express, New Vision, Newark Adviser, News Dayoo, News Detik, News Home.us, News Mongabay, News Sina, Newsday, Newswise, Niall McCann, Nine Entertain, NME, Nogales International, Noticias – Gobierno de Córdoba, Noticias Ambientales Internacionales, Noticias do Dia, Nottingham Post, NTD TV, Ntv.co.ke, Nyasa Times, Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP), Odisha Sun Times, Oiseaux.net, One India, Oudtshoorn Courant, Ouest France, Outraged SA Citizens Against Poaching, Oxpeckers, Palala Rhino Sanctuary, Palmbeachpost, PasseIAKI, Patrika, Phuket gazette, Phuong Nam, PIA Mimaropa, Planeta Azul, Police militaire de l'Etat d'Espírito Santo, Post Zambia, Procuraduria Federal de Protección al Ambiente (Profepa), Profauna, Pulsoslp, Pune mirror, Radar Banjarmasin, Radio 3 Cadena Patagonia, Radio Okapi, Raman Media Network, Robin des Bois, RPP Noticias, Rtl, Sahil Online, Saipan Tribune, San Jose Mercury News, San Martin Enlinea, Santa Monica Patch, Save The Elephants, SBS, Sea Shepherd, Servicio Agrícola y Ganadero, Shangaiist, Shanghai Daily, Sin Mordaza, Society Yunnan, South Africa National Parks, South African Police Service, Space for Giants, Species Survival Network, Speechlog Africa, Standard Media, Straits Times, Swissinfo.ch, Talff-enforcement, Telam, Télé-animaux, Telegraph india, TerraDaily, Thames Valley Police, Thanh Nien News, The Citizen, The Copenhagen Post, The Daily Star, The Dodo, The East African, The Echo of India, The Free Press Journal, The Guardian, The Himalayan Times, The Hindu, The Independent, The Jakarta Globe, The Namibian, The Nanfang, The Nation, The New Age, The Star Online, The Star.co.ke, The Star.com.my, The Telegraph India, The Tico Times, The United States Department of Justice, The Zimbabwe Mail, The Zimbabwe Parks and Wildlife Management Authority, Tiger Time, Times of India, Times of Malta, Times of Swaziland, Totana.net, TRAFFIC, Tres lineas.ar, Troy Patch, Tuoitrenews, Tuslances, Udnbkk, UK Border Force, UNESCO, Ver.bo, Vier-pfoten bulgaria, Vietnam Net, Walk With Rangers, Wandsworth Guardian, Washington Post, Web India 123, Whale and Dolphin Conservation, Wildlife Crime in India, Wildlife Direct, Wildlifenews, Wildsingaporenews, World Wildlife Fund, WPTV West Palm Beach, WRCB tv, Xinhuanet, Yahoo news, Yesky, Zambia Daily Mail, Zambia Wildlife Authority, Zeenews, Zoutnet, Zululand observer, 20 minutes.

Si belles civelles

CITES (2007). COP 14 Prop.18. Inscription de *Anguilla anguilla* à l'Annexe II conformément à l'article II § 2 (a).

Léon Bertin. Les anguilles, variation - croissance - euryhalinité - toxicité - hermaphrodisme juvénile, sexualité - migrations - métamorphoses. Editions Payot, Paris. 1942.

L'ex-pigeon voyageur

Enrique H. Bucher. The causes of extinction of the passenger pigeon, Chapter 1.

Jonathan Rosen. « Why the passenger pigeon became extinct ». The New Yorker. Publié le 6 janvier 2014. Consulté le 15 avril 2014.

The Passenger Pigeon. Smithsonian Institue.

Confessions of a Tiger Poacher

Jose Louies. Wildlife Trust of India.

http://wti.org.in/oldsite/current-news/130304_confessions_of_a_tiger_poacher.html

A l'écoute

Karen McComb, Graeme Shannon (Mammal Vocal Communication and Cognition Research, School of Psychology, University of Sussex, Brighton, United Kingdom), Katito N. Sayialel and Cynthia Moss (Amboseli Elephant Research Project, Amboseli Trust for Elephants, Langata, Nairobi, Kenya). Elephants can determine ethnicity, gender, and age from acoustic cues in human voices. PNAS. Edited by Dale Purves, Duke University, Durham, NC, and approved February 3, 2014 (received for review November 20, 2013).

Pour en finir avec les concombres de mer

The Australian. Overfishing threatens sea slugs: study. Consulté le 06 Mars 2014.

Bruckner A.W, Johnson K.A, Field J.D. 2013. Conservation strategies for sea cucumbers: Can a CITES Appendix II listing promote sustainable international trade? SPC Beche-de-Mer Information Bulletin 18:24–33.

Chen J. 2003. Overview of sea cucumber farming and sea ranching practices in China. SPC Beche-de-Mer Information Bulletin 18:18-23.

CITES 2012 (CdP12 Doc.45 pp. 1-29). Commerce des concombres de mer des familles Holothuridae et Stichopodidae.

The Echo. Exploited as luxury seafood, sea cucumbers are under threat. Consulté le 6 mars 2014.

Hamel J-F, Hidalgo RY, Mercier A. Larval development and juvenile growth of the Galapagos sea cucumber *Isostichopus fuscus*. SPC Beche-de-Mer Information Bulletin 18:3-7.

Hamel J-F, Mercier, A. 2008. Population status, fisheries and trade of sea cucumbers in temperate areas of the Northern Hemisphere. In V. Toral-Granda, A. Lovatelli and M. Vasconcellos (eds). Sea cucumbers. A global review of fisheries and trade. FAO Fisheries and Aquaculture Technical Paper. No. 516. Rome, FAO. pp. 257 – 291.

Purcell SW, Polidoro BA, Hamel J-F, Gamboa RU, Mercier A. 2014. The cost of being valuable: predictors of extinction risk in marine invertebrates exploited as luxury seafood. Proc R. Soc B 281: 20133296.

The University of Sydney. Sea Cucumbers could be key to preserving coral reefs. Consulté le 30 Janvier 2012.

ROBIN DES BOIS

A LA TRACE n°4

ROBIN DES BOIS
Association de protection de l'Homme
et de l'environnement
Depuis 1985 / Since 1985
14 rue de l'Atlas 75019 Paris, France
tel : 33 (1) 48.04.09.36 - fax : 33 (1) 48.04.56.41
www.robindesbois.org
contact@robindesbois.org

Directeur de publication :
Jacky Bonnemains
Rédactrice en chef :
Charlotte Nithart
Direction artistique et coordination :
Jacky Bonnemains et Charlotte Nithart
Iconographie et cartographie :
Christine Bossard et Bruno Congar
Rédaction :
Jacky Bonnemains et Elodie Crépeau
avec Marie-Florine Baudot et Elise Longcamp.
Documentation :
Marie-Florine Baudot, Elise Longcamp,
Christine François
et collectif Robin des Bois.
Traduction version anglaise « On the Trail » :
Collectif Robin des Bois, Emilie Courtin,
Christine François et Laurence de Bodinat.

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Fondation Brigitte Bardot
reconnue d'utilité publique
28, rue Vineuse - 75116 Paris
Tél : 01 45 05 14 60
www.fondationbrigittebardot.fr

FONDATION FRANZ WEBER

29 avril 2014

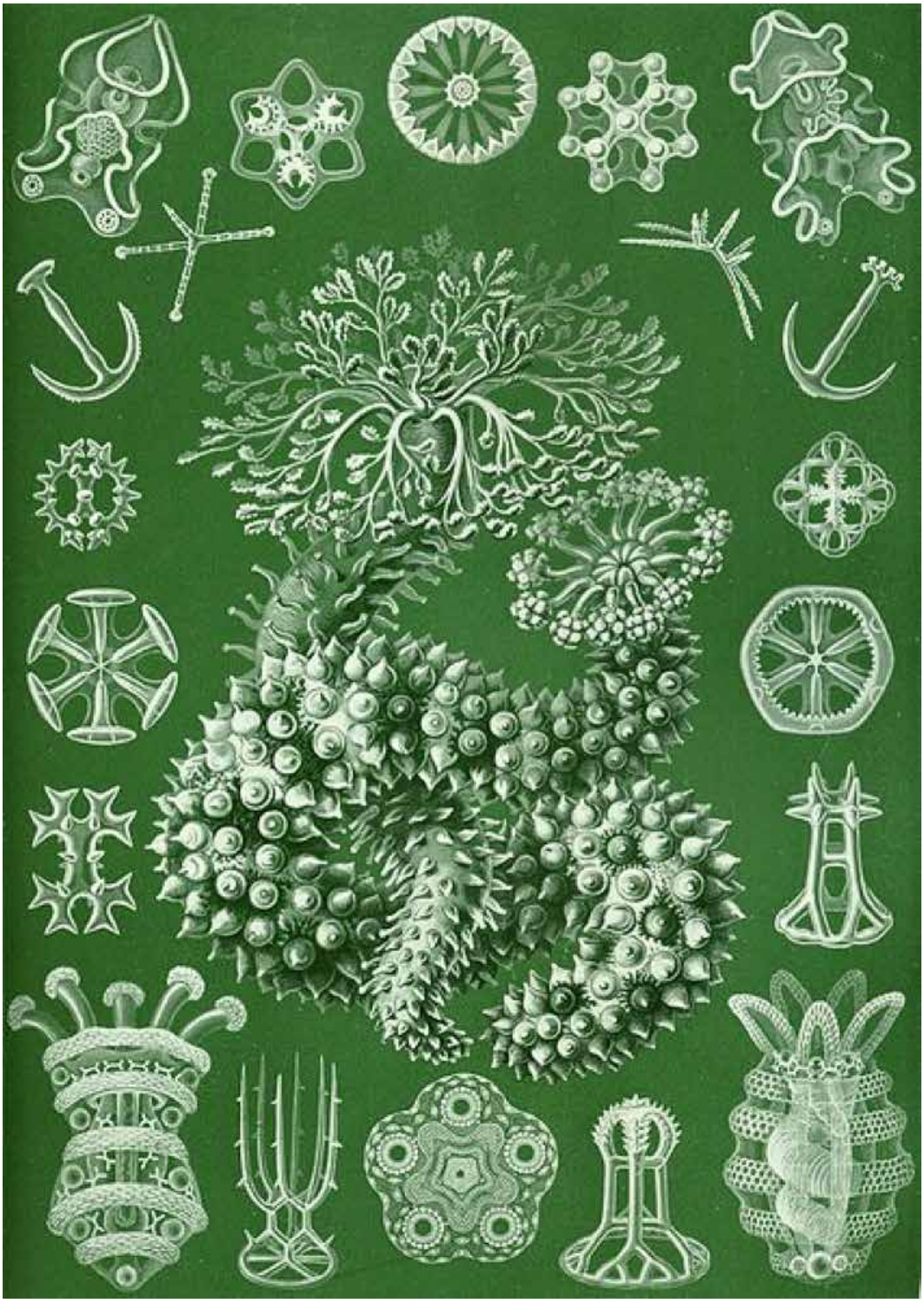

La peau des concombres de mer contient des ossicules calcaires qui confèrent à l'animal, en l'absence quasi-totale de squelette, une certaine résistance aux agressions externes de routine. On remarquera en particulier que les concombres de mer ont inventé l'ancre marine. Formes artistiques de la nature d'Ernst Haeckel (1904).